

Le prix de l'électricité haussé de 20% en 1982?

L'endettement accru de l'Hydro fera bondir les tarifs dès l'an prochain

par Gilles Provost

QUÉBEC — Le prix de l'électricité va grimper en flèche dès l'an prochain au Québec. Il grimpera même si vite qu'aucun représentant d'Hydro-Québec ou du gouvernement n'a osé évoquer publiquement les prévisions que chacun a faites à ce sujet, hier, devant la commission parlementaire qui étudie le programme d'investissement de \$55 milliards de l'Hydro-Québec pour 1980 à 1990. (À cela se rajoute un budget de fonctionnement de \$34 milliards...)

Chose certaine, l'année 1982 sera très dure pour l'Hydro-Québec, comme l'a avoué hier son trésorier, M. Georges La-

fond. Pour la première fois, la société d'État verra passer ses investissements actuels au-delà de \$3 milliards et elle devra par surcroît rembourser \$633 millions en intérêts et en rachat d'obligations échues.

Les représentants de la compagnie ont aussi reconnu qu'il leur paraît difficile, dans les circonstances actuelles, d'emprunter plus de \$2 milliards sur le marché financier international, cette année-là. Même en utilisant la marge de crédit de \$500 millions qu'elle a en réserve depuis 1978, la société d'État devra donc aller chercher outre \$300 millions et \$450 millions de plus dans la poche de ses clients. La hausse de tarifs pourrait alors

frôler les 20% selon les calculs approximatifs des journalistes présents.

Interrogé à ce sujet par les parlementaires, le président-directeur général d'Hydro-Québec, M. Robert Boyd, a répondu que la hausse des prix serait «au moins égale à l'inflation» mais il a refusé de mentionner le maximum prévu par son personnel. «De toute façon, a-t-il conclu, la hausse réelle se situera quelque part entre le taux d'inflation et le maximum qu'on prévoit.»

En cette période pré-électorale, le ministre québécois de l'Énergie, M. Yves Bérubé, a redoublé de prudence et s'est contenté de rappeler que le prix de l'électricité a monté moins vite que celui

des autres formes d'énergie, ces dernières années. Un prix trop bas de l'électricité empêcherait toute pénétration du gaz naturel dans la province, a-t-il dit.

Inversement, il a aussi évoqué les conséquences graves que pourrait avoir sur le consommateur une ascension trop rapide du prix de l'électricité. Il a aussi évoqué le danger de voir Hydro-Québec faire payer par les consommateurs actuels presque «le plein prix des centrales qui produiront ensuite pendant au moins un demi-siècle», si elle ne peut pas emprunter suffisamment sur les marchés financiers.

«Ne devrait-on pas, a-t-il demandé, s'interroger sur les moyens de redistri-

buer une partie de ces profits aux contribuables?»

Entre-temps, aussi bien M. Boyd que M. Lafond ont insisté sur la difficulté de prévoir la disponibilité des capitaux nécessaires et sur l'obligation d'augmenter substantiellement les revenus de l'entreprise pour faire face aux énormes engagements à venir.

Jusqu'en 1975, a expliqué M. Lafond, Hydro-Québec empruntait en moyenne \$580 millions par année. Elle était alors un emprunteur parmi beaucoup d'autres. De 1975 à 1980, la société d'État a emprunté en moyenne \$1,6 milliard par année. Elle a alors acquis «une certaine visibilité». Jusqu'en 1985, elle emprun-

tera plus de \$2 milliards par an et deviendra ainsi un des plus gros emprunteurs au monde. Enfin, après 1985, elle devra emprunter plus de \$3 milliards par an et elle sera alors dans une catégorie tout à fait spéciale.

Pendant l'année 1990, Hydro-Québec prévoit devoir investir plus de 110 milliards, c'est-à-dire à peu près l'équivalent de tous les investissements des citoyens et des entreprises québécoises en ce moment. À titre de comparaison, l'évaluation foncière de toute la ville de Montréal, cette année, est de \$17 milliards.

Jusqu'à maintenant, Hydro-Québec a

Voir page 10: Hydro

L'Alberta coupe sa production dimanche

Lougheed crie à la discrimination

par François Barbeau

L'Alberta est dépitée et insultée de ne pas être traitée comme les autres provinces. Les Albertains se sentent victimes de la discrimination d'Ottawa, qui vient leur mettre des bâtons dans les roues au moment où à force d'acharnement la province commence à se tirer d'affaires.

Ce sont les propos que tenait hier le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, devant les membres de la Chambre de commerce de Montréal, auditoire choisi pour faire valoir les récriminations de l'Ouest à l'endroit du gouvernement fédéral.

Ces provinces de l'Ouest, a rappelé M. Lougheed, ne sont pas représentées au sein du gouvernement, qui nous impose des décisions arbitraires, sans nous consulter.

Une rose rouge à la boutonnière, M. Lougheed a brossé un tableau sombre de l'avenir du Canada, dans la perspective de la politique énergétique du gouvernement libéral.

Nous aimerions par dessus tout être traités comme les autres provinces, a-t-il souhaité, en rappelant que la question de l'énergie et celle de la constitution étaient intimement liées. Nous souhait-

Voir page 10: Lougheed



M. Peter Lougheed

La riposte n'est pas encore fixée

Lalonde tente de dissuader Edmonton

par Michel Vastel

OTTAWA — Le ministre canadien de l'Énergie, M. Marc Lalonde, a fait cette semaine un dernier effort pour tenter de dissuader l'Alberta de donner suite à sa menace de couper sa production de pétrole.

Mais la lettre de M. Lalonde à son homologue albertain était à peine rendue publique hier à Ottawa qu'on connaissait déjà la réponse d'Edmonton: dès dimanche prochain, les robinets de pétrole de l'Alberta — 85% de la production canadienne — seront tournés d'un cran et Ottawa devra commencer à magasiner pour près de 100.000 barils de brut par jour sur les marchés mondiaux.

Le cabinet fédéral doit décider ces jours-ci de la riposte fédérale. Puisqu'il faudra remplacer du brut albertain à \$22,80 le baril par du brut étranger à environ \$43 le baril, ce sont un peu plus de \$2 millions par jour que les consommateurs canadiens devront encaisser. Il apparaît de plus en plus probable en effet que le cabinet fédéral refilera la note au consommateur pour augmenter la pression politique sur le gouvernement provincial de l'Alberta.

Le gouvernement albertain n'a pas modifié sa décision — annoncée deux jours après le budget du 28 octobre — de réduire sa production de 60.000 barils (environ 5%) le 1er mars, puis de 120.000 barils le 1er juin et enfin de 180.000 barils le 1er septembre 1981. Mais le brut albertain a une telle qualité que pour maintenir la même production des raffineries canadiennes, il faudra le remplacer par un volume 50% supérieur de brut étranger, qui n'a pas la même pureté. Dès la semaine prochaine, ce sont donc 80.000 barils par jour que devront être trouvés pour remplacer les coupures de l'Alberta.

De plus, l'Alberta réduira, dans les premières semaines de mars, sa production de 110.000 barils par jour. Pour des raisons techniques qu'on semble avoir du mal à expliquer à Edmonton, les coupures seront plus importantes que prévu au début de la période de représailles mais seront ensuite réduites, de manière à maintenir la moyenne de 60.000 barils par jour.

Le gouvernement canadien ne devrait pas avoir de difficulté à compenser pour cette baisse de la production albertaine. Il existe actuellement des surplus importants sur les marchés mondiaux et la

Voir page 10: Lalonde



M. Marc Lalonde



Un des putschistes de la Garde civile qui avaient pris d'assaut le Parlement espagnol, quitte l'édifice par une fenêtre et se rend à la police militaire qui, elle, est restée fidèle au roi Juan Carlos dès le début de la tentative de coup d'État. (Photolaser AP)

Plusieurs officiers sont arrêtés après le putsch raté de Madrid

MADRID — Plusieurs officiers de la Garde civile et de l'armée espagnole ont été arrêtés hier à la suite de la tentative ratée de putsch, et général Jaime Milans del Bosch, qui avait décrété l'état d'exception dans la 3ème région militaire (Valence), dont il était le commandant, a été relevé de son commandement et arrêté.

La mesure concernant le général Milans del Bosch a été prise en conseil des ministres, a-t-on annoncé de source officielle.

Le colonel de la Garde civile Antonio Tejero, qui avait dirigé lundi l'occupation du Congrès, ainsi qu'une quinzaine d'officiers et de sous-officiers de la Garde civile, ont été arrêtés et, selon une source militaire, sont détenus au quartier-général madrilène de la garde civile.

Les 150 membres de la Garde civile qui ont participé au coup de force sont consignés dans une école de la Garde civile à Valdemoro (à une dizaine de km de Madrid), ajoute-t-on de source militaire.

Plusieurs officiers de l'armée impliqués dans la tentative de coup d'État ont également été arrêtés hier, a-t-on appris

de source sûre. Il s'agit d'officiers appartenant à la division blindée «Brunete», cantonnée au nord de Madrid.

Parmi ces officiers, dont le nombre n'a pas été précisé, figure le commandant Richard Pardo, qui avait conduit lundi soir un détachement de la police militaire au Congrès. Il est détenu au quartier-général de la Garde civile madrilène. Le capitaine Jose Alvarez Arenas Pardini, qui commandait cette unité, a été également mis en état d'arrestation.

Le roi Juan Carlos a présidé dans l'après-midi le Conseil de défense de l'état-major général de l'armée, au palais royal de la Zarzuela (à une dizaine de kilomètres au nord de Madrid).

Dans la soirée, le roi a reçu à Madrid les dirigeants des principaux partis politiques: MM. Adolfo Suarez, président du gouvernement, Felipe Gonzalez, chef de l'opposition et secrétaire général du Parti socialiste ouvrier (PSOE), Santiago Carrillo, secrétaire gé-

néral du Parti communiste (PCE), Manuel Fraga, président de l'«Alliance populaire» (droite), et Agustin Rodriguez Sahagun, président du Parti gouvernemental, l'Union du centre démocratique (UCD).

C'est la première fois, remarquent les observateurs, que le souverain reçoit ainsi ensemble les chefs des principaux partis politiques.

Le souverain espagnol a eu une conver-

Voir page 10: Madrid

Les urgences à Montréal

Au-delà des correctifs proposés, un problème social et financier

par Marie Laurier

LES correctifs proposés mardi dernier par le ministre des Affaires sociales, M. Denis Laize, pour résoudre le problème de l'engorgement des urgences dans les hôpitaux de Montréal, sont loin d'être irréalistes ou d'avoir «des dents».

Mais l'on peut s'étonner qu'il ait fallu recourir à un décret et à défaut de le respecter, à une menace de tutelle pour instaurer une discipline dans ce domaine. En confiant en effet au Conseil régional de la santé et des services sociaux du Montréal métropolitain (CRSSS-MM) la responsabilité ultime d'établir un meilleur protocole de fonctionnement des cas nécessitant une intervention «urgente»,

la ministre adopte une ligne dure qu'il aurait pu éviter s'il avait agi plus vite. Car au fond, rien n'empêchait le CRSSS, sinon de se voir attribuer officiellement et publiquement une autorisation tardive de veiller à la bonne marche des urgences, de procéder à cette réforme. Celle-ci, selon le décret, se résume en trois mesures qu'il convient de rappeler:

■ contraindre les hôpitaux à s'occuper

«en priorité absolue» des vraies urgences;

■ décloisonner les lits réservés aux spécialistes et accepter inconditionnellement de les donner toujours en priorité aux patients de l'urgence;

■ nommer un patron qui présiderait au fonctionnement logique et rationnel de l'admission à l'urgence de façon à distribuer les malades dans les lits «décloisonnés».

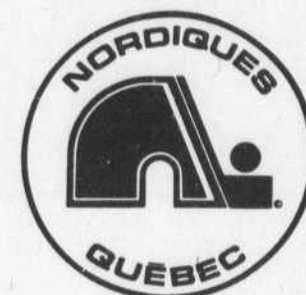
Comme on peut le constater, il n'y a rien dans cela de bien révolutionnaire si ce n'est que ces correctifs risquent d'éroder la sacrosainte autonomie des hôpitaux, une prérogative dont les administrations sont jalouses, et à juste titre, pour

maintenir leur vocation respective.

Et c'est là que le bât blesse. Puisque cette vocation pour les hôpitaux visés surtout par le décret — une demi-douzaine tout au plus sur les 31 établissements hospitaliers de Montréal offrant des services d'urgence — en est une de soins ultra spécialisés, de courte durée et d'enseignement universitaire. Mais ils sont tenus, comme les autres, à garder dans leurs murs un certain nombre de malades nécessitant des «soins prolongés», un minimum est largement dépassé, comme nous le démontrent les statistiques les plus récentes consignées par l'Association des hôpitaux du Québec (AHQ):

Voir page 10: Urgences

AU SOMMAIRE

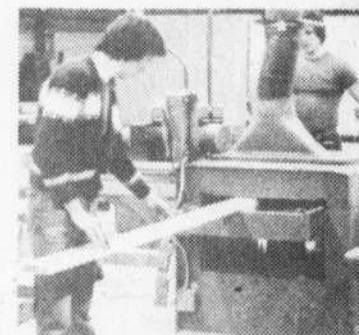


De retour au Colisée

Après une absence de 17 jours, les Nordiques de Québec retrouveront leurs partisans ce soir au Colisée, où les Bruins de Boston tenteront de freiner l'élan des frères Anton et Peter Stastny, auteurs de 13 buts à leur deux derniers matches. Page 20

Des idées...

Depuis hier, se tiennent à Québec les audiences de la Commission parlementaire sur l'énergie pour examiner des projets d'investissements d'Hydro-Québec. Hélène Lajambe, du Front commun pour un débat public sur l'énergie, estime que le public ne peut pas s'y faire entendre de façon efficace. Page 9



Concurrence de prisonniers

Une compagnie de Sainte-Thérèse, Queonto, spécialisée dans la fabrication d'équipements de gymnastique, serait menacée de fermer ses portes à cause de la concurrence «déloyale» pratiquée par plus de 1.700 prisonniers fédéraux. Page 11

Éditorial

Jean-Pierre Proulx a lu le document de la CEQ sur «les enjeux du projet éducatif». Il condamne le simplisme de manuel avec lequel cette centrale analyse, comprend et rejette le plan d'action gouvernementale sur l'école québécoise. Page 8

Rôtisserie

Au Poulet Doré
340 est. rue
Sainte-Catherine
288-2441

près de Saint-Denis

ART
Desmarais & Robitaille
845-3194
60 ouest, rue Notre-Dame

À la veille du congrès d'Ottawa

Clark peut compter sur le vote des moins de 30 ans

par Michel Vastel

OTTAWA — Plus d'un millier de jeunes conservateurs vont commencer à se rassembler à Ottawa cet après-midi. C'est un record absolu dans l'histoire du parti et un événement important pour l'avenir de M. Joe Clark.

Les amis du chef conservateur prétendent que les moins de 30 ans sont à 95% votés à la cause du jeune député de Yellowhead. Mais il y a plus: le millier de jeunes qui se réunit aujourd'hui et demain, et que M. Clark rencontre demain soir, projettera l'image d'un élément important du parti conservateur très sympathique à son leadership.

De plus, on attend le plein de délégués — 126 — des clubs universitaires là encore une clientèle favorable à M. Joe Clark. En fait, on peut prévoir que des 2,100 délégués votant sur l'avenir de M. Clark vendredi soir à Ottawa, près du tiers seront de chauds partisans de l'actuel leader. L'impact sur les incertitudes de l'être important et ce soudain afflux de jeunes de moins de 30 ans au Parti conservateur signifie finalement de sauver la direction au leader conservateur.

Ce ne serait que justice, selon les organisateurs, qui estiment que M. Clark est

le leader conservateur qui a fait le plus pour attirer de nouvelles recrues au parti. «Avec une base équivalente à 30 ou 35% de l'électorat, expliquait au DEVOIR l'organisateur du congrès, M. Paul Curley, nous sommes condamnés à demeurer un parti minoritaire. Il nous faut donc élargir cette base en attirant au parti des personnes qui n'y sont jamais venues».

Le Parti conservateur est toujours venu en troisième position parmi les jeunes justement. Mais le regain d'intérêt de cette couche de la population aujourd'hui crée l'enthousiasme chez les dirigeants du parti.

Rien que leur présence au congrès est exceptionnelle: il y avait environ 300 délégués de moins de 30 ans au congrès de Québec en 1977. En comptant les délégués des universités, on aura presque quadruplé ce chiffre à Ottawa en 1981.

On attend plus de 3,000 personnes vendredi soir pour l'événement du congrès que constituera le discours de M. Clark et le vote sur son leadership. Il y aurait environ 13 ou 1,500 délégués aînés, plus de 500 délégués de moins de 30 ans et une bonne centaine de délégués étudiants. À cela il faudra ajouter environ 500 observateurs — des femmes de

congressistes ou des responsables d'associations intéressées à la vie des partis politiques et au moins 400 jeunes non délégués qui seront à Ottawa depuis mercredi après-midi et qui entendent demeurer jusqu'à dimanche.

Incidentement, ce congrès sera l'un des plus courus par la presse: plus de 500 demandes d'accréditation sont déjà parvenues au quartier-général du PC à Ottawa!

Élu à la tête du Parti conservateur le 22 février 1976, M. Joe Clark joue cette semaine sa carrière. On estime généralement qu'il surviendrait difficilement à un vote de 30% de délégués réclamant la tenue immédiate d'une course au leadership. En revanche, la presse a tellement prédit sa défaite qu'un vote négatif de 25% seulement des délégués passerait pour une victoire importante, même si M. Pierre Trudeau fut considéré en situation délicate en 1974 lorsqu'il eut un vote d'opposition de 19% des délégués libéraux.

Un récent sondage de la Presse Canadienne laissait entendre qu'un tiers des délégués serait encore incédés sur le sort qu'il faut réserver à M. Clark.

Si ce sondage a quelque valeur, le climat du congrès lui-même aura beaucoup d'influence sur les délégués incédés. Et

on peut d'ores et déjà prédire qu'il sera effectivement favorable à M. Clark:

■ l'opposition, quand elle existe, n'est pas vraiment organisée; personne dans ce parti ne veut prendre la responsabilité de faire tomber le chef et les quelques rares députés — et l'ancien président du parti M. Bob Coates — qui ont ouvertement pris position contre M. Clark, ne sont pas parmi les plus influents;

■ la performance de M. Clark pendant le débat constitutionnel a favorablement impressionné, puisqu'il est le seul à s'opposer au projet fédéral et à tenir tête à M. Trudeau personnellement, ce qui n'est pas pour déplaire à des conservateurs de l'Ouest;

■ le plancher du congrès lui-même risque d'être envahi de jeunes délégués, enthousiastes et bruyamment en faveur de M. Clark; cela aussi devrait impressionner les délégués plus anciens, peu habitués à ce genre d'ambiance.

La question du leadership risque de retentir tellement l'attention de la presse que d'autres événements pourraient passer inaperçus.

Hier les coprésidents du congrès, le député albertain Don Mazenkowski, et M. Marcel Masse, ont bien dû commenter

tous les remous causés par les opposants au leadership de M. Clark. Pour M. Masse, ce sont là des «jeux de collégiens», du «grenouillage», tout à fait habituels dans ce genre de réunion.

Dans une déclaration enflammée aux journalistes qui n'en demandaient pas tant, M. Masse en particulier s'est lancé à la défense de son chef et de son parti, soulignant que cette contestation est saine et qu'elle est bien préférable à «l'esprit de moutonnerie qui caractérise le Parti libéral du Québec». Rappelant le sort qui a toujours été réservé aux premiers ministres défaits dans le Parti libéral, M. Masse a souligné que ce parti «n'a jamais donné sa chance deux fois au même chef», laissant entendre qu'il souhaitait que cela arrive cependant à M. Clark. Incidemment, les deux présidents du congrès, même s'ils s'abstiendraient de faire campagne, n'ont pas caché qu'ils appuyaient le leadership de M. Clark.

Même si les délégués envahissent la capitale nationale pendant les cinq prochains jours, deux seulement seront consacrés à la réflexion politique. Divers ateliers des délégués porteront sur la relance économique, l'énergie, la constitution, les politiques sociales et les relations internationales. Les délégués ont déjà

reçu quelques projets de résolution sur chacun des sujets. Les domaines explosifs pour le parti comme la peine de mort ou l'avortement ont soigneusement été écartés.

L'attention se portera surtout sur le sort de M. Clark. Le comité qui conteste officiellement la direction de M. Clark s'est déjà installé dans un hôtel d'Ottawa, près du Centre des conférences. Mais l'organisation de la contestation sera difficile, tant la direction du parti est presque exclusivement composée d'hommes dévoués à la cause de M. Clark lui-même. Si certains ont pensé à organiser quelque «nuit des longs couteaux» ce sera difficile: la plupart des délégués aînés de l'Ontario et du Québec n'arriveront que dans la journée même de vendredi, quelques heures avant le vote sur le leadership de M. Joe Clark.

Contrairement à ce qu'on a dit, l'organisation du vote des délégués le premier soir ne procède pas de quelque stratégie secrète: ce fut la tradition aux trois congrès précédents, notamment celui qui décida d'écarter M. Robert Stanfield. Il semble même que, dans l'entourage de M. Clark, on eût préféré retarder le vote à plus tard mais c'est alors qu'on l'aurait accusé de rompre avec les traditions.

En dépit des «décisions impopulaires» du gouvernement

Le député péquiste de Matapédia demeure le favori

par Bernard Descôteaux

AMQUI — Le dossier de la papeterie de la Vallée de la Matapédia sera au cœur de la campagne électorale dans le comté de Matapédia où, en dépit des erreurs du gouvernement Lévesque dans ce dossier, le député péquiste, M. Léopold Marquis, demeure le favori.

Matapédia est un comté que les libéraux pensaient pouvoir reprendre facilement il y a quelques mois, mais de leur propre aveu, c'est maintenant devenu un comté incertain qu'au Parti québécois on classe d'ailleurs comme le 20e meilleur comté de la province.

Les décisions fort impopulaires prises par le gouvernement de M. René Lévesque dans le dossier de la papeterie seront, fait-on valoir du côté péquiste, compensées largement par le comportement du député qui n'a pas hésité à prendre fait et cause pour la population, récoltant les fruits

d'une situation qui aurait pu constituer sa perte. Avec une majorité de près de 5,000 voix, il peut se permettre, ajoutent-on, de perdre plusieurs centaines de voix d'autant plus qu'elles iront probablement au candidat unioniste plutôt qu'au libéral.

Le dossier de la papeterie a laissé dans le comté un fort ressentiment contre Québec et Ottawa, et le député sortant pouvait en effet être à la merci d'un vote de protestation ou même d'un mouvement d'abstention.

Des militants péquistes ont déjà manifesté le désir de retourner leur carte de membres ou de boycotter la campagne de financement du PQ, mais au moment d'aller voter, M. Marquis pourra, semble-t-il, compter sur l'appui des habitants de la Vallée qui voudront lui rendre l'appui qu'il leur a fourni, estime-t-on chez les leaders du mouvement de lutte pour la papeterie.

Le député sortant ne semble pas douter de sa victoire, signalant que selon les sondages du Parti québécois, Matapédia constitue le 20e meilleur comté. Il demeure toutefois un certain nombre d'inconnues pour lui, d'abord l'impact réel de la décision du gouvernement d'implanter la papeterie dans le comté voisin à Matane, sur le militantisme des membres du Parti québécois, puis l'effet qu'aura la candidature unioniste de l'ancien député fédéral de Rimouski, le créditiste Eudore Allard qui est bien connu au moins dans le nord du comté. Il n'aura à cet égard de certitudes que le soir du scrutin.

Les statistiques électorales devraient normalement favoriser le député sortant. Le Parti québécois avait arraché le comté en 1976 à M. Bona Arseneault qui en était le député libéral depuis 1960. Avec 10,741 voix, M. Marquis avait une majorité absolue des voix (56%) alors que le libéral de-

vait se contenter de 28% et que l'unioniste et le créditiste obtenaient chacun 8% des voix.

Au référendum, le NON l'emporta dans Matapédia avec une faible marge de 847 voix, laissant quatre points de différence entre les deux camps alors qu'au plan provincial l'écart était de un peu plus de 18 points. La performance du Parti québécois de Matapédia demeure donc plus qu'honorable.

Dans un comté aussi petit où on compte moins de 25,000 électeurs, tout peut cependant arriver d'autant plus que seulement 20,000 électeurs devraient exercer leur droit de vote. À ce compte, il s'en faut de peu pour renverser une situation.

M. Léopold Marquis reconnaît qu'il lui sera impossible de conserver sa confortable majorité de tout près de 5,000 voix qu'il avait en 1976, et la question qui se pose consiste à savoir où iront les votes qu'il

perdra.

Le vote libéral de 1976, soit 5,383 voix, paraît assuré au nouveau candidat du Parti libéral, M. Aldée Lévesque, un jeune commerçant de Mont-Joli. Le vote anti-libéral qui était allé au Parti québécois en 1976 doit toutefois lui revenir en entier s'il veut espérer battre son adversaire. C'est même sa seule chance puisque l'organisation libérale reconnaît ne pouvoir compter ni sur le vote unioniste ni sur le vote créditiste du comté qui ira à M. Eudore Allard.

Le candidat unioniste part en fait avec plus de 3,000 voix qui lui sont assurées, reconnaît-on tant du côté libéral que du côté péquiste. Pour les libéraux, le danger est que M. Eudore Allard qui est aussi connu, sinon plus que le candidat libéral, ne vienne recueillir le vote qui aurait dû normalement aller à M. Aldée Lévesque.

Ce danger qui menace l'organisation libérale, est d'au-

tant crucial que M. Aldée Lévesque est peu connu dans la Vallée même s'il a été choisi candidat l'automne dernier. Cela s'explique, particulièrement par la prudence qu'on a voulu faire preuve dans le dossier de la papeterie où une intervention comportait le risque d'être aussitôt associé au ministre libéral fédéral, M. Pierre de Bané, qui avec le ministre péquiste, M. Yves Bérubé, a été identifié comme le grand responsable des problèmes de la Vallée. Cette prudence fort compréhensible risque toutefois de se retourner maintenant contre le candidat libéral à qui on reprochera de ne pas s'être battu aux côtés de la population.

Le chef libéral, M. Claude Ryan, doit prendre une position publique dans ce dossier de la papeterie au cours du week-end, mais d'aucuns estiment que cela arrivera bien tard comparativement aux gestes posés par le député pé-

quiste pendant les derniers mois.

M. Léopold Marquis, né dans un village de la Vallée, a en effet pris résolument le parti de la Vallée durant toute cette bataille pour la papeterie, n'hésitant pas à l'occasion à aller sur la première ligne des manifestations ou encore à dénoncer publiquement son collègue, M. Yves Bérubé.

Le comté de Matapédia qui pendant une quinzaine d'années a vécu sous la coupe d'un politicien traditionnel qui savait faire plusieurs élections avec la même promesse d'un bout d'asphalte, a apprécié ce jeune député qui, s'il n'avait que peu d'éclat, avait le mérite de ne pas se comporter comme un politicien traditionnel. Alors que MM. Bérubé et de Bané ont joué depuis un an sur des promesses qu'ils n'ont pu tenir avec la papeterie, cette caractéristique du député Marquis constituera un atout en sa faveur.

Pour le député sortant, l'enjeu de l'élection consistera à limiter le plus possible l'érosion de sa majorité. S'il pous-

sait son détachement de la politique traditionnelle jusqu'à se présenter comme candidat indépendant, il conserverait une très forte majorité, note un leader du Ralliement populaire qui a dirigé le mouvement de protestation dans la Vallée. Il ajoutait toutefois que même comme candidat péquiste, il pourrait conserver l'appui de l'électorat.

Pour M. Léopold Marquis, le dossier de la papeterie a toutefois évolué suffisamment en faveur des Matapédiens avec des solutions de rechange intéressantes pour qu'il élimine l'idée d'une candidature indépendante. Cela n'écartera pas du débat électoral le dossier de la papeterie et il devra dorénavant défendre les positions de son gouvernement. Il estime à cet égard qu'il aura besoin d'avoir de la part de M. Yves Bérubé toutes les garanties à offrir aux Matapédiens que les deux projets de rechange offerts en compensation de la papeterie se réaliseront bien dans la Vallée et que ces projets sont plus que des promesses.

Les avis de concours aux postes de directeur de scrutin ont suscité mille candidatures

par Pierre O'Neill

Un millier de Québécois ont effectué les démarches prévues par la nouvelle loi électorale pour occuper le poste de directeur de scrutin.

Depuis juillet dernier, les 122 circonscriptions électorales ont chacune un directeur de scrutin dont le mandat se terminera en juillet 1981. Si les élections ont lieu avant juillet, ce sont eux qui superviseront le déroulement du prochain scrutin.

La nouvelle loi électorale prévoit un nouveau mode de nomination des directeurs de scrutin. Dorénavant, les aspirants à ce poste devront se soumettre à un concours écrit et oral, satisfaire à des critères exigeants et s'en remettre au jugement des membres d'un jury formé sur la base des mêmes normes qui ont cours pour le choix des nouveaux employés de la fonction publique.

Le directeur général des

élections recrutera ainsi par voie de concours public trois aspirants-candidats. Mais c'est le gouvernement qui décidera lequel est le plus apte à occuper ce poste. En vertu de la nouvelle loi électorale, le directeur de scrutin de comté aura un mandat de cinq ans et bénéficiera d'une rémunération pouvant atteindre jusqu'à \$9,000 pour chacun des événements qu'il aura à superviser, à savoir: le déroulement d'un recensement ou la tenue d'un scrutin. Sous l'autorité du directeur général des élections, le directeur de scrutin est en outre chargé, dans sa circonscription électorale, de l'application de la loi électorale et de la loi sur les listes électorales.

Un porte-parole du directeur général des élections a indiqué hier au DEVOIR que les avis de concours public publiés les 31 janvier et 7 février ont suscité un nombre considérable de candidatures. De fait, plus d'un millier de

Québécois se sont formellement inscrits au poste de directeur de scrutin. La nouvelle loi électorale n'oblige pas le directeur général des élections et le gouvernement à conclure ce processus de nomination avant le mois de juillet. Il se pourrait donc que le gouvernement Lévesque décide d'agir avec célérité ou

préfère retarder le processus jusqu'au lendemain du scrutin pour laisser cette prérogative au prochain gouvernement.

C'est la commission permanente de l'Assemblée nationale qui a établi les conditions d'exercice du directeur de scrutin. Il ne doit être membre d'aucun parti politi-

que fédéral ou provincial et ne se livrer à aucun travail de nature partisane et être intègre. Il lui est interdit d'exercer des fonctions identiques au niveau fédéral ou dans une municipalité. Mais, il pourra continuer d'exercer son «occupation habituelle», à la condition d'être en mesure d'offrir une grande disponibilité pour assumer la

fonction de directeur de scrutin.

Pour ce qui est du directeur général des élections, sa nomination, sur proposition du premier ministre, doit être approuvée par un vote des deux tiers de l'Assemblée nationale. Me Pierre-F. Côté, occupe présentement ce poste.

Le chômage vient au premier rang des préoccupations, selon le PQ

Les Québécois sont d'abord préoccupés par le chômage, puis par la santé de l'économie et en troisième lieu par le problème constitutionnel.

C'est ce qui ressort d'une enquête d'opinion publique conduite au début de février à la demande des dirigeants du Parti québécois. Quelque six cents personnes ont répondu aux questions de ce sondage thématique effectué à la grandeur du Québec.

Dans un premier temps, les sondeurs ont invité les personnes interrogées à énumérer, par ordre d'importance, les problèmes qui leur apparaissent actuellement les plus importants du Québec. Les réponses tendent à indiquer que lorsque le citoyen est libre

d'établir son propre choix des priorités, l'économie et la constitution se partagent le premier rang de ses préoccupations tandis que les problèmes sociaux passent en dernier: chômage (173 personnes), économie (86), constitution (73), inflation (49), égalité du français (34), conflit avec le fédéral (26), autonomie du Québec (16), séparation (11), indépendance (10), grève (8), éducation (8), pétrole (6) et endettement du Québec (5).

Dans une deuxième ronde de questions, les sondeurs ont proposé aux mêmes personnes une liste de problèmes en les invitant à identifier, par ordre d'importance, ceux qui leur apparaissent les plus menaçants. Cette fois, les problèmes sociaux furent évoqués avec plus d'insistance que l'économie et la constitution: pollution (52%), survie du français (50%), énergie (50%), condition de la jeunesse (47%), condition des personnes âgées (44%), logement (39%), inégalités sociales (38%), grève dans la fonction publique (37%), condition féminine (33%) et rapatriement de la constitution (32%).

Les sondeurs ont enfin tenté de lever le voile sur les rêves qui habitent les Québécois. Invitées à donner leurs préférences pour le Québec idéal de demain, les personnes interrogées ont insisté sur l'avenir constitutionnel: création d'emplois (127 personnes), indépendance politique (55), entente avec le gouvernement fédéral (48), amélioration du climat économique (43), autonomie du Québec (35), souveraineté-association (18), Québec français (17), accroissement des mesures sociales (16), diminution de l'inflation (16), augmentation des salaires (11), règlement du problème constitution (9), développement des ressources

énergétiques (5) et amélioration du système d'éducation (4).

Toute une autre partie de ce sondage portait sur les intentions de vote et demeure encore secret. Il a néanmoins été permis de savoir que les réponses indiquent une faible avance du Parti québécois sur le Parti libéral de Claude Ryan.



Moi un pollueur?

JAMAIS!

AQTE

Justice ou injustice pour les femmes

LIBRE A ELLES
Odile Dhavernas
Petite sœur née
Prépare suicide



Une femme avocate, et d'autres femmes autour d'elle, au fil de leurs affrontements avec la justice pour effacer un jour les lois qui les asservissent, les verdicts qui les écrasent, se racontent... Témoignage chaleureux et poignant réquisitoire contre la violence faite aux femmes. 160 pages. \$9.95

LIBRE A ELLES

Collection dirigée par Monique Cahen

SEUIL

Les Trois Tilleuls
Restaurant Français

290 rue Richelieu
St-Marc-sur-Richelieu
(sortie 112, Trans-Canadienne)

Spécial du vendredi midi

le coquetel de petites
crevettes de Matane
le Filet Mignon au poivre
garni carottes glacées
pommes boulangères
le café Moka

\$6.75

P.S.: Réservations s.v.p.
tél.: 584-2231

Une oasis contre l'air sec

Humidificateurs

Ces appareils aident à maintenir un taux d'humidité convenable, réduisent l'irritation de la gorge et les troubles des sinus, protègent les plantes et meubles, bref, ils assurent un maximum de confort durant l'hiver.

(Egalement disponible pour système central)

PURIFI-TRONIQUE INC.
5505 PAPINEAU, 527-3646
VENTE • SERVICE • LOCATION

Association d'économie politique (A.E.P.)

Séminaire

Marcel Gilbert

coordonnateur des négociations, secteur public C.S.N.

Analyse des règlements salariaux des trois fronts communs au Québec

Judi, le 26 février 1981 20 h 00

Salle A-1780

Université du Québec à Montréal
1255, rue St-Denis,
pavillon Hubert Aquin

guérin l'éditeur qui édite

Chimie organique

5e édition de Hart/Schuetz
419 pages
\$12.95

Chimie organique
5e édition
Hart/Schuetz

Extrait table des matières:

- Introduction
- La liaison chimique dans les composés organiques
- Les hydrocarbures saturés et insaturés
- Les isomères géométriques et conformères
- Les hydrocarbures insaturés
- Les composés aromatiques
- Stéréoisomérisie et activité optique
- Les alcools et les phénols
- Les éthers
- Les dérivés halogénés
- Les composés carbonyles: aldéhydes et cétones
- Les composés carbonyles: Acides carboxyliques, esters et autres dérivés acylés
- Les lipides
- Amines, amides et composés azotés apparentés

— Les glucides
- Les acides aminés et les protéines
- Les nucléotides et les acides nucléiques
- Introduction à la spectroscopie

En vente dans toutes bonnes librairies et aux librairies Guérin:

4560 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 849-1112

Station Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tél.: (514) 677-6525

168 est. rue Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Tél.: (514) 861-5647

4440 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 843-6241

Évacuations à l'extrémité est de l'île de Montréal

Le risque de graves inondations s'accroît davantage

par André Tardif

Les pluies quasi diluviennes qui se sont abattues au nord de la métropole tôt hier matin pourraient avoir des répercussions catastrophiques au cours des prochains jours, voire des prochaines heures. Mais en fin de journée hier, nul ne voulait, ou n'osait, prédire le pire, au sujet des inondations qui pourraient s'ensuivre.

Jusqu'à 13 h. hier, alors que les orages tiraient à leur fin et se transformaient graduellement en bruine, il était tombé, selon le Centre de prévisions atmosphériques d'Environnement Canada, à Dorval, un total global de 42 millimètres de pluie à Sainte-Agathe, soit l'équivalent de 42 centimètres de neige (environ 16 pouces).

Combinée à toute la pluie tombée la semaine dernière et au temps doux qui persiste depuis bientôt 10 jours, cette nouvelle précipitation pourrait entraîner des complications dans une situation devenue très précaire dimanche mais qui avait eu tendance à se stabiliser par la suite, en l'absence de pluie. Car les ruisseaux et rivières des Laurentides, en crue manifeste, finiront par déverser leur trop-plein sur la rive nord, en particulier dans les rivières des Mille-Îles et des Prairies déjà gonflées prématurément.

Dans le secteur de Terrebonne et Lachenaie, à l'extrémité est de l'île de Montréal et où les deux rivières précitées se rejoignent, Urgence-Environnement — un organisme de surveillance et de contrôle qui regroupe le ministère de l'Environnement du Québec, la Protection civile et les autorités des municipalités touchées — a demandé aux citoyens riverains d'évacuer immédiatement leur domicile et de n'y pas revenir tant qu'un autre avis n'aura pas été transmis.

Des travaux de dynamitage ont été entrepris, hier après-midi, afin de dégager la glace qui s'amoncelait en embâcle, en amont du pont Le Gardeur, et qui empêchait l'écoulement normal des eaux. Entre-temps, une vingtaine de familles de Lachenaie se sont réfugiées dans l'église, où a été établi un centre de secours. Un petit brise-glace, qui opère habituellement dans ce secteur en mars, se mettrait à l'oeuvre une fois le dynamitage terminé.

Selon un porte-parole d'Hydro-Québec, la situation n'est toutefois pas aussi menaçante qu'on pourrait le croire, du moins si l'on en juge d'après le débit d'eau au barrage de Carillon, sur la rivière Outaouais, laquelle alimente essentiellement la rivière des Mille-Îles.

M. Maurice Hébert, un porte-parole de l'Hydro, révèle en effet que si le débit d'eau à Carillon atteignait hier un seuil plus que critique de 199.000 pieds cubes à la seconde, forçant ainsi l'ouverture partielle des digues en raison de l'absence de réservoir pour ce barrage au fil de l'eau, on était encore loin du débit de 277.000 p.c./sec. enregistré au printemps 1976, année où la rive nord de Montréal avait été gravement touchée par des inondations.

Du côté de la météo, Environnement Canada laisse percer une lueur d'espoir pour demain, du moins dans la région de Pontiac-Témiscamingue, à la tête de l'Outaouais. Le thermomètre pourrait en effet y descendre, pour la première fois depuis 10 jours, sous le point de congélation, ce qui atténuerait d'autant les risques d'inondation dans la région Hull-Ottawa, tout aussi menacée que la région montréalaise.

«Mais même si ce refroidissement ne se matérialise pas, la température doit se

rafraîchir lentement, avec un maximum de 8 degrés Celsius en moyenne au lieu des 15 degrés souvent atteints au cours des derniers jours, et des minimums de 2 à 4 degrés», a dit le porte-parole de la météo.

Si aucun temps ensoleillé n'est en vue pour l'imminent, aucune autre pluie n'est non plus annoncée pour les prochains jours, après la chute de 18.4 ml enregistrée sur Montréal hier et les 21.6 ml tombés sur la région outaouaise. «Le gros est passé et ça s'atténue avec la lente arrivée d'un léger front froid», ajoute-t-il.

Si la menace d'inondations graves semble limitée à la région métropolitaine pour le moment, ailleurs au Québec on se remet lentement de la crue soudaine de certains cours d'eau survenue en fin de semaine. A Richmond notamment, où un embâcle s'était formé sur la rivière Saint-François et avait provoqué une hausse catastrophique des eaux, on a évalué les dommages à environ \$3 millions et demandé l'aide du gouvernement du Québec.

Un peu partout, des résidences ont été inondées et les occupants temporairement évacués, dans quelques quartiers de Laval notamment. Mais le pire n'est pas encore venu, sauf peut-être pour les camionneurs québécois.

Le ministre des Transports, M. Denis de Belleval, a en effet annoncé hier qu'à compter d'aujourd'hui, les restrictions habituellement imposées à la circulation lourde aux environs du 20 mars, sont en vigueur sur tout le réseau routier québécois. Il ne peut prévoir combien de temps ces restrictions seront en vigueur puisqu'en temps de dégel, la résistance du réseau diminue de 40% et le seuil critique est dépassé dans la plupart des régions.



Ce n'est pas sans une certaine nostalgie que les Montréalais qui utilisaient autrefois le pont étroit de Terrebonne en direction de Saint-Donat ont tout à coup découvert hier que la rivière des Mille-Îles, en crue, l'avait rendu inutilisable, pour le moment du moins. Ayant aujourd'hui fait place au pont de l'autoroute 25, le pont de Terrebonne n'est même plus utilisable pour la circulation locale, menant à la montée Saint-François dans Laval. Les habitations en bordure sont d'ailleurs presque toutes évacuées en raison du haut niveau de la rivière, causé par un dégel prématuré et des pluies anormales pour ce mois-ci de l'année. (Photo Jacques Grenier)

Le pape exhorte les puissances à surmonter la tentation de dominer

TOKYO (d'après Reuter et AFP) — Après avoir rendu visite à l'empereur Hirohito, le pape Jean-Paul II a célébré hier une messe en japonais au cours de laquelle il a demandé aux puissances nucléaires de surmonter «la terrible tentation de dominer autrui par la destruction nucléaire».

C'est la première fois qu'un pape franchit le seuil du palais impérial de Tokyo, comme Jean-Paul II l'a lui-même remarqué.

Le monarque japonais, que des millions de shintoïstes vénèrent jadis à l'égal d'un dieu, a pour sa part déclaré que son pays devait beaucoup au catholicisme, qui a introduit la culture occidentale au Japon.

Le pape, qui est resté trois quarts d'heure avec l'empereur au lieu de 30 minutes prévues, a répondu qu'il espérait que d'autres échanges, spirituels aussi bien que matériels, auraient lieu entre l'Europe et le Japon.

Accordant au souverain pontife le traitement réservé aux chefs d'État — bien que la visite du pape au Japon soit en principe de caractère privé — l'empereur avait envoyé sa limousine pour amener Jean-Paul II à son palais. Il a accueilli sous la neige le souverain pontife sur le perron du bâtiment de réception.

L'empereur a conduit le souverain pontife dans la Take No Ma, «la salle des Bambous», une sobre et élégante pièce entièrement blanche. Hiro Hito, qui fêtera en avril prochain son 80e anniversaire, la silhouette légèrement voûtée, paraissait frêle à côté de

Jean-Paul II, que ses 10 jours de voyage en Asie ne semblaient pas avoir fatigué.

Le pape s'est ensuite rendu au stade de Korakuen, où il a célébré une messe en plein air devant 35.000 fidèles. C'est la congrégation catholique la plus importante jamais réunie au Japon, qui ne compte que 400.000 catholiques, contre quelque 98 millions de shintoïstes.

Se référant au bombardement en 1945 d'Hiroshima et de Nagasaki qu'il doit visiter aujourd'hui, le souverain pontife a dit: «Le nom de la ville japonaise de Hiroshima est devenu le symbole de ce qui menace l'humanité toute entière, si elle ne réussit pas à surmonter la terrible tentation de dominer autrui par la destruction nucléaire.»

La foule s'était rassemblée nombreuse malgré une pluie fine pour assister à la messe célébrée par le pape «pour la justice et la paix». Utilisant le missel spécial qu'on lui avait préparé à l'avance en japonais phonétique avec la traduction latine, le Saint-Père, d'après plusieurs témoins, n'a fait aucune erreur de prononciation.

Il a également prononcé son sermon en japonais en commentant la parole de l'Évangile: «Je vous laisse ma paix, je vous donne ma paix.»

Jean-Paul II a terminé sa deuxième journée japonaise avec les jeunes — ils étaient 7.000, la police ayant fixé cette limite — parlant de la paix, du sport, de l'amour, de l'espoir, de la musique et encore de la paix.

'FAUT-IL LES ARROSER SOUVENT?'

«J'expliquais justement à la caissière de ma caisse populaire, qu'à ma retraite, j'aimerais me consacrer à la culture des phaphilio pedilum d'Afrique! »

Le plan d'épargne-retraite avec la caisse populaire, vous assure une sécurité financière pour l'avenir, tout en vous permettant de réaliser, dès aujourd'hui, des économies d'impôts.

En effet, les montants

souscrits à votre épargne-retraite sont déductibles de votre revenu imposable et vous rapportent un intérêt très avantageux.

L'épargne-retraite à votre caisse populaire: un plan d'épargne rassurant pour l'avenir et avantageux dès maintenant. Le 1er mars est la date limite d'adhésion pour les déductions sur votre prochain rapport d'impôts. Venez et parlons-en!

PARLONS D'ARGENT.

Votre REER option PLACEMENT À TAUX FIXE est disponible dans la plupart des caisses populaires

la caisse populaire  desjardins

Disponible aux caisses suivantes:

CAISSE POPULAIRE D'OUTREMONT
1145 ouest, Ave Bernard
Outremont, H2V 1V4
Directeur: Roger Patenaude
274-5639

CAISSE POPULAIRE MONT-ROYAL
1335, rue Canora
Ville Mont-Royal, H3P 2J5
Directeur: Jean-Paul Desjardins
342-1081

CAISSE POPULAIRE DE NOTRE-DAME-DES-NEIGES
5480, Chemin Côte-des-Neiges
Montréal, H3T 1Y5
Directeur: André Huberdeault
735-1574

CAISSE POPULAIRE EDOUARD-MONTPETIT
2332, Boul. Edouard-Montpetit
Montréal, H3T 1J4
Directeur: Michel Leclerc
735-6164

Un choix judicieux pour étaler vos revenus exceptionnels et diminuer vos impôts

La rente à versements invariables

La rente à versements invariables a été conçue spécialement pour répondre aux préoccupations financières de ceux qui reçoivent une forte somme en quittant leur emploi, qui réalisent un gain de capital imposable ou qui perçoivent des revenus irréguliers, comme les artistes et les sportifs, par exemple.

Un contrat avantageux
Cette rente constitue en fait un contrat qui vous permet d'étaler un tel revenu sur

un certain nombre d'années et d'en différer ainsi l'impôt.

Un placement intéressant

La rente à versements invariables de la Fiducie du Québec garantit un intérêt élevé pour la durée du contrat. Et il n'y a aucuns frais d'adhésion, de gestion, ni de fermeture.

Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations, ou même une soumission immédiate.

Venez ou téléphonez.

Nos succursales Modes d'épargne sont ouvertes jusqu'à 21 heures ce soir. De 9 heures à 17 heures le samedi 28 février.



MONTREAL
Complexe Desjardins
(514) 281-8834
1-800-361-6840, poste 8840

LAVAL
Place Val des Arbres
(514) 668-5223
1-800-361-3803



Fiducie du Québec

QUÉBEC (418) 653-6811 SHERBROOKE (819) 566-5667 CHICOUTIMI (418) 549-5746

 desjardins

Pakistan: l'opposition tente de se mobiliser

ISLAMABAD (AFP) — Les manifestations d'étudiants et les arrestations de dirigeants politiques qui se poursuivent au Pakistan depuis trois semaines font apparaître une mobilisation de l'opposition jamais égalée depuis le coup d'État du général Zia ul Haq en juillet 1977.

Plusieurs établissements d'enseignement supérieur ont été fermés par les autorités militaires. Dans le Balouchistan des manifestations ont eu lieu bien que l'hiver y soit une période de vacances universitaires. Seul le Sind dont la capitale est Karachi, la plus grande ville du Pakistan, ne semble pas avoir été touché par l'agitation étudiante.

Une dizaine de dirigeants ou de personnalités des partis politiques interdits — de la droite musulmane («l'Alliance nationale pakistanaise») au Parti démocratique national (gauche) — ont été arrêtés ou assignés à résidence en vertu de la loi martiale.

Le Parti du peuple Pakistanais (PPP) de l'ancien premier ministre Ali Bhutto, exécuté par le régime, semble particulièrement visé par les précautions policières.

La Begum Nusrat Bhutto, veuve du premier ministre, et sa fille Benazir, qui sont à la tête, du PPP et jouent un rôle prépondérant dans le mouvement récemment créé pour la restauration de la démocratie (MRD), regroupant neuf des anciens partis politiques, n'ont pas eu le droit de se rendre à Peshawar où les manifestations les plus dures ont fait cinq blessés jeudi dernier.

Les étudiants y avaient ouvert le feu sur la police au cours d'une manifestation. Peshawar est sans doute la ville où le régime de l'ancien premier ministre a con-

servé le plus de nostalgiques.

Les derniers troubles ont affecté Bannu, à 200 kilomètres au nord d'Islamabad où les cortèges ont été dispersés par la police qui a chargé et employé des grenades lacrymogènes.

Actuellement le mouvement qui, selon certains observateurs, pourrait constituer une menace sérieuse pour le régime du général Zia ul Haq, est encore confiné aux universités et aux États-majors politiques et les masses populaires musulmanes, illettrées à plus de 80 p.c., ne semblent pas avoir réagi aux incidents.

De son côté le gouvernement s'efforce de ne pas envenimer la situation en ayant recours à une répression brutale et les policiers de Peshawar, sur lesquels les étudiants ont tiré, ont soigneusement évité de faire usage à leur tour d'armes à feu.

Entre l'opposition, qui tente de se mobiliser et a exigé récemment l'organisation d'élections libres sous trois mois et le pouvoir une sorte de course de vitesse s'est engagée, estiment les observateurs à Islamabad.

Après avoir tenté de faire accepter un référendum sur la politique d'islamisation, au lieu des élections promises à plusieurs reprises, le gouvernement va probablement élargir son assise populaire par un remaniement de structure améliorant la représentativité des provinces et leur conférant une certaine autonomie.

L'officiel «Pakistan Times» a annoncé hier pour le 23 mars un remaniement du cabinet fédéral, la création d'un conseil fédéral de 300 membres ainsi que celle de gouvernements provinciaux qui remplaceront vraisemblablement les actuels gouvernements militaires.

Washington songe à dépêcher des conseillers militaires au Salvador

WASHINGTON (d'après AFP et AP) — Le Pentagone a remis à la Maison-Blanche un plan d'action prévoyant un certain nombre de mesures d'assistance militaire au Salvador, a-t-on appris hier au département américain de la Défense.

Ce plan, qui est actuellement examiné par les spécialistes du Conseil national de sécurité, prévoit l'envoi de matériel de communications, de vedettes garde-côtes et de personnel militaire, parlant espagnol, pour entraîner les forces salvadoriennes.

Bien que le département d'État ait précisé dans la matinée qu'il n'était pas prévu pour l'instant d'augmenter le nombre des militaires américains en mission au Salvador, le Pentagone recommande vivement l'envoi d'instructeurs pour aider l'armée salvadorienne (16.000 hommes) à combattre les guérilleros soutenus, selon Washington, par l'Union soviétique.

19 spécialistes de l'armée de terre américaine, en plus des huit conseillers militaires de l'ambassade des États-Unis, se trouvent actuellement au Salvador.

Des missions de la marine et de l'armée de l'air américaines pourraient également se rendre prochainement au Salvador pour étudier sur

place les besoins de ce pays en matière de défense.

Le Pentagone estime en effet que le Salvador n'a pas les moyens de surveiller efficacement ses côtes et son territoire où parviennent clandestinement par air et par mer des armes aux guérilleros.

De son côté, le président Ronald Reagan a déclaré hier que les États-Unis n'ont pas «l'intention» de s'engager au Salvador dans un conflit semblable à celui du Vietnam.

Au cours d'une conférence de presse impromptue, le chef d'État a déclaré: «Nous soutenons le gouvernement là-bas contre ceux qui essaient de le renverser par la violence.»

Il a ajouté que bien que l'Union soviétique ait démenti qu'elle livrait des armes aux maquisards, «les preuves que nous avons et que nous avons rendues publiques... montrent qu'elle est impliquée».

Comme on lui demandait si les États-Unis risquaient d'être impliqués dans un conflit dont ils auraient du mal à se sortir, le président américain a répondu: «Ces questions relèvent du syndrome du Vietnam... nous n'avons pas l'intention d'être impliqués dans une telle situation».

Par ailleurs, la plus grande concentration de navires de

guerre américains au monde se trouve actuellement dans la région des Antilles, au moment où les États-Unis envisagent de prendre des mesures pour empêcher la livraison d'armes par l'URSS et ses alliés communistes aux guérilleros du Salvador, a-t-on appris hier au Pentagone.

Quarante-et-un bâtiments, dont le porte-avions America (80.000 tonnes), participent à

l'exercice aéro-naval Readex 1-81 au large de l'île de Porto Rico.

Un porte-parole militaire a toutefois indiqué à l'AFP que cet exercice était prévu de longue date et qu'il s'agissait d'une pure «coïncidence» avec les événements au Salvador.

L'exercice Readex 1-81, qui a commencé le 3 février, doit durer six semaines. Il a notamment pour objectif de tes-

ter la défense américaine dans la région des Antilles.

À Panama, où 9.400 soldats américains sont stationnés, un exercice de défense aérienne baptisé Black Hawk est également en cours. Trois mille militaires américains y participent aux côtés des forces panaméennes. Les États-Unis sont responsables de la sécurité du canal de Panama jusqu'en l'an 2.000.

La gauche défaite aux élections du Koweït

KOWEIT (Reuter) — Les élections législatives qui se sont déroulées lundi au Koweït se sont traduites par une victoire des fondamentalistes islamiques et des jeunes technocrates sur les candidats de gauche qui dominaient auparavant l'opposition parlementaire, aucun de ces derniers n'ayant obtenu de siège.

Cette défaite des «radicaux», dans un scrutin qui marque le rétablissement du système parlementaire après quatre ans d'interruption, est de nature à combler l'attente du gouvernement comme celle de plusieurs autres États du Golfe moins disposés à tenter la même expérience, estime-t-on dans les milieux politiques.

Les partis politiques étant interdits au Koweït, chaque candidature revêtait un caractère individuel marqué. Les résultats montrent cependant que près de la moitié des 50 députés du nouveau parlement sont d'origine bedouine, et comme tels acquis dans leur majorité au gouverne-

ment. Les candidats de gauche les plus en vue ont tous été battus, y compris leur principal dirigeant, M. Ahmed Al-Khatib. En revanche, les fondamentalistes musulmans, portés par l'actuel regain de l'islam, ont obtenu cinq sièges, ce qui les fait accéder pour la première fois en force à l'Assemblée.

Quatre candidats de la minorité musulmane chiite ont en outre été élus. Trois d'entre eux sont des sympathisants de la révolution islamique iranienne et de l'imam Ruhollah Khomeini, indiquent de source politique.

Plus de la moitié des nouveaux députés n'ont jamais exercé de fonctions parlementaires dans le passé, et l'on s'accorde à estimer que la physionomie de l'Assemblée reflète à la fois les changements survenus dans l'opinion depuis 1975 et les modifications apportées au système électoral.

Le gouvernement avait en effet porté de 10 à 25 le nombre des circonscriptions, brisant ainsi les «agglomérats» de suffrages qui avaient permis de se maintenir à nombre d'anciens députés.

Une douzaine de jeunes technocrates ont été élus lundi, presque tous pour la première fois, et l'on s'attend dans les milieux politiques qu'ils jouent désormais à l'Assemblée le rôle moteur qui re-

venait auparavant aux opposants de gauche. Ce sont pour la plupart des hommes d'affaires et des fonctionnaires, représentants du Koweït le plus moderne. De source diplomatique, on souligne que plusieurs autres pays du Golfe, et même certains milieux koweïtiens, voyaient d'un oeil très critique le rétablissement de la démocratie parlementaire dans le pays, au moment où la région fait encore face aux retombées de la révolution iranienne, du conflit irano-irakien et de la crise afghane.

Le Parlement koweïtien est élu par un très modeste pourcentage de la population mais dispose de pouvoirs étendus, qui peuvent l'amener à jouer un rôle de premier plan à travers l'ensemble du Golfe.

Par surcroît, la nouvelle Assemblée travaillera de concert avec un nouveau gouvernement. Le cabinet dirigé par le prince héritier Cheikh Saad al-Abdulla al-Sabah a en effet dé-

missionné hier, et une nouvelle équipe doit être désignée avant la première session de l'Assemblée le 9 mars prochain, a fait savoir M. Abdul-Aziz Hussein, porte-parole du gouvernement.

Sur les 1,3 million de résidents que compte le Koweït, moins de 42.000 ont été autorisés à participer au scrutin. Seuls les nationaux de plus de 21 ans et de sexe masculin ont le droit de vote. Les étrangers représentent 60 pour cent de la population totale, et les femmes plus de 50 pour cent de la communauté koweïtienne.

Le rétablissement du système parlementaire coïncide avec le 21ème anniversaire de l'indépendance du Koweït à l'égard de la Grande-Bretagne, qui doit être marquée demain par des festivités et un défilé militaire. Le gouvernement a également annoncé à cette occasion la libération de 550 détenus, dont 135 ressortissants koweïtiens.

Échec des politiques agricoles en Guinée

ABIDJAN (Reuter) — Le président Ahmed Sekou Touré a dressé lundi le constat d'échec des différentes politiques agricoles mises en oeuvre en Guinée depuis l'indépendance en 1958.

Dans son rapport à l'ouverture de la 47ème session du Conseil national de la révolution (CNR), le chef de l'État a invité les participants à «ouvrir un large débat permettant à chacun d'exprimer librement son point de vue critique».

Le président Touré, dont les propos ont été rapportés par Radio-Conakry, a imputé une bonne part de cet échec aux «menées subversives dont le pays a été l'objet de la part de l'impérialisme».

Mais il a aussi reconnu sa part de responsabilité en évoquant «l'inconstance de notre attitude» et les «réticences au socialisme».

Ce n'est pas la première fois que le dirigeant guinéen reconnaît avoir échoué dans sa politique agricole. Après avoir instauré au lendemain de l'indépendance «l'investissement humain» comme base de production, M. Touré se ravisa quelques années plus tard pour créer le service civique.

L'échec de cette politique vers la fin des années 60 l'amena à créer des «centres d'enseignement révolutionnaires» dont l'objectif devait être la création de «cités socialistes».

C'est ainsi que la banane, principal produit d'exportation ayant l'indépendance avec 100.000 tonnes, avait chuté à 65.000 tonnes.

BOUQUINEZ À L'AISE

À

L'agence du livre français inc.

1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —

Tél.: 844-6896 844-6438

Les réfugiés tchadiens affluent le long de la frontière soudanaise

GUENEINA, Soudan (AP) — Les réfugiés arrivent à pied, à travers 150 kilomètres de désert. Hommes, femmes et enfants, épuisés, fuient les troupes lybiennes et les forces fidèles au président tchadien Goukouni Weddeye.

Selon des sources militaires soudanaises, des hélicoptères de combat lybiens donnent la chasse aux réfugiés, volant, parfois, l'espace aérien du Soudan.

À Gueneina, ville bien défendue située à la frontière tchado-soudanaise, on déclare, dans les milieux militaires, qu'un certain nombre

d'incidents ont eu lieu lorsque des patrouilles lybiennes ont rattrapé des fugitifs et que des coups de feu ont éclaté.

Les Lybiens se sont toutefois repliés avant d'affronter les forces soudanaises, ont déclaré des officiers. On ne sait pas s'ils ont réellement passé la frontière et pénétré au Soudan.

«Nous ne tirerons pas les premiers», a dit un officier soudanais. «Nous ne voulons pas être accusés de provocation. Mais à la moindre attaque, nous résisterons».

La tension et l'afflux de réfugiés dans l'ouest du pays

sont les conséquences directes de la guerre au Tchad qui a opposé les milices du président actuellement en exercice Goukouni Weddeye aux troupes fidèles à l'ex-ministre de la Défense, Hissène Habré.

Le colonel Kadafi a envoyé des chars et des avions pour aider le président Goukouni Weddeye à écraser les troupes de Hissène Habré et de durs combats ont eu lieu jusqu'à la chute de la capitale tchadienne, N'Djamena, le 15 décembre dernier.

Tandis qu'Hissène Habré se réfugiait à l'ouest au Cameroun, ses soldats s'enfuyaient

par milliers en direction de l'est, vers la ville tchadienne d'Abéché, distante de 650 km.

Abéché, quartier général des forces d'Hissène Habré pendant des années, se trouve à 150 km de la frontière soudanaise. Le Soudan est ainsi devenu le seul refuge des troupes en déroute d'Hissène Habré lorsque les Lybiens, victorieux, ont commencé à les chasser de leur enclave.

«Nous nous sommes enfuis. Nous ne pouvions rien faire d'autre. Les chars entraient dans notre village et les avions nous bombardaient de toutes parts», a raconté Martine El-lois, une réfugiée venant d'Abéché.

La traversée du désert a duré une semaine, sous un soleil brûlant.

M. Abdel Rahman Bashir, commissaire soudanais aux réfugiés, a déclaré qu'il se trouvait 8.000 réfugiés tchadiens au Soudan et que tous les jours il en arrivait d'autres.

Ils sont provisoirement installés dans des camps près de la frontière, à la limite du désert et des plaines verdoyantes et fertiles du Soudan. La nuit, ils sont entassés sous des tentes, dans des bungalows de briques rouges et des huttes de paille. La journée, les adultes, assis, attendent. Les enfants, dépenaillés jouent avec des jouets de fortune: des paquets de cigarettes vides.

Bien que le Soudan, très pauvre, accueille déjà 500.000 réfugiés venus d'Éthiopie,

d'Ouganda et du Zaïre, il continue à leur ouvrir ses portes. Le gouvernement du général Gaafar Nimeiry a fait appel à une aide internationale de plus en plus importante au fur et à mesure que leur nombre croît.

L'aide aux réfugiés, dispersés dans des camps à travers un pays qui a peu de routes, devient un problème de plus en plus difficile.

«Seuls, nous ne pouvons y faire face et, cependant, nous devons nous en occuper», a déclaré M. Bashir, dans une interview.

M. James Poole, délégué de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, s'est rendu dans les camps en compagnie de M. Emmanuel Osumnu, représentant à Khartoum du Haut-Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés, et de M. Ahuma Adodoaji, membre d'une organisation américaine, la «World Vision International».

«Ils ont besoin de médecins, d'infirmières, de médicaments, de couvertures, d'aliments riches en protéines. Il faut aussi que le système de distribution soit considérablement amélioré», a dit M. Poole.

Certaines organisations de secours, comme Oxfam en Angleterre et le Secours catholique ouest-allemand, ont apporté leur aide par le biais du Haut-Commissariat des Nations unies, ont déclaré des responsables.

L'Égypte et le Soudan s'en prennent à la Libye

ADDIS ABEBA (Reuter) — L'Égypte et le Soudan ont condamné hier, au deuxième jour de la conférence des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de l'unité africaine à Addis Abeba, l'intervention libyenne au Tchad.

De source proche de la conférence, on indique que M. Pierre Boutros Ghali, ministre d'État égyptien aux Affaires étrangères, a déclaré lors de la réunion que la pré-

sence de troupes libyennes au Tchad et le projet de fusion entre les deux États affectaient les pays voisins et tout le continent africain.

Condamnant l'action libyenne, le ministre égyptien a appelé à l'application d'un plan de l'OUA adopté à Lagos en janvier dernier et proposant des élections sous les auspices de l'organisation et l'envoi d'une force africaine de maintien de la paix.

De son côté, M. Mohamed Mirghani, ministre d'État soudanais aux Affaires étrangères et chef de la délégation soudanaise à la conférence, estime dans un communiqué que l'intervention libyenne a aggravé la situation au Tchad.

Le communiqué soudanais dément également que la Libye soit prête à livrer des armes au Soudan, et que de nouvelles perspectives de coopération entre les deux pays soient en vue. Ces allégations avaient été publiées par l'agence libyenne de presse.

Ces informations, poursuit le communiqué, «s'inscrivent dans le cadre d'une campagne

de propagande malveillante lancée par la Libye contre le Soudan et contre de nombreux pays africains». Le ministre soudanais ajoute que ces allégations ont été publiées de façon à coïncider avec la conférence d'Addis Abeba, visant ainsi à insinuer que le Soudan avait modifié sa position à l'égard de l'intervention libyenne.

Il a estimé que l'organisation pan-africaine devrait accroître son soutien à la Swapo (Organisation des peuples du sud-ouest africain).

DE L'AIR PUR À VOLONTÉ

Pour combattre la pollution de l'air à l'intérieur, purificateurs d'air électroniques Elcar avec générateur d'ions négatifs. Pour usage résidentiel et commercial. Pour informations:

Swissca Incorporée
866-9237

maison
Le Caron

EXPOSITION

Lars Larsen

JUSQU'AU 10 MARS

HEURES D'OUVERTURE:
Mercredi au dimanche: 11h00 à 18h00

1874 Notre-Dame ouest
Montréal, Qué., H3J 1M6
514-931-0252

L'informateur

Du lundi au vendredi PIERRE PASCAU est votre "informateur" entre 13h15 et 15h00. En compagnie des gens qui sont au cœur de l'actualité, PIERRE PASCAU fait le point sur les questions qui préoccupent les Québécois.

13h15 - 15h00

CKAC 73

avec pierre pascau

L'ouverture de Brejnev

Reagan lie sa réponse à l'évolution au Salvador

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis ont signifié hier à l'Union soviétique que leur réponse aux avances du président Leonid Brejnev pour une reprise du dialogue au sommet dépendrait en partie de l'attitude du bloc communiste au Salvador.

Réagissant lui-même pour la première fois au discours prononcé lundi par M. Brejnev, le président Ronald Reagan s'est déclaré «très intéressé» par les propositions qu'il contenait. Mais il s'est empressé d'ajouter que le rôle de l'Union soviétique dans l'armement des insurgés du Salvador était «une des questions qui doivent être réglées» pour que le dialogue puisse reprendre.

«Vous ne pouvez pas traiter seulement d'un aspect des re-

lations internationales», a dit le président au cours d'une brève conférence de presse improvisée. «Vous devez tenir compte de tous les problèmes qui nous divisent».

Dans son discours à l'ouverture du 26ème congrès du parti communiste de l'URSS, M. Brejnev avait suggéré que les rencontres américano-soviétiques au sommet reprennent, surtout pour relancer la négociation d'accords sur le contrôle des armements stratégiques, en panne depuis l'abandon du processus de ratification du traité SALT-2 par les États-Unis.

À la suite du président Reagan, le département d'État a réaffirmé l'application pratique de la théorie du «linkage», qui lie l'attitude des États-

Unis envers l'Union soviétique à son comportement «global» à travers le monde.

«On peut dire que le comportement soviétique aura une influence significative sur nos réactions à toutes les propositions soviétiques», a déclaré M. William Dyess, porte-parole du département d'État. Il a précisé que cela visait en particulier les actions de l'URSS que les États-Unis reprochent en Afghanistan, au Salvador et en Angola.

Les États-Unis considèrent par ailleurs qu'au Moyen-Orient «la priorité immédiate est de renforcer le niveau de sécurité, en concert avec nos amis, contre la menace soviétique grandissante visant cette région».

Certaines des propositions de M. Brejnev paraissent

néanmoins et au premier abord «très intéressantes», notamment celle concernant l'élargissement jusqu'à l'Oural des mesures de confiance en Europe, a poursuivi le porte-parole du département d'État, qui a noté qu'il s'agissait d'une proposition française approuvée par Washington.

D'autres sujets évoqués par M. Brejnev, comme le contrôle des armements, demandent à être étudiés pour voir «s'ils valent la peine d'être poursuivis, ou s'il s'agit simplement d'une réaffirmation des positions soviétiques», a poursuivi le porte-parole.

L'étude approfondie et complète du long discours de M. Brejnev demandera du temps, a-t-il remarqué, en soulignant que les États-Unis «consulteront très étroitement leurs alliés» avant de prendre position sur les propositions du secrétaire général soviétique.



Stanislaw Kania de Pologne, Le Duan du Vietnam et Fidel Castro de Cuba assistent aux débats du 26ème congrès du parti communiste d'Union soviétique. (Photolaser AP)

Moscou invite l'Ouest à revoir sa position à la CSCE

MOSCOU (AFP) — Le Kremlin a officiellement confirmé hier soir son désir de voir s'ouvrir des négociations avec l'Occident dans la foulée des propositions formulées lundi par M. Leonid Brejnev. Dans le même temps, et arguant des récents événements en Espagne, les dirigeants soviétiques ont appelé les États-Unis et la Grande-Bretagne à revoir leur position sur certains thèmes en discussion à la conférence de Madrid.

«Nous espérons que la main que nous tendons sera prise», a déclaré mardi soir à la presse M. Vadim Zagladine, adjoint au chef de la section internationale du comité central du PCUS, qui faisait une première estimation des réactions occidentales aux propositions de M. Brejnev. Selon lui, celles-ci ont suscité «un très grand intérêt» à l'étranger, tant à Washington qu'à Paris et Bonn, où l'on a décidé de «les étudier avec attention».

Dans beaucoup de pays, a dit M. Zagladine, «on a souligné le caractère constructif

de ces propositions». Il faut espérer, a-t-il ajouté en substance, qu'une fois étudiées, elles déboucheront sur des rencontres et des négociations.

M. Brejnev avait notamment laissé entendre qu'il était prêt à rencontrer le président Ronald Reagan et fait une série de propositions sur le contrôle des armements, y compris la reprise des négociations SALT.

Dénouant ce qu'il a appelé «l'aventure fasciste» tentée lundi en Espagne, et qui «fort heureusement a échoué», M. Zagladine a estimé qu'elle jetait une lumière nouvelle sur la proposition faite à la CSCE de Madrid par la Roumanie. «Cette proposition, a-t-il dit, qui souligne la nécessité de lutter contre le fascisme sous toutes ses formes, a été rejetée par les États-Unis et la Grande-Bretagne. Il faut espérer que les derniers événements (en Espagne) inciteront les chefs des délégations respectives à réfléchir à nouveau à cette proposition».

Les délibérations de la journée au congrès ont été, en par-

ticulier, marquées par l'intervention, très attendue, de M. Stanislaw Kania, chef du PC polonais.

Autre orateur attendu, M. Fidel Castro s'en est violemment pris à «l'impérialisme américain», l'accusant de «menacer les patriotes du Salvador, de vouloir intimider le peuple révolutionnaire du Nicaragua et de tenter de rayer Cuba de la carte».

Répondant indirectement aux affirmations américaines sur les livraisons d'armes cubaines et soviétiques au Salvador — affirmations «insensées» selon M. Zagladine — le leader cubain a dit: «Les impérialistes yankees prétendent maintenant identifier le mouvement de libération nationale et la lutte des peuples pour des réformes sociales avec le terrorisme...» Ils tentent de montrer que ce qui se passe en Amérique centrale n'est pas le résultat d'une juste révolte des peuples face aux crimes, à la longue oppression et à l'exploitation effrénée, mais bien la conséquence de soi-disant conspirations internationales.

Ces consultations ont déjà commencé, a relevé le porte-parole américain, avec la visite à Washington du ministre français des Affaires étrangères, M. Jean François-Poncet, et du premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher. Avec les Soviétiques, les États-Unis sont «en contact permanent» par la voie diplomatique.

Le fait que les États-Unis aient constaté que certaines des idées de M. Brejnev présentent «l'apparence d'une possible nouveauté» ne doit pas conduire à «déduire prématurément que nous avons pris position sur ces sujets», a encore déclaré le porte-parole du Département d'État.

À propos du Moyen-Orient, le porte-parole a souligné que les États-Unis demeurent «pleinement engagés» à la recherche d'une paix globale entre Israël et les Arabes. Mais «ce processus de paix et le combat contre la menace soviétique au Moyen-Orient se renforcent mutuellement», a-t-il affirmé. À propos de la nature de cette «menace», le porte-parole américain a cité l'intervention soviétique en Afghanistan, l'affaiblissement politique de l'Iran et le conflit irano-irakien.

Kania déterminé à empêcher la contre-révolution en Pologne

MOSCOU (Reuter) — Le dirigeant communiste polonais Stanislaw Kania a déclaré hier au Kremlin que son parti avait la volonté et la force d'empêcher une contre-révolution dans son pays.

S'adressant aux 5.000 délégués du congrès du Parti communiste soviétique, M. Kania a remercié le peuple soviétique «pour sa compréhension et la confiance qu'il a manifestée dans notre capacité à résoudre nos problèmes de manière indépendante».

M. Kania a déclaré que «l'alliance avec l'Union soviétique sera toujours le principe de base de notre politique étrangère». Il a dit comprendre pourquoi les partis «frères» éprouvaient de l'inquiétude à l'égard de l'agitation sociale dans son pays. Le Parti polonais «est conscient de sa responsabilité internationale consistant à conduire le pays hors de l'actuelle crise intérieure», causée par les violations passées des normes socialistes.

Il a assuré le congrès que son parti était conscient de l'existence «d'éléments hostiles au socialisme, et a promis que tout serait fait pour mettre un terme à leurs dangereuses activités».

«Nous tenons à vous assurer que nous avons la volonté et la force d'empêcher la contre-révolution en Pologne», a-t-il dit, applaudi par les délégués.

L'accent mis par M. Kania sur la capacité de son parti de résoudre ses problèmes sans intervention de l'extérieur contraste avec l'importance accordée la veille dans le discours de Brejnev au soutien des alliés de la Pologne.

Le dirigeant soviétique avait affirmé que l'URSS n'abandonnerait pas la Pologne dans ses heures difficiles, et qu'elle pouvait fermement compter sur ses amis et alliés. M. Brejnev n'avait fait qu'une tiède allusion aux efforts des dirigeants polonais de résoudre leurs propres problèmes, et il s'était abstenu d'exprimer toute foi dans leur capacité de

le faire.

M. Brejnev avait suscité un tonnerre d'applaudissements en établissant une comparaison voilée de la situation en Pologne avec les crises hongroise et tchécoslovaque de 1956 et 1968, lorsque les tanks soviétiques intervinrent pour écraser la «contre-révolution» en Europe de l'Est.

«L'histoire du socialisme a connu toutes sortes de tribulations, il y a eu des temps difficiles et des situations critiques, avait-il déclaré. Mais les communistes ont toujours courageusement fait face aux attaques de l'adversaire et ont toujours, invariablement, vaincu. C'est ainsi qu'il en sera, et c'est ainsi qu'il en sera, et que nul ne doute notre détermination commune d'assurer nos intérêts et de défendre les acquis socialistes de nos peuples».

L'agence Tass a ultérieurement publié des citations, du discours de M. Kania, confirmant celles déjà communi-

quées de source ouest-européenne.

L'agence écrit que M. Kania a promis que la Pologne demeurerait un pays socialiste, un ferme allié de l'URSS et «un chaînon indestructible de la communauté socialiste».

Il a aussi promis que la Pologne serait un participant actif au Pacte de Varsovie et à toutes les activités du Comecon.

«La situation en Pologne et autour d'elle est directement liée à la sécurité de tous les pays socialistes», a-t-il dit, selon une citation de Tass. «La communauté socialiste est indestructible, et sa défense est l'affaire non seulement de chaque État, mais de toute la coalition socialiste».

La déclaration Kania est considérée comme une approbation par le secrétaire du Parti Ouvrier polonais de la validité de la «Doctrine Brejnev», utilisée pour justifier l'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968.

L'économie soviétique stagne

PARIS (AFP) — Le président Leonid Brejnev n'a pas ménagé ses critiques sur la gestion de l'économie de l'URSS, dans son rapport au 26ème congrès du Parti communiste soviétique.

Dénouant notamment «les mécomptes dans la planification, les manifestations d'incurie», il a souligné que tous les objectifs du 10ème plan n'ont pas été réalisés. Globalement, le taux de croissance annuel, qui avait été fixé à 4,7%, n'a atteint que 4,2%, et pour le quinquennat qui vient de commencer, l'objectif de croissance a été encore

abaissé à 3,5%.

L'URSS, comme les autres pays de l'Est, n'échappe donc pas à la crise économique qui se perpétue en Occident. Pour y faire face, elle doit poursuivre, sinon augmenter, ses achats à l'Ouest, surtout dans deux domaines, les équipements et la technologie et les denrées agricoles et alimentaires dont la production est le point le plus faible des régimes collectivistes.

Mais comme l'URSS est déjà endettée de plus de 20 milliards de dollars à l'égard des pays occidentaux, elle doit poursuivre ses efforts pour

équilibrer ses échanges avec ces pays. C'est ce qu'elle a fait l'an dernier en obtenant un solde positif de 1,2 milliard de dollars avec les pays de la communauté européenne.

L'essentiel a été réalisé par des ventes de matières premières, notamment le gaz et le pétrole dont les prix augmentent fortement. Or la production pétrolière de l'URSS (603 millions de tonnes l'an dernier) tend à plafonner et même si elle est portée à 640 millions de tonnes en cinq ans, comme l'indique le 11ème plan, elle ne suffira pas à couvrir les besoins des pays satellites et tous les engagements pris à l'égard des clients occidentaux.

Par contre, les réserves de gaz naturel soviétique sont très importantes, notamment en Sibérie. La production de l'URSS doit être portée, selon le plan, de 396 milliards de M3 l'an dernier à 458 milliards de M3 en 1985. Ce qui devrait permettre d'accroître sensiblement les exportations.

De leur côté, les pays d'Europe occidentale, qui achètent déjà du gaz soviétique (21 milliards de M3 en 1980) ont besoin, à moyen terme, d'accroître leurs approvisionnements.

C'est dans ce contexte que Moscou a soumis, l'été dernier, aux Européens un projet de construction d'un gazoduc de 5.000 kms pour relier le gisement sibérien de Yamal au réseau de distribution européen. Avec un débit de 40 milliards de M3 par an, soit presque 2 fois plus que les fournitures actuelles. Mais actuelle-

ment, déclarent les professionnels, les négociations sont au point mort.

Les Soviétiques qui négocient séparément avec chacun des pays intéressés (RFA, France, Pays bas, Belgique, Autriche, Suisse) souhaitent, en ouvrant les discussions en juillet 1980, aboutir à la fin de l'an dernier.

Or, actuellement, aucune date ne peut être avancée pour la conclusion des négociations qui portent sur trois plans: le volume des fournitures à répartir entre les pays clients et le prix du gaz à livrer, la vente à l'URSS des technologies pour la construction et le fonctionnement du gazoduc, enfin le financement de ce projet dont le coût est estimé à environ 11 milliards de dollars.

Les deux pays qui paraissent les plus intéressés par les fournitures de gaz et par les travaux à réaliser, sont la RFA, qui prévoyait 12 milliards de M3 de gaz et la France qui demande de 8 à 12 milliards de M3, alors qu'en 1980, elle a reçu 4 milliards de M3 de gaz russe.

Les autorités de Washington ont pour leur part mis en garde les Européens contre une réalisation qui contribuerait sans doute à diminuer leur dépendance à l'égard des pays pétroliers, mais qui les ferait dépendre fortement d'un robinet de gaz manœuvré par les Soviétiques. Certaines firmes américaines, déclare-t-on dans les milieux professionnels français, sont cependant sur les rangs pour participer à ce projet.

EMPLOYEURS! Un Relevé d'emploi bien fait...



y'a pas d'erreur, c'est du temps bien employé!

Quelques minutes suffisent pour remplir un Relevé d'emploi. Mais si c'est fait sans erreur, c'est du temps de gagné pour tout le monde. Le Relevé d'emploi est la pièce la plus importante du système d'Assurance-chômage car il vous aide à déterminer si une personne a droit aux prestations, à quel taux et pour combien de temps. Veillez à ce qu'il soit fait correctement pour éviter:

- des erreurs coûteuses qui entraînent des déboursés considérables (125 MS versés en trop en une seule année);
- des pertes de temps et des recherches inutiles;
- des complications administratives qui peuvent perturber le bon fonctionnement de votre entreprise.

Le Relevé d'emploi est facile à remplir. Nous vous offrons tous les moyens de le faire rapidement et correctement.

- Procurez-vous le guide simple et pratique sur le Relevé d'emploi.
- Assurez-vous que vos employés du service de la paie comprennent bien l'importance d'une telle démarche et qu'ils complètent le formulaire en temps voulu.
- N'hésitez pas à faire appel au personnel des Centres d'Emploi du Canada chaque fois que vous le jugerez nécessaire.

Y'a pas d'erreur, tout le monde en profite.

Employment and Immigration Canada
Lloyd Axworthy, Ministre

Canada

RECTIFICATIF

Dans l'annonce parue le 24 février, page 3, s'intitulant



COLLOQUE

LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES ADMINISTRATEURS AGRÉÉS DU QUÉBEC

Le numéro de téléphone aurait dû se lire comme suit
(418) 692-2568

CONSERVATOIRE LASSALLE

COLLÈGE PRIVÉ RECONNU D'INTÉRÊT PUBLIC

PROGRAMME COLLÉGIAL JOUR ou SOIR

Diplôme d'études collégiales (D.E.C.) obtenu en 2 ans.

SPECIALISATION:

- communication
- théâtre

français — histoire — philosophie

Pour renseignements, prospectus ou admission

288-4140

3505 RUE DUROCHER, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H2X 2E7

PERMIS NO. 748589

LES TRIBUNAUX

■ 12 ans de pénitencier pour un repris de justice

Un repris de justice de 37 ans, Joseph Scholnick, a été condamné hier à 12 ans de pénitencier, soit 11 ans pour tentative de meurtre et une année additionnelle pour usage illégal d'arme à feu.

Scholnick, qui avait été condamné dans la passé en quelque 15 occasions et avait reçu au moins six peines de pénitencier pour des crimes de diverse nature, avait reconnu sa culpabilité le 11 novembre dernier devant le juge Gilbert Morier, de la Cour des sessions. Il était alors accusé d'avoir tiré deux coups de revolver en direction de Robert Holland, le 11 avril 1980, en vue de voler les \$10,000 que ce dernier transportait sur lui. Holland avait été atteint d'une balle à la mâchoire et avait dû subir la suite de délicates interventions chirurgicales.

Scholnick avait tenté en vain de convaincre le juge Morier que Holland, sous le couvert de la générosité, s'était servi de lui pour s'affirmer comme prêteur usuraire auprès d'autres personnes ou même le forcer à s'associer à lui dans le trafic de stupéfiants.

Scholnick, qui a un long casier judiciaire remontant à 1962, a déjà été condamné pour vols d'auto, vols par effraction, détention d'outils de cambriolage, fraudes, usage de faux, détention de stupéfiants, voies de fait simples, détention illégale de cartes de crédit, et exploitation d'une maison de paris.

Le juge Morier a aussi émis une ordonnance interdisant à Scholnick d'avoir en sa possession toute arme à feu, munition ou une substance explosive jusqu'à cinq ans après sa libération.

■ Le permis de taxi, partie de la communauté de biens

Un permis de taxi ne constitue pas un bien propre à un conjoint, contrairement aux vêtements, décorations du domicile, a statué hier le juge Gerald Ryan, de la Cour supérieure. Le magistrat ajoute même, après consultation de plusieurs traités de droit civil français, que la propriété intellectuelle et le droit d'auteur, tout comme la valeur des offices vénaux en France, constituent des biens meubles faisant partie de la communauté de biens.

Le juge Ryan avait à trancher cette question à la suite d'un prononcé par la Cour supérieure, le 11 octobre 1977, entre Hana Biderman et Chaim Ackerman.

Ce dernier avait acquis son permis de taxi en 1958 et l'avait détenu jusqu'au 7 janvier dernier, tandis que le couple s'était marié en décembre 1962, sous le régime de la communauté de biens.

D'après le règlement numéro 6 «sur le transport par véhicule-taxi», édicté par la Commission des transports du Québec, le permis n'est pas attaché à la personne du titulaire, contrairement aux prétentions de l'ex-époux. Ayant examiné les textes du règlement numéro 6, le juge Ryan a en effet conclu que le permis de taxi est bien cessible et transmissible.

■ Un présumé incendiaire comparaît en ambulance

C'est dans une ambulance conduite au sous-sol du Palais de justice qu'a comparu hier, devant le juge André Chaloux, de la Cour des sessions, un Montréalais de 26 ans accusé d'avoir délibérément mis le feu, samedi dernier, à un immeuble du 5434 rue Saint-Dominique, causant des dommages de quelque \$300,000.

L'inculpé, Claude Pictou, se serait gravement blessé en sautant du deuxième étage de l'immeuble.

Selon les enquêteurs dans ce dossier, le jeune homme serait un renifleur de colle et aurait tenté à plusieurs reprises ces derniers mois de se suicider.

Le juge Chaloux a ordonné que l'accusé subisse un examen psychiatrique et qu'on lui fasse rapport demain.

— Bernard MORRIER

Le fédéral dépose ses prévisions budgétaires

OTTAWA (PC) C'est aujourd'hui que le gouvernement fédéral dira aux contribuables comment il entend disposer des \$67 milliards pris dans leurs poches entre le 1er avril 1981 et le 31 mars 1982.

Le président du Conseil du Trésor, M. Donald Johnston, va déposer aux Communes les prévisions détaillées des dépenses de chacune des administrations fédérales, dans un livre bleu de 5,5 centimètres d'épaisseur.

Cela va permettre de tester la promesse électorale faite en 1980 par les libéraux de maintenir la croissance des dépenses gouvernementales sous le niveau de croissance de l'économie, compte tenu de l'inflation.

En d'autres termes, les dépenses de devraient pas croître de plus de 12% au cours de l'exercice fiscal se terminant le 31 mars 1982. Or M. MacEachen a déjà laissé entendre que la croissance des dépenses serait de 12,8%.

Ce sera aussi la première fois depuis deux ans que les députés auront la possibilité d'étudier les dépenses gouvernementales. Deux élections fédérales ayant eu lieu dans l'espace d'un an, l'exercice fiscal 1979-80 a expiré avant que le Parlement ait eu le temps d'approuver les prévisions.

Les Fransaskois sollicitent des fonds à Montréal pour défier leur gouvernement

par Rodolphe Morissette

Les commissaires d'école francophones de la Saskatchewan entreprennent de recueillir des fonds afin de se donner la possibilité de défier leur gouvernement provincial en formant, d'une manière unilatérale, des commissions scolaires françaises.

«Il s'agit d'un geste de désobéissance civile, geste forcé par l'hégémonie de ces grands marchands de faux prétextes, dont le premier ministre, M. Allan Blakeney», a déclaré hier le président de l'Association des commissaires francophones de la Saskatchewan, M. Liguori LeBlanc, qui est de passage à Montréal afin de lancer ici aussi l'Opération Providence.

Depuis le mois de décembre, LE DEVOIR a fait état de la difficulté des Fransaskois (francophones de la Saskatchewan) à obtenir des écoles et des classes françaises. Le groupe des parents et commissaires de l'école Provin-



M. Liguori LeBlanc

dence de Vonda a tenté en vain d'amener les tribunaux de la province à reconnaître leurs droits au mois de novembre. Ils se sont alors tournés vers la Cour suprême du Canada le 2 février, laquelle leur a refusé la permission d'appeler devant elle des décisions antérieures. Devant cette impasse, que

le projet Trudeau de réforme constitutionnelle se trouve à confirmer, voire à «couler dans le béton», estime M. LeBlanc, les commissaires francophones de la Saskatchewan ont décidé de constituer un fonds afin de pouvoir constituer les commissions scolaires françaises qu'ils réclament depuis longtemps et que le gouvernement provincial, comme le projet fédéral de charte des droits, leur refuse.

Cette semaine, M. LeBlanc et son fils Pierre lancent ici le volet québécois de l'Opération Providence.

Hier, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal leur a remis un chèque de \$2,000, non sans préciser que des sommes additionnelles pourraient leur être versées éventuellement si besoin est. Le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec a déjà promis aux parents et commissaires de Vonda de leur rembourser un certain pourcentage des frais judiciaires qu'ils ont dû encourir à ce

jour. Depuis quelques jours, les LeBlanc, père et fils, font la tournée des lignes ouvertes et des émissions d'affaires publiques, rencontrent la presse et des groupes intéressés.

«Seul un Québec fort au maximum peut donner une chance aux Fransaskois de survivre et de s'épanouir», lance M. LeBlanc. Par «fort», il précise que s'il appartient aux Québécois d'en préciser la formule idéale, il importe, quoi qu'il en soit, qu'ils continuent de «s'affirmer comme peuple français» et il «les implore de se tenir debout».

Quant au projet constitutionnel du gouvernement Trudeau, les francophones de la Saskatchewan partagent l'avis de M. LeBlanc, qui est aussi l'un des dirigeants régionaux de l'Association des Canadiens français de la province: «L'Opération Providence servira à le condamner de façon absolue... et, nous l'espérons fermement, à la couler».

Précisons que sur les quel-

s'empresse-t-on de préciser.

Afin de constituer les fonds qu'ils mettront en fiducie en vue de la formation unilatérale des commissions scolaires autogérées par des Fransaskois, les commissaires francophones annoncent qu'ils iront même jusqu'à y détourner une partie des fonds qui leur viennent actuellement du gouvernement via les commissions scolaires (toutes anglophones). Bref, ils se promettent de mettre le gouvernement devant le fait accompli et de se laisser poursuivre ensuite devant les tribunaux.

Les commissaires francophones de la-bas éprouvent le plus grand mépris pour les clauses de la charte des droits contenue dans le projet Trudeau qui touchent l'éducation: celles-ci, estiment-ils, n'accroissent rien des droits aux Fransaskois minoritaires; elle donne plutôt aux commissions scolaires anglophones et aux autorités scolaires du gouvernement le droit de disposer à leur discrétion des «droits» des francophones, notamment en leur permettant de décider unilatéralement des cas «où le nombre justifie» l'existence d'une école ou d'une classe française dans la province.

La seule façon de s'en sortir, c'est de négocier, répète Morin

Même si l'histoire récente tend à prouver que les confrontations ont inévitablement mené à un renforcement de la position du Québec, la «seule façon de s'en sortir» dans l'actuel débat constitutionnel est par une véritable négociation.

Invité à prendre la parole hier devant les étudiants du Collège Vanier, un cégep anglophone, le ministre d'État au Développement culturel et scientifique, M. Jacques-Yvan Morin, a démontré hier qu'il n'avait rien perdu de ses talents de professeur en servant, dans son anglais d'Oxford, un cours magistral sur le dossier constitutionnel québécois.

«Peut-être aurions nous davantage à gagner en laissant

M. Trudeau agir à sa guise, a-t-il dit en expliquant qu'il se plaçait ainsi dans une optique péquiste.

«Peut-être avons-nous besoin de cette confrontation pour avancer...» Cependant, le vieil adage veut que «la politique du pire soit la pire des politiques» et M. Morin croit préférable d'en arriver à un règlement négocié.

Aux prétentions selon lesquelles les provinces résistent à tout accord depuis 53 ans et ont donc forcé le gouvernement central à agir unilatéralement, M. Morin a opposé la constatation qu'elles avaient bel et bien réussi à s'entendre entre elles sur dix points majeurs, y compris une formule d'amendement dite «formule

de Vancouver».

«C'est M. Trudeau qui est le seul à s'opposer à cet accord et qui persiste dans un rêve qui détruira le pays».

Il a accusé le premier ministre canadien de vouloir changer les règles du jeu et de chercher à contourner l'article 7 du statut de Westminster, qui stipule la nécessité d'un consentement unanime des provinces pour tout amendement à la constitution.

Le ministre a également soutenu que les libéraux, fédéraux ou provinciaux, prônaient la «liberté du renard dans la basse-cour».

Pour illustrer cette façon de concevoir la liberté, il a rappelé l'opposition des troupes de M. Claude Ryan à la Loi

101, à la Loi sur le zonage agricole et à la législation sur la santé et la sécurité au travail.

Selon lui, le Parti québécois éprouve beaucoup plus de sympathie ou d'affinités avec le Nouveau Parti démocratique de M. Ed Broadbent qu'avec toute autre formation politique canadienne.

BOUQUINEZ À L'AISE

À

L'agence du livre français inc.

1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —

Tél.: 844-6896 844-6438

Les régimes enregistrés

d'épargne-retraite

14 3/4%

Dans tout régime d'épargne-retraite, c'est le rendement qu'il faut rechercher.

C'est pourquoi nos régimes sont sur mesure et nos taux sont parmi les meilleurs. Finalement, c'est ça qui est important et c'est ça que vous trouverez à la Banque Nationale.

Tout repose là-dessus



BANQUE NATIONALE

Date limite pour l'année d'imposition 1980: 2 mars 1981

*Dépôts garantis à taux variables. Ces taux peuvent changer sans préavis.

Face à Face arrive toujours pile sur l'actualité avec Matthias Rioux et Jean Cournoyer.

Voilà tout un duo qui se livre en duel du lundi au vendredi de midi à 14h00. Ce sont deux drôles de pistoliers qui font feu de toutes flèches lancées à leur endroit pour trancher la question. Du choc des idées jaillit la lumière et vous en aurez pour 50 000 watts, croyez-nous! Alors, dès midi, mettez-vous en ligne, face à face avec nos deux animateurs pour tirer au clair le sujet du jour.



Tous les midis, visez

85 CKVL

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5, Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656, Cable MARION
Télécopier international Xerox 400

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
**SWABEY, MITCHELL,
HOULE, MARCOUX & SHER**
625, Ave du Président Kennedy
Montréal - 845-7126

**BELZILE, ST-JEAN
SPERANO ET ASSOCIÉS**
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est. Belanger
Montréal 729-5226

Comptables agréés
LUCIEN DAHMÉ, C.A.
210 St-Jacques
Suite 300 845-4194

MARLER, TEES, WATSON, POITEVIN, JAVET & ROBERGE
NOTAIRES
SUITE 1200, 620 QUÉBEC, BOULEVARD DORCHESTER.
MONTRÉAL, QUÉ. H3B 1P3. Tél.: 866-9671

HON. GEORGE C. MARLER, C.P.
HERBERT H. TEES
JOHN H. WATSON
HENRI POITEVIN
ERNEST A. JAVET
PHILIPPE ROBERGE
JOHN C. STEPHENSON
HARVEY A. CORN
DAVID WHITNEY
PIERRE LAPORTE
GERARD DUCHARME
PIERRE SENEZ
E. BRUCE MOIDE
PIERRE VENNE
ANDRÉ A. BOILEAU
BERTRAND DUCHARME
ALAIN CASTONGUAY
YVES PREVOST
LUCIE HOUDÉ
HELENE DRAPEAU
ROBERT SPORNS
JAMES T. TAYLOR

samson, Belair & associés
Comptables, agréés
QUÉBEC MONTRÉAL OTTAWA TORONTO CALGARY VANCOUVER
RIMOUSKI TROIS-RIVIÈRES SHERBROOKE SAINT-HYACINTHE KITCHENER
SEPT-ÎLES MATANE COATICOOK FORT LAUDERDALE (U.S.A.)

Au Québec, faut se tenir... en santé

ADIEU POLLUTION
bienvenue IONS négatifs
PURIFICATEURS D'AIR
Démonstration sur demande
PURIFI-TRONIQUE INC.
5505 PAPINEAU, 527-3646
VENTE • SERVICE • LOCATION
HUMIDIFICATION

DES QUATRE COINS DU PAYS

■ Le fait français en Nouvelle-Écosse

HALIFAX (PC) — Le fait français en Nouvelle-Écosse, quoique meurtri et désorganisé, a présentement de meilleures chances de ne pas sombrer dans la fiction, disent les leaders acadiens. «Je ne dis pas que nous ne perdons pas de terrain, dit M. Gérard Boudreau, archiviste de l'unique université francophone de cette province, et président de la commission scolaire dans le district acadien de Clare, dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse. Mais l'assimilation a diminué, et «maintenant, si nous sommes moins nombreux à parler français, c'est un français de meilleure qualité». La situation en Nouvelle-Écosse, où la population acadienne est peu nombreuse, est différente de celle du Nouveau-Brunswick, où des districts scolaires unilingues ont été établis et sont déjà en usage dans certains endroits.

■ Les pilotes d'Air Canada: résultats du vote bientôt

Les résultats du vote sur l'entente de principe intervenue entre la Société Air Canada et ses pilotes devraient être connus, en fin de semaine, a indiqué hier leur président. Les représentants syndicaux des 1.750 pilotes de la société avaient accepté les offres de la compagnie au début du mois. Les pilotes, qui gagnent en moyenne \$44.000 par année, ont reçu une offre d'augmentation de 12, huit et cinq pour cent répartie sur une période de 27 mois, se terminant en mars 1983. Le président de l'Association des pilotes de ligne du Canada, M. Roger Burgess-Webb, a souligné que d'autres gains sont inclus dans l'entente de principe, mais ils ne seront pas rendus publics avant que les résultats du vote ne soient connus.

■ Terry Fox dans un état critique

NEW WESTMINSTER, C.-B. (PC) — Le coureur unijambiste Terry Fox se trouvait hier dans une condition critique à l'hôpital Royal Columbian, quelques heures après avoir subi une intervention chirurgicale. Un porte-parole de l'hôpital a précisé que Fox était gardé aux soins intensifs. L'opération a eu pour but d'enlever un épanchement de fluide près du cœur, qui nuisait au bon fonctionnement de l'organe. Fox a été hospitalisé vendredi à la suite d'une mauvaise réaction à l'interféron, un médicament nouveau qu'on lui administre pour combattre son cancer. Sa maladie est maintenant répandue à plusieurs endroits de son corps.

■ Série noire d'avalanches

GOLDEN, Colombie-Britannique (AFP) — Depuis le week-end, sept skieurs ont trouvé la mort dans quatre avalanches dans les Rocheuses canadiennes. Les variations de températures (chutes de neige modérées accompagnées de forts vents, puis période d'ensoleillement) sont causes de ces catastrophes répétées. La série noire a commencé samedi. Un skieur de Calgary a été enseveli près de Field, en Colombie-Britannique, par une coulée de neige. Dimanche, trois autres skieurs ont été surpris: les deux premiers sur les pentes du Mont Thompson, en Alberta, et le dernier dans cette même province, près du lac Bourgeau, dans le parc national de Banff. Lundi, une énorme avalanche qui a tout emporté sur un kilomètre dans les parages des Conrad Icefields (est de la Colombie-Britannique) a provoqué la mort de trois autres skieurs et l'hospitalisation d'un quatrième, hors de danger selon les médecins.

■ Ottawa à l'aide des retraités oubliés

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a accepté de tenter de trouver les retraités qui ont «oublié» de réclamer à un ancien employeur une pension qui leur revient, a annoncé hier, Mme Monique Bégin, ministre fédérale de la Santé, dans un discours prononcé à une réunion régionale de la Conférence canadienne sur les pensions.

Ces recherches, dit-elle, seront entreprises à la demande de la Conférence. Cependant, dans les milieux officiels du gouvernement et ceux de la Conférence, on fait remarquer que les pensions «oubliées» seraient minimes et pourraient ne représenter qu'un mensuel de \$10. En général, on oublie une pension quand on change d'emploi en début de carrière. Les représentants de la Conférence se sont laissés dire que certaines personnes sont encore inscrites dans les registres des entreprises, mais que l'ex-employeur ne sait comment les rejoindre.

■ Les Terre-Neuviens sont incompris, dit Peckford

SAINT-JEAN, Terre-Neuve (CP) — Le premier ministre du Canada, M. Trudeau, a dit aux Terre-Neuviens qu'il ne les connaissait pas et qu'il ne les comprenait pas. C'est ce qu'a laissé entendre hier le premier ministre de Terre-Neuve, M. Brian Peckford, en rendant public le texte d'un télégramme qu'il a adressé à M. Trudeau. Ce dernier avait au début du mois lu aux Communes une lettre qu'il avait envoyée à M. Peckford et dans laquelle il réitérait la position d'Ottawa à l'endroit des juridictions provinciales sur les ressources. Dans son télégramme, M. Peckford reproche à M. Trudeau de lui donner un cours d'histoire en réponse à des récriminations sur des problèmes socio-économiques.

■ À la défense de Trudeau

CHARLOTTETOWN (CP) — M. Trudeau a bien raison de croire en la parole du premier ministre de la Grande-Bretagne, Mme Margaret Thatcher. C'est ce qu'a soutenu hier le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, qui rentre d'un bref séjour à Londres. J'ai confiance, a-t-il déclaré, que le Parlement britannique adoptera rapidement la résolution sur le rapatriement de la constitution. M. Hatfield se trouvait à Charlottetown à l'occasion du Conseil des premiers ministres des provinces maritimes. Une importante décision qui devait être prise par les ministres des provinces de l'Est ne l'a pas été: celle sur l'emplacement d'une école de médecine vétérinaire, qui sera très probablement construite dans la capitale de l'île du Prince-Édouard, comme le recommande un rapport du gouvernement fédéral.

Le leader libéral britannique réitère son appui à Trudeau

LONDRES (PC) — Le leader libéral britannique David Steel a réitéré son appui hier, au gouvernement libéral canadien, dans sa démarche de rapatriement de la constitution.

Les libéraux détiennent 11 des 635 sièges des Communes de Londres. De ce nombre, a reconnu M. Steel dans une interview, «un ou deux» de ses députés ont émis des réserves sur la résolution canadienne.

La solidarité entre libéraux britanniques et canadiens compte «pour beaucoup» dans cet appui au premier ministre Trudeau, a souligné M. Steel.

«Comme libéraux, a-t-il expliqué, nous pensons de toute façon que M. Trudeau et son gouvernement ont réellement fait tout ce qu'ils ont pu pour s'approcher de l'unanimité le plus possible dans leurs propositions.»

Les libéraux britanniques sont particulièrement attirés, dans la requête canadienne, par l'enchaînement d'une charte des droits de la personne.

Ils ont eux-mêmes présenté à Londres deux propositions de loi en ce sens, mais le gouvernement conservateur a refusé d'en discuter.

Avec la charte canadienne, a fait remarquer M. Steel, «nous avons, à un certain degré, une sorte de chance ironique de discuter d'une charte des droits, même si elle est canadienne, à la Chambre des Communes».

Le gouvernement conservateur, a ajouté le leader libéral, «n'aime pas beaucoup qu'une charte des droits soit enchaînée, parce que cela va à l'encontre de toute sa philosophie. C'est ce qui crée de l'embarras chez lui».

M. Steel s'est dit confiant, d'autre part, de voir accepter par les Communes de Londres la requête canadienne de rapatriement. «Je crois, a-t-il dit, que les propositions vont obtenir une majorité, si le gouvernement (britannique) peut s'y mettre.»

Pour ce qui est des Canadiens, «s'ils n'aiment pas ce qui a été fait, le remède est entre leurs mains démocratiques de flanquer le gouvernement à la porte».

M. Steel a confié qu'il va rencontrer le ministre canadien des Affaires étrangères, M. Mark MacGuigan, au cours du voyage que ce dernier va faire à Londres à la fin mars.



Le prince Charles a annoncé hier qu'il épouserait Lady Diana Spencer, qu'il courtisait assidûment depuis plusieurs mois. Les journaux britanniques avaient fait grand cas de leurs amours. Pour marquer ses fiançailles, le prince Charles a offert à Lady Diana une bague de saphir et de diamants. (Photolaser AP)

Charles choisit son épouse

LONDRES (AP) — C'est officiel. Le prince Charles d'Angleterre, héritier du trône, et lady Diana Spencer sont fiancés.

La nouvelle, que le *Times* avait annoncée mardi matin, a été confirmée par le palais de Buckingham.

Le mariage sera célébré cet été, à une date et en un lieu qui ne sont pas précisés. La cérémonie officielle sera cependant très certainement célébrée à l'abbaye de Westminster.

Le communiqué de Buckingham met fin à plusieurs mois de spéculation sur l'idylle entre le prince héritier, qui est âgé de 35 ans, et lady Diana, 19 ans, qui a passé sa jeunesse dans la propriété familiale du comté de Norfolk qui jouxte la résidence de Sandringham. C'est là que les deux jeunes gens se sont rencontrés pour la première fois.

«C'est avec le plus grand plaisir que la reine et le duc d'Edimbourg annoncent les fiançailles de leur fils bien-aimé, le prince de Galles, avec lady Diana Spencer, fille du comte Spencer et de l'honorable dame Shand Kydd», déclare le communiqué officiel de Buckingham.

Après le mariage, lady Diana prendra le titre d'altess royale, princesse de Galles, mais, d'ores et déjà, son existence est appelée à changer rapidement.

De plus en plus les techniques de construction automobile tant américaines qu'européennes se sont adaptées afin de satisfaire cette «fameuse» exigence internationale. Voilà pourquoi Renault a construit la Renault 18. La première, l'originale d'une nouvelle famille de voitures qui réunit à la perfection les qualités des européennes et des américaines.

l'Américainne.

Européenne parce que c'est une traction avant!

La Renault 18 bénéficie de cette technique que Renault maîtrise depuis 20 ans!

Américaine par son souci d'harmonie des couleurs intérieures!

Les sièges, les panneaux de portes, la moquette, le tableau de bord, les ceintures de sécurité sont de couleur coordonnée (R-18 De luxe).

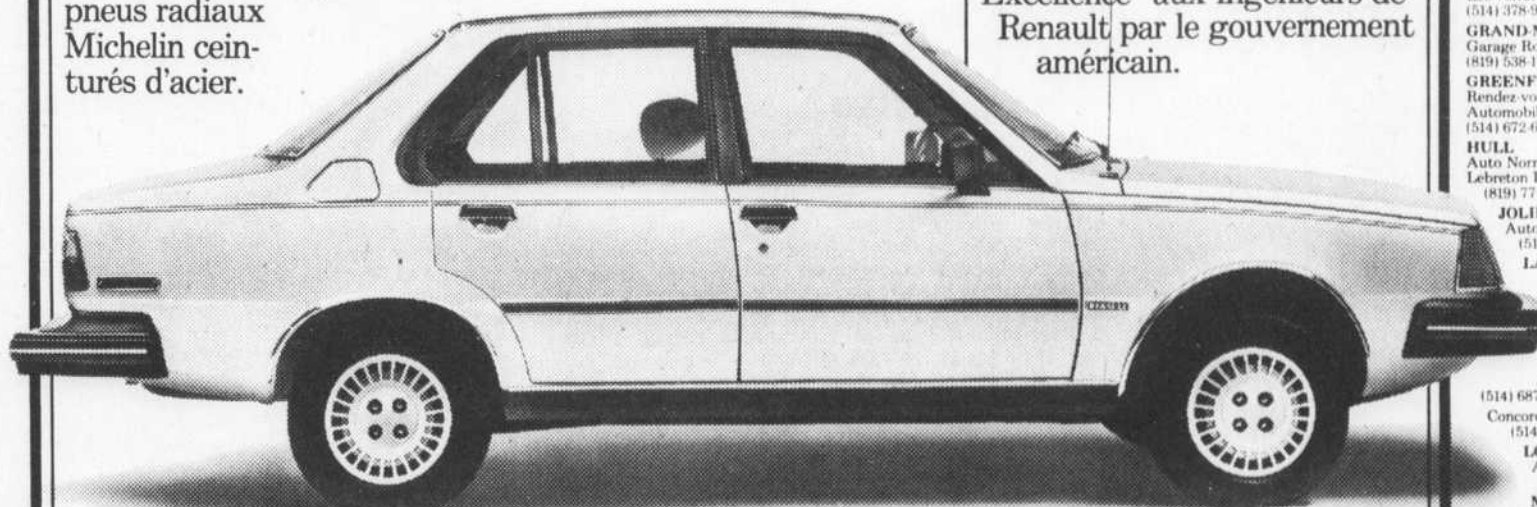
Européenne avec ses moteurs, ses pneus!

La Renault 18 est équipée d'un moteur de 1647cc—4 cylindres—allumage électronique, alimenté soit par carburateur Weber ou par injection électronique Bosch (option) et de pneus radiaux Michelin ceinturés d'acier.

Américaine parce qu'elle est adaptée aux goûts et aux conditions climatiques de notre marché.

- Doublures d'ailes en plastique.
- Revêtement de bas de caisse plastifié.
- Enjoliveurs de roues de style (R-18 De luxe).
- Rétroviseurs extérieurs à télécommande (option).
- Colonne de direction réglable (R-18 De luxe).
- Radio MA-MF (R-18 De luxe).
- Instrumentation complète: compte-tours, indicateur du niveau d'huile, montre à quartz... (R-18 De luxe).

Européenne parce que, depuis toujours, chez Renault la sécurité est une vocation! D'ailleurs les travaux de Renault en matière de sécurité furent couronnés récemment par la remise du «Safety Award of Engineering Excellence» aux ingénieurs de Renault par le gouvernement américain.



Américaine par son choix!

La Renault 18 offre un grand choix d'accessoires et jusqu'à 12 groupes d'options et ce, bien qu'au départ, la Renault 18 soit vendue avec un équipement standard des plus complets.

- Modèle de base ou de luxe.
- Transmission à 4 ou 5 rapports et transmission automatique.
- Sièges en simili, velours côtelé ou en cuir véritable.
- Air conditionné, lave-vitres électrique, direction assistée -etc...

Européenne par sa tenue de route et ses qualités routières!

- Suspension indépendante à l'avant et par essieu auto-correcteur à l'arrière.
- Dessin de la suspension avant de type à déport négatif qui contribue à maintenir une stabilité directionnelle.
- Direction à pignon et crémaillère.
- Pneus radiaux Michelin «haute vitesse» 175/70 SR 13 (option).

Américaine par son réseau!

La Renault 18 bénéficie aujourd'hui d'un vaste réseau de vente et de service, présent partout en Amérique grâce aux récents accords AMC-Renault.

Alors, la Renault 18... américaine ou européenne? Appelez-la tout simplement l'Américainne!



Renault 18 l'Américainne.

ACTON VALE
Garage Dore Fontaine Inc.
(514) 546-2313

ALMA
Garage C. Simard Engr.
(418) 662-6685

BAIE ST PAUL
Centre Charlaton Inc.
(418) 435-2465

CHICOUTIMI
Automobiles Perron
Saguenay Inc.
(418) 549-1205

COATICOOK
M. Robert Automobiles Inc.
(819) 849-4344

DRUMMONDVILLE
Les Placements Duhago Inc.
(819) 472-1109

GRANBY
Les voitures Granby Inc.
(514) 378-9921

GRAND MÈRE
Garage Robert Inc.
(819) 538-1723

GREENFIELD PARK
Rendez-vous
Automobiles Ltée
(514) 672-6660

HULL
Auto Normandie
Lefebvre Ltée
(819) 777-2611

JOLLETTE
Auto J. C. Laroché Inc.
(514) 753-9815

LACHINE
Garage Eddy
Doyle Inc.
(514) 637-7511

LAVAL
Auto Gibraltar
Inc. (514) 668-7171

Auto G.S.R. Inc.
(514) 687-3123

Concordia Auto Ltée
(514) 661-0660

LONGUEUIL
Auto Montréal Sud
Inc. (514) 670-8410

MATANE
Carroussel d'auto
Matane Inc. (418) 562-5151

MONTREAL
Automobiles Renault Ville
Marie Inc.
(514) 254-9971

254-9491

Au Pavillon de l'Auto Inc.
(514) 259-0981

Laroux Automobiles Inc.
(514) 937-9551

Automobiles Montréal
Dauphine Ltée
(514) 331-6130

MONT-LAURIER
Automobiles C.V.C. Inc.
(819) 623-5111

NORMANDIE
Garage André Labonté Engr.
(418) 274-2745

OMERVILLE
Auto Monaco (1977) Inc.
(819) 843-1511

PIERREFONDS
Renault Pierrefonds Ltée
(514) 620-1511

PORTNEUF
Dubuc Automobiles Ltée
(418) 286-6015

QUÉBEC
Maître
Automobiles Inc.
(418) 522-4086

Renault Canadienne Inc.
(418) 522-7117

Sorel Auto Ltée
(418) 681-0011

RIMOUSKI
Automobiles Cloutier &
Lévesque Inc.
(418) 723-4344

RIGAUD
Roger Bernard
Automobiles Inc.
(514) 451-5319

458-7823

RIVIÈRE DU LOUP
Voyeur Automobiles Inc.
(418) 862-3263

862-2263

ROBerval
La Voiture Idéale Inc.
(418) 275-2590

275-2597

ROUYN
Garage Van Inc.
(819) 764-9545

STE-AGATHE-SUD
Automobiles Ste-Agathe Inc.
(819) 326-4524

326-4527

STANTOINE DES
LAURENTIDES
Les Automobiles
Esquivia Ltée
(514) 436-7201

ST-DAVID
Automobiles Jean-Marc
Bédard Inc.
(418) 833-3267

ST-EUSTACHE
Auto 640 Ltée
(514) 627-3352

ST-FRANÇOIS
Garage J.P. Simard
(418) 259-7756

ST-GEORGES-DE
BEAUCÉ
Garage Noël Lessard Inc.
(418) 228-9671

ST-JEAN
Garage Mondial G.S. Inc.
(514) 348-3819

658-5536

STE-MADELEINE
Castelneau Automobiles Inc.
(514) 464-5560

STMETHEDE
J.M. Bolduc Autos Inc.
(418) 487-2255

ST-NICOLAS
Automobiles A. Gosselin Inc.
(418) 831-2050

831-0554

ST-REMI
Lestage & Fils Ltée
(514) 454-9642

861-4435

ST-THÉRÈSE-DE
BLAINVILLE
Garage A. Paquin Inc.
(514) 430-2233

SEPT-ÎLES
Gerbeaud Automobiles Inc.
(418) 968-1808

SHERBROOKE
Automobiles Jean-Paul
Boisvert Inc.
(819) 566-5212

TROIS-RIVIÈRES
Fragon & Frères Inc.
(819) 375-1611

TRACY
Automobiles
Michel Dumas Inc.
(514) 742-2727

742-2728

VALLEYFIELD
Pierre Automobiles Inc.
(514) 371-0711

371-0933

VICTORIAVILLE
Lemay Automobiles Inc.
(819) 752-9783

WEST-BROME
Brome Auto Inc.
(514) 263-1289

263-1404

**LESAGE
LAMOTHE
COSSETTE**
OPTICIENS D'ORDONNANCES

LUNDI, MAR., MER.: 9 h.a.m. à 6 h.p.m.
JEUDI, VENDREDI: 9 h.a.m. à 9 h.p.m.

PRESCRIPTIONS DE LUNETTES
LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES OU RIGIDES
LENTILLES PROGRESSIVES

MONTREAL
• 3425 rue St-Denis (Métro Sherbrooke)
• POLYCLINIQUE DE MONTREAL
12245 rue Grenet (Cartierville)
• 5000 Boul. St-Laurent (Boul. St-Joseph)

LAVAL
• POLYCLINIQUE MÉDICALE CONCORDE
300 est Boul. de la CONCORDE (Duvernay)

UN SEUL NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
845-4221

Un syndicalisme déconcertant

Au moment où le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin s'apprête à rendre publique la décision gouvernementale finale relative aux régimes pédagogiques du primaire et du secondaire, les hostilités viennent de s'engager sur la place publique entre, d'une part, la Centrale de l'enseignement du Québec et, d'autre part, la Fédération québécoise des comités de parents et la Fédération québécoise des directeurs d'école. L'enjeu de cette bataille, c'est l'implantation du plan d'action gouvernemental touchant l'école québécoise (le livre orange) et dont le régime pédagogique est la pièce majeure. Pour les parents et les directeurs il s'agit d'une réforme nécessaire; pour les enseignants, ce projet est une contre-réforme de l'éducation qu'il faut donc combattre.

La CEQ a déclenché la bagarre il y a quelques semaines en publiant un dossier intitulé: «Les enjeux du projet éducatif». On a beau être convaincu de la nécessité et de l'opportunité de l'action syndicale dans le monde de l'éducation, la lecture de ce document est absolument déconcertante. Voici pourquoi, selon les savants analystes de la CEQ, les «travailleurs de l'enseignement» doivent s'opposer au plan gouvernemental. L'explication est simple. Elle est même simpliste.

En période d'expansion économique, sous la «poussée d'un capitalisme techniquement avancé», il est nécessaire que l'État, qui est tout entier subordonné à ce capitalisme, produise pour «les fins du développement industriel, en particulier, une abondante main-d'œuvre qualifiée». Mais en période de récession économique, comme celle que nous vivons actuellement, l'embauche, même au sein des couches instruites, se fait plus difficilement et «les exigences de l'entreprise quant à la formation de la main-d'œuvre se transforment». Les postes étant plus rares, il faut s'assurer que moins de gens les réclament. En d'autres termes, les privilèges du système doivent pouvoir continuer de conserver leur place.

Dès lors, l'État doit «adapter l'école à la

conjoncture de crise». Pour ce faire, il tient d'abord un discours idéologique sur les valeurs anciennes mais toujours séduisantes comme l'excellence, la discipline, l'ardeur au travail, toutes valeurs il va sans dire, propres à «la minorité dominante». En second lieu, il met en place des mécanismes de contrôle et d'évaluation des enfants dont le résultat net est de permettre la sélection des plus forts et l'élimination des plus faibles. Enfin, il hiérarchise les fonctions pour s'assurer que cette sélection s'exercera bel et bien. Le «projet éducatif national» doit pouvoir être relayé «par les projets éducatifs locaux» qui ne sont en réalité qu'une façon habile de «faire en sorte que les travailleurs de l'enseignement s'inscrivent dans le cadre d'une démarche conduisant à l'application» du plan national.

Mais l'État capitaliste est plus habile encore: il s'est allié les directeurs d'école en précisant juridiquement leurs attributions et a prévu la mise en place dans les écoles d'un conseil d'orientation où siègeront les parents. Ceux-ci se voient ainsi attribuer plus de pouvoir. Mais, attention! Il s'agit en fait d'un mécanisme d'intégration destiné à consolider l'hégémonie du MEQ dans l'implantation de son projet éducatif.

Face à l'État capitaliste, il faut opposer la force des travailleurs organisés. Dans sa ruse, l'État cherche à éliminer leur résistance «en contournant les organismes syndicaux et en diluant la portée de la participation syndicale au sein des mécanismes de participation prévus à la convention collective». Voilà la vraie raison d'être des conseils d'orientation. Voilà pourquoi il faut que les enseignants les boycottent partout.

Les enseignants du Québec, grâce aux bons soins de leur centrale, sont enfin éclairés sur les véritables intentions de leur gouvernement. «Soyez donc vigilants», leur dit-on. Ne laissez «pas diluer la voix syndicale dans des comités multi-agents du style conseil d'orientation». Exigez que «la discussion du projet éducatif par les travailleurs de l'enseignement passe par la voie syndicale». Quand vous boycotterez les conseils d'orientation, «expliquez aux parents que ce geste n'en est pas un de re-

jet à leur endroit et que le dialogue se continue au niveau du comité d'école...».

Ce discours est séduisant car il possède une grande qualité: la cohérence. Ses éléments s'emboîtent les uns dans les autres de façon parfaite, comme dans la théorie du manuel dont il est tiré. C'est sa seule qualité.

La CEQ, voilà bientôt dix ans, a décidé de s'enfermer dans ce discours ronronnant et creux. Elle ne se parle qu'à elle-même. Elle n'a plus de partenaires en éducation. Elle n'a que des ennemis. La critique est devenue chez elle crispée. Les contradictions réelles de la société engendrent chez ses penseurs officiels de la paranoïa qui est, dit le Petit Robert, un «délire chronique systématisé avec conservation de la clarté et de l'ordre de la pensée». L'action, elle, cesse d'être promotrice pour devenir simple instrument de défense. Bref, on vit de façon permanente en état de siège.

Pourquoi en est-on rendu là? Lorsque l'on veut répondre à cette question, on se perd en conjectures. On s'attend d'un syndicat d'enseignants qu'il défende vigoureusement ses intérêts. On conçoit qu'il propose aussi une vision de la société qui puisse être originale. Mais on ne comprend pas qu'il soit par exemple devenu impossible de parler aux parents de façon plus efficace à travers des mécanismes où chaque partenaire a une voix égale.

On ne comprend pas, parce que cela est inadmissible, qu'il soit devenu impossible de discuter du projet éducatif dans une école si ce n'est par la voie syndicale. Car la voie syndicale, c'est le lieu normal et nécessaire du rapport de force. L'acte éducatif, c'est bien autre chose. Il mérite d'être respecté pour ce qu'il est.

Contester le syndicalisme que pratique actuellement la CEQ, ce n'est pas bénir en même temps et béatement tous les projets et toutes les actions du ministère de l'Éducation du Québec. C'est prendre la distance critique que suggère parfois le simple bon sens.

Jean-Pierre PROULX



INACTUALITÉ

2) La consolation ne doit pas faire illusion

par Gérard Bergeron

Une nouvelle foi constitutionnaliste est en train de se répandre au Canada. Elle n'a guère encore que la négativité de l'interdit: ne pas procéder à la réforme constitutionnelle de cette façon unilatérale. Et si, malgré tout, elle doit se faire, qu'au moins «ses» droits individuels et collectifs soient reconnus. C'est une foi sincère mais assez courte qui ne s'applique pas aux difficultés à surmonter. On ne peut même être certain de sa persistance. Il reste que, dans cette situation constitutionnelle assez déso- lante, c'est la seule consolation que nous ayons.

Mais qu'on ne se fasse pas illusion: il n'y aura pas de réforme constitutionnelle générale. Il faudrait bien plus, bien plus que ce qui s'annonce en l'une ou l'autre hypothèse de la victoire ou de la défaite du projet Trudeau. Ce n'est pas qu'affaire d'intérêts très difficilement compatibles entre niveaux de fédéralisme ou entre régions et provinces, ni même d'erreurs d'action ou fautes de carence des principaux hommes politiques en cause: c'est affaire d'un système qui, fermé sur lui-même, n'a pas une faculté d'ouverture pour sa propre régénération.

Le système ne présente toujours que des possibilités de freinage, des pouvoirs d'empêcher, des puissances d'inhibition. Privée de réelle motricité, sa dynamique n'est que d'auto-contrôle, nullement d'auto-transformation. Devant une opportunité dernière chance, le Premier ministre du Canada, qui s'accorde un

court délai d'avant-retraite, n'avait plus le choix que de tenter son fameux «coup de force».

On peut être sûr qu'il s'est fait violence à ce sujet. M. Trudeau s'est trouvé devant le dilemme: ou il ne se passe toujours RIEN, ou il se passe QUELQUE CHOSE, mais ce ne peut être que par la force unilatérale du pouvoir central en violation de la règle première d'un système en déclin: celui du fédéralisme. Le temps ayant un pouvoir légitime très fort, on peut faire avec sa conscience des accommodements puisqu'après la réussite du coup de force le système, de bloqué qu'il est, deviendra auto-transformable et pour le mieux.

Pas si simple, M. le Premier ministre. L'instigateur du coup de force reste prisonnier du système, par l'acte même de s'en affranchir. Il risque même d'en paraître la première victime. C'est déjà commencé. Il ne pourra remporter toutes les batailles: de légalité à Westminster, de constitutionnalité à la Cour Suprême, de légitimité auprès de l'opinion publique canadienne (et peut-être même, préalablement, au sein de l'inner sanctum du Parti libéral du Canada, qui l'avait nommé Premier ministre avant l'onction électorale de 1968 et les autres élections qui ont suivi depuis).

M. Trudeau n'a pas tort parce que l'opinion a changé ou que des oppositions provinciales se sont durcies en une solidarité d'ailleurs fort ambiguë. Il ne peut avoir finalement raison, ni en tout, parce qu'un système, rigide comme celui-là, ne peut se réformer radicalement que par des moyens ou en des situations extrêmes.

Premier extrême: méthode carrément totalitaire. Brejnev ou Pionochet ont les moyens de se donner la constitution qui leur convient. Ce type de totalitarisme de parti unique avec régime militaire-industriel est, grâce au Ciel, hors d'hypothèse.

L'autre extrême: vacuité ou anomie constitutionnelle. Ce vide n'est concevable que par l'effet d'un désastre national: guerre civile ou révolution, occupation étrangère et libération. Finit alors par émerger avec difficulté un large consensus pour une nouvelle constitution, rendue du reste nécessaire par la disparition de l'ancienne. De Gaulle en 1946 n'a pu se donner «sa» constitution; il l'a obtenue en 1958. (En passant, M. Trudeau développe envers des gouvernements provinciaux le même syndrome que de Gaulle nourrissait envers les partis des IIIe et IVe Républiques.)

En face de ces extrêmes, le coup de force de M. Trudeau trouvera ses limites par le système tôt ou tard, même s'il devait marquer suffisamment de points pour lui assurer une niche un peu plus dorée parmi les gloires de notre histoire politique. S'il réussit à trancher le noeud gordien, son successeur pas plus que lui ne pourraient rattacher les deux bouts de la corde pour tirer la réforme jusqu'au bout. Il faudrait mettre au point un autre mode de travail avec des mécanismes nouveaux et des techniques de négociation bien différentes de nos célèbres conférences fédérales-provinciales des premiers ministres. Leur résultat le plus net est d'amplifier encore la nature, à priori, conflictuelle des rencontres entre ces messieurs. Ce n'est pas ainsi qu'on refait une constitution. Est-il un pays au monde, à part le nôtre, où l'on aurait l'idée de procéder à une tâche de cette ampleur avec un outil aussi primitif?

Telles que constituées et utilisées depuis vingt ans, ces conférences fonctionnent «à l'internationale», un peu comme celles de l'OTAN, le rôle du Premier ministre canadien faisant penser à celui des États-Unis. Cela peut faire fonctionner une alliance, mais non refaire la constitution d'un État fédéral.

Le plus désespérant c'est qu'à peu près personne au Canada, même pas

dans les milieux de recherche, ne s'est appliqué sérieusement à essayer d'imaginer un mode de travail à la hauteur de la situation. Des confrontations usuelles ne sortent que des rapports de force changeants dans une situation d'inertie persistante de l'ensemble du système. En outre, tant que la question constitutionnelle ne sera qu'une matière parmi d'autres de l'affrontement classique des partis, il n'y aura pas d'établissement de nouvelles règles constitutionnelles, mais seulement déplacements et redéfinitions des problèmes de cette réforme toujours impossible. Est-il un chef de parti au Canada qui ne vit pas de l'obsession de son élection ou de sa réélection, réduisant ainsi, bien que s'en défendant, la question constitutionnelle à l'importance d'un marchepied?

Oui, un seul, M. Trudeau. Il s'est trouvé dans la circonstance opportune de pouvoir prendre son dernier, et le plus grand risque de sa carrière. Et il faut l'arrêter! Il n'est même pas sûr qu'il ne puisse aller au-delà des mesures envisagées avant que le système ne finisse par l'éjecter, lui qui aurait tenté de le forcer indûment.

Sans céder à la «déprime» saisonnière, on doit bien constater qu'aucune projection n'est réconfortante au sujet des issues possibles de la grande partie actuellement engagée. Viendraient à l'esprit les métaphores de sclérose ou de cancer. La sclérose constitutionnelle canadienne force notre vie politique à tituber; mais n'est-ce pas encore une façon d'avancer? Le cancer constitutionnel canadien aura assez montré que, s'il est capable de récidiver, il n'est pas irréversible ni rapide: consolons-nous de cela.

À quand une pétition d'un million de citoyens canadiens demandant à nos gouvernants de cesser de jouer dangereusement à la réforme constitutionnelle, allant jusqu'à envahir la cour d'un voisin, sympathique mais anciennement tuteur impérial?

LETTRES AU DEVOIR

De 1867 à 1981

Le fait qu'en 1867 le Québec se soit fait imposer l'article 133 en signant l'AABN s'expliquait par le déséquilibre politique qui existait à cette époque entre le pouvoir anglais du Haut-Canada et les francophones du Bas-Canada. Mais que le Québec de 1981 se trouve une deuxième fois dans une situation d'impuissance politique face aux mêmes visées «pan-canadiennes» est aussi tragique qu'inaacceptable.

Le Québec devrait avoir le droit de développer sa propre politique culturelle, comme l'Ontario l'a toujours fait. Cela est normal et nécessaire compte tenu de sa minorisation constante par rapport aux États-Unis (226 millions) et au Canada anglais (18 millions) — sur ces 244 millions, une personne sur 49 est un francophone québécois.

Le truquage constitutionnel des libéraux fédéraux catéchisés par Pierre «Cardin» Trudeau enfermera la société québécoise à 80% francophone dans un deuxième carcan linguistique, obligée qu'elle sera de rendre «bilingue» (comme le Manitoba et de son plein gré le N.-B.) toute l'administration des institutions scolaires, juridiques, municipales et gouvernementales. Ce n'est pas un retour au statu quo d'avant la loi 101, mais une régression incroyable. Les conséquences linguistiques et culturelles de ce geste entraîneront une lente et certaine asphyxie pour le Québec et l'unilinguisme ailleurs servirait mieux demain les intérêts des cinq millions de francophones qu'ils ne l'ont fait hier.

N'y a-t-il donc aucune différence entre le Québec de 1867 et celui de 1981? Est-ce que le français au Québec sera toujours un «franglais» parce qu'il n'y a pas de 26.6% de la population canadienne (1) le nombre de Québécois «ne justifie pas» l'égalité constitutionnelle? Cette logique à la Realpolitik de notre beau chancelier de fer ne créera jamais ainsi une confédération entre des provinces égales, mais plutôt un «ghetto bilingue» ici et un océan unilingue ailleurs au Canada, comme partout en Amérique du Nord. Est-ce que c'est ce que voulaient les forces qui ont voté «non» le 20 mai 1980? En tout cas c'est ce que Pierre Elliott Trudeau et Jean Chrétien veulent. 1) *Economic Review*, Ministère des finances (Canada), avril 1980, p. 159.

Heinz CHIBA

Montréal, 11 février

Un choix à faire

C'est affolant de constater toute l'énergie dépensée pour le problème constitutionnel du Québec. Et cela ne date pas d'aujourd'hui! Depuis des générations, combien de Québécois ont consacré leur force de travail, leur intelligence, leur imagination à la survie de leur peuple?

On peut penser aux hommes d'État comme Papineau, Crémazie, Lesage, Johnson... mais encore plus à tous les «petits» dont l'acharnement était quotidien. Qui n'a pas son anecdote, par exemple exiger dans un magasin d'être servi en français, quitte à perdre du temps...

Il est même surprenant de voir l'importance des réalisations économiques du Québec malgré tout: malgré le «temps perdu» à revendiquer une identité, malgré les innombrables embûches causées par une volonté politique contraire aux intérêts des francophones.

Un exemple récent: en septembre dernier, quand Robert Campeau, financier québécois, a voulu acheter le Royal Trust, l'établissement canadien à conclure toutes sortes d'«ententes secrètes et trahison» (LE DEVOIR 20 janvier 81) pour empêcher ce francophone d'augmenter sa part du marché: «Nous étions opposés, dit un financier canadien, à cette offre inamicale (unfriendly bid)».

Un exemple ancien: avant 1840, existaient deux colonies distinctes: le Haut-Canada, futur Ontario, anglophone, endetté à l'extrême, et le Bas-Canada, futur Québec, francophone, nettement plus peuplé (60% de la population globale) et au budget équilibré. Quand il s'agit de les réunir, en 1840, «on» décida de partager l'énorme dette ontarienne «équitablement», c'est-à-dire en proportion de la population: donc les Québécois paieront 60% de l'argent investi en Ontario seul! Le partage des députés à l'Assemblée fut «équitable», mais inversement: 42 députés ontariens, 42 députés québécois... C'est ainsi qu'une richesse peut se bâtir!

Les faits de ce genre abondent, d'un bout à l'autre de l'histoire. Comment les Québécois ont-ils réussi à organiser les Caisses populaires, l'Hydro-Québec et tant d'autres entreprises quand tant de gens, qu'ils fassent ou non partie de l'élite, perdaient leur temps... à survivre? Il fallait être doublement «capable».

Il faut cesser de perdre notre temps. Le choix est là: ou bien s'assimiler, abandonner son identité, et vite, s'il vous plaît; ou bien devenir un pays normal, se gouverner soi-même. Pouvons-nous imaginer l'état du Québec si tout le dynamisme de sa population avait été consacré aux réalisations sociales et économiques, avec les seules difficultés naturelles de la vie et des nations...

J'ai tellement hâte. Chantal MALLEN
Saint-Laurent, 16 février.

La politique culturelle du Conseil des Arts

(Lettre adressée à Charles A. Lussier, directeur, Conseil des arts du Canada).

Les membres du conseil d'administration du Conseil de la culture ont pris connaissance de la lettre que vous adressiez au journal LE DEVOIR relativement à l'étude publiée par notre organisme au sujet de l'intervention du Conseil des arts au Québec et en Estrie. Cette étude faisait principalement ressortir que la politique de subventions du Conseil des arts privilégiait les organismes de la région de Montréal métropolitain (85% du budget), notamment les organismes de théâtre et de musique, et défavorisait l'ensemble des autres régions du Québec (15% du budget) dont l'Estrie.

Nous avons été étonnés et déçus de cette lettre que nous considérons comme une regrettable tentative de diversion puisque vous cherchiez à discréditer la valeur et la portée de l'étude sous le fallacieux prétexte d'erreurs d'interprétation de certains chiffres contenus dans les rapports du Conseil des arts. Vérification faite auprès du Service de la recherche de votre organisme, nous sommes en mesure d'affirmer que les «lacunes» que vous aviez vues dans

Les «Lettres au DEVOIR» doivent être signées. L'adresse, de même que le numéro de téléphone, ne sont requis que pour fins d'identification dans nos dossiers. LE DEVOIR demande à ses correspondants de bien vouloir s'en tenir à moins de deux feuillets dactylographiés à double interligne. LE DEVOIR se réserve le droit d'abréger les textes trop longs.

notre étude sont subitement devenues des corrections mineures qui n'invalident en rien les résultats déjà connus, comme l'indique l'addendum ci-joint. Compte tenu de ces précisions, vous ne pouvez plus soutenir que «l'Estrie paraîtrait nettement moins désavantagée».

Bien que vous reconnaissiez finalement le traitement désavantageux fait à l'Estrie, nous attendions du Conseil des arts une volonté de discussion du fond du problème posé par cette étude, soit un traitement équitable des diverses régions. Faut-il rappeler que ce sont les citoyens de toutes les régions qui paient le Conseil des arts et qu'une politique culturelle basée uniquement sur des critères d'excellence est discriminatoire, élitiste et dangereuse.

Dans la mesure où le Conseil des arts ne veut pas se poser en juge de la production culturelle des régions et prétend stimuler le développement artistique des villes et des régions relativement défavorisées et «offrir à leurs populations un menu culturel enrichi», il doit résolument s'engager dans la révision de sa politique culturelle. Autrement, beaucoup de ceux qui se voient comme les gardiens de nos idéaux passeront pour les architectes de notre sous-développement.

Georges COMTOIS
président,
Conseil de la culture
de l'Estrie

Sherbrooke, 30 janvier

Vers une association canadienne-française du Québec

Cousins, cousines du Québec, votre cousin ontarien vous invite à vous opposer farouchement au projet de rapatriement de M. Pierre Trudeau car il vous impose des obligations envers votre minorité que l'Ontario se refuse à accorder à sa minorité française.

Malheureusement, s'il n'en tient qu'à la majorité de vos députés francophones à Ottawa et au Parti libéral du Québec, vous serez réduits un jour à fonder une association canadienne-française du Québec (chaque province a la sienne) pour revendiquer vos droits, vos clubs sociaux pour vous réunir en famille le samedi soir et, qui sait, peut-être vos écoles bilingues et mixtes pour vous assimiler et vous angliciser! Alors, vous serez membres à part entière de notre grande famille canadienne et vous goûterez les bienfaits du bilinguisme coast to coast.

Auriez-vous l'obligance de me dire où sont les Yvettes ces jours-ci? Ont-elles tenu des grands ralliements pour vous exhorter à dire un NON retentissant à M. Trudeau? Et ce cher Parti libéral du Québec, l'allié inconditionnel du NON, il ne semble pas élever la voix pour défendre et pour dire à M. Trudeau, «nous n'accepterons pas votre projet car il est contraire aux intérêts du Québec et des minorités françaises hors Québec». Où sont aujourd'hui vos Chambres de commerce, le Conseil du patronat, vos députés francophones à Ottawa? Ils doivent rire rondement du sapin qu'ils sont en train de nous passer. Il est facile, n'est-ce pas, de taire sa conscience pour conserver le pouvoir ou y accéder?

Si ce projet passe dans sa forme actuelle, il faudra ériger un monument sur les Plaines d'Abraham entre celui de Wolfe et de Montcalm aux quelques braves qui auront su se tenir debout, tout en inscrivant sur l'autre face les noms de ceux de nos frères qui nous auront passé le carcan. La liste de ces derniers sera malheureusement trop longue. Qui sait, le fédéral, aidé de l'Ontario, vous aidera peut-être à payer la note.

André LÉCUEYER

Don Mills, 9 février

Un éléphant blanc

Quand les libéraux fédéraux ont inauguré Mirabel, ils se sont époumonés, comme ils le font, d'ailleurs, quand ils viennent au Québec. Ils nous donnaient la lune: le plus grand complexe aéroportuaire du monde, une plaque tournante internationale, la porte d'entrée principale du Canada, des centaines d'entreprises et des milliers d'emplois. Aujourd'hui, douze ans après, nous savons que toutes ces épithètes ronflantes et ces promesses mirabolantes n'étaient que du vent. Mirabel, disent les experts, est un éléphant blanc, et il crée plus de problèmes qu'il n'en règle. «Capable part, des torts considérables et irréparables ont été causés. Des gens ont été forcés de se déraciner en retour de maigres compensations, et, geste digne de Nazis, l'on s'est amusé à détruire et à raser des maisons et des bâtiments encore solides avec des bombes. Nous avons perdu quelque 20 mille acres de terres agricoles des plus riches et des mieux situées, et nous avons failli en perdre quelque 80 mille autres, soit, en tout, 150 mille carrés, une superficie si vaste qu'elle pourrait convenir non pas pour une seule de ces installations, mais pour cinq ou six.

Les libéraux fédéraux ne nous ont rien donné, bien au contraire. Ils nous privent d'un aéroport qui, s'il répondait à nos besoins et à nos exigences, pourrait nous servir et nous aider efficacement dans notre développement économique — aéroport, que nous ne sommes pas près d'avoir maintenant.

Jean LEWIS

Saint-Laurent 7 février

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$70.00 par année; six mois, \$38.00; trois mois, \$27.00. À l'étranger: \$75.00 par année; six mois: \$41.00; trois mois: \$29.00. Éditions du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Les articles publiés hier dans cette page sous les signatures de MM. Robert Décaré et Gérard Bergeron auraient dû porter la mention «libre opinion».

Le public et l'Hydro-Québec

Un droit de parole tout à fait théorique

par
Hélène Lajambe

Mme Hélène Lajambe fait partie du Front commun pour un débat public sur l'énergie.

POUR la première fois, le public est invité à se prononcer sur les plans de l'Hydro-Québec lors du passage de cette société d'État devant la Commission parlementaire sur l'énergie et les ressources, qui se déroule actuellement à Québec. Il faut saluer ce début d'ouverture longtemp attendue.

Cependant, il est douteux que beaucoup de citoyens se prévalent de ce droit. En effet, dans les circonstances, l'exercice du droit de parole se révèle assez futile, et ce pour de nombreuses raisons difficiles à sous-estimer.

On demande à des gens qui, en février 1977, ont exposé avec enthousiasme au gouvernement la politique de l'énergie qu'ils désiraient, de venir, quatre ans plus tard, commenter une stratégie d'électrification à outrance qui va exactement à l'encontre de ce que la plupart d'entre eux recommandaient et de ce que le Livre blanc sur l'énergie tentait d'amorcer en 1978: des mesures de conservation et d'efficacité énergétique, la décentralisation de sources d'énergie écologiquement acceptables, la mise en place de nouvelles formes d'énergie plus sécuritaires. On ne peut blâmer ces citoyens d'être devenus quelque peu sceptiques.

Pour ceux qui voudront malgré tout se présenter, il leur faudra se plier à un certain nombre de formalités coûteuses et contraignantes: envoyer une centaine de copies de leur mémoire dans les délais requis, se présenter à Québec et attendre leur tour, etc., le tout à leurs frais.

À leurs frais aussi, la préparation d'un mémoire qui, pour ajouter quelque chose de concret au débat et avoir un quelconque impact sur la commission, demanderait l'engagement à plein temps de plusieurs spécialistes pouvant avoir accès aux études de base des multiples équipes de l'Hydro-Québec. Cette préparation devrait, en effet, être ultra-rapide car le premier document (82 pages aérées) a été expédié la veille des fêtes de Noël et les trois brochures explicatives vers la mi-janvier. L'ampleur des enjeux — \$55 milliards — exigerait un peu plus de sérieux.

Pour bien comprendre l'ironie, ou le tragique, de la situation, il faut voir ce qui se passe ailleurs, lorsqu'un service public d'envergure similaire — mettons l'Hydro-Ontario — doit faire approuver ses projets. Eh bien, en Ontario, ils mettent sur pied une commission d'enquête indépendante, telle la Commission Porter qui a siégé pendant cinq ans et demi, a convoqué de nombreux témoins-experts et groupes dont elle a subventionné les dépenses, permis les contre-interrogatoires et étudié les dossiers de façon exhaustive. Grâce à cet examen critique, la population s'est trouvée mieux

impliquée dans le processus, les prévisions de croissance de la demande d'électricité ont baissé de moitié et de nombreux équipements ont été retardés ou annulés, épargnant des centaines de millions de dollars aux abonnés d'Hydro-Québec.

Et ce n'était pas la première fois que l'Hydro-Québec se faisait ainsi décortiquer: cela lui arrive chaque année, à chaque demande de hausse de tarifs, à chaque fois que les comités de la Législature le lui demandent ou tout autre groupe de travail que le gouvernement ontarien juge bon de créer de temps à autre pour examiner de près ce qui se passe. Ce constant contrôle gouvernemental sur un service public n'empêche pas ce dernier de jouir d'une cote supérieure à celle de l'Hydro-Québec auprès d'investisseurs que l'on dit pourtant sensibles à la facilité avec laquelle l'Hydro-Québec obtient les hausses de tarifs demandées.

En Saskatchewan, la Commission Bayda, dont le mandat se limitait à l'extraction du minerai d'uranium, a siégé pendant un an et demi et alloué aux groupes d'intervenants plus de \$250,000 pour la préparation de leurs dossiers.

Ces quelques exemples récents jettent un sérieux doute sur la validité d'un examen de trois jours en trois ans...

Cet état de chose est d'autant plus judiciable et anachronique qu'il est maintenant prouvé que de nombreuses décisions prises par les services publics, américains en particulier, sous la pression de groupes écologiques et d'associations de consommateurs, se sont révélées hautement justifiées et profitables, ont épargné des millions de dollars aux contribuables et préparé l'ère post-industrielle.

La même chose pourrait se passer ici. Ne prend-on pas espoir lorsque l'on entend le président-directeur général de l'Hydro-Québec proclamer à son tour que l'énergie la moins chère est celle que l'on économise? La critique a un rôle unique et irremplaçable à jouer et c'est manquer non seulement de maturité politique, mais de clairvoyance que de tenter de réprimer ou de ne lui permettre de s'exercer que dans un contexte adversarial.

Aux objections de principes énoncées plus haut, s'ajoutent des obstacles provenant de l'information même dont dispose le public pour établir ses commentaires.

Cette information — déjà tardive — manque aussi de transparence. Les documents envoyés sont des résumés pour consommation publique et ne contiennent que des conclusions d'études ou des résultats de modèles non disponibles. Certaines de ces études sont, paraît-il, des exercices d'appréciation mentale des hypothèses retenues, et énoncées plutôt que

justifiées: elles sont par conséquent complètement inscrutables. Nous n'examinerons que quelques exemples.

1) La prévision de demande d'électricité oscille autour de 6-7%, soit plus du double de la croissance ontarienne (3,1% dans *La Presse* du 14/01/81) qui connaît sa septième baisse consécutive (*Globe and Mail* 17/01/81). Les organismes américains de réglementation des services publics sont eux aussi las de voir ces derniers jouer sur les craintes de pénuries et surestimer systématiquement la demande. Ainsi, le National Electric Reliability Council (NERC) a vu ses projections de croissance annuelle de la demande d'électricité rabaisées de 4,54% à 2,06% entre 1980 et 1983 par l'Economic Regulatory Administration (ERA).

Même si l'on pouvait accepter la surélectrification du Québec, une telle différence serait-elle justifiée? Personne ne semble pouvoir obtenir les éléments qui permettraient d'en juger. Le gouvernement lui-même ne semble pas vouloir donner l'impression qu'il s'en préoccupe peut-être.

S'il y a des surplus, dit-on, on les exportera à bon prix à nos voisins. Mais lesquels? Les Ontariens sont déjà suréquipés. Les Américains veulent des contrats fermes, à long terme et à l'année longue. La Nouvelle-Angleterre, comme le Québec, connaît sa demande de pointe en hiver. Autres points délicats: aux États-Unis, les services publics d'électricité sont entre les mains de l'entreprise privée qui préfère de beaucoup posséder des équipements de production, le seul capital sur lequel le Public Service Commission lui donne le droit de faire des profits, son «rate base».

Il voit donc déjà comme une menace, l'extension du grand réseau du New England Power Pool (NEPOOL) qui diminue le besoin d'équipements individuels de réserve, donc la base sur laquelle elle peut faire des profits, et qui, de plus, limite sa liberté d'action.

Importer l'électricité canadienne amène l'élargissement du NEPOOL, comme le désire la Federal Energy Regulatory Commission (FERC), en y incorporant le réseau québécois — ce qui est vraisemblablement dans l'intérêt du public américain hostile aux centrales nucléaires, mais va à l'encontre de l'autonomie et de la profitabilité des sociétés privées qui gèrent la production d'électricité.

Or, ce sont ces sociétés privées qui conduisent actuellement les négociations avec l'Hydro-Québec... Il est donc fort à craindre que pour vendre ses surplus, l'Hydro-Québec va devoir faire des concessions impubliables et d'autant plus disproportionnées qu'elle a immensément besoin de capitaux pour poursuivre son programme de construction et soutenir sa dette qui atteint la douzaine de milliards de dollars. Il n'y a pas là de quoi faire la promotion d'un fonds du patrimoine électrique du Québec.

La vente de surplus saisonniers est également fort aléatoire, le nord des États-Unis connaissant aussi une pointe d'hiver, et les villes du sud de plus en plus à

cause du chauffage électrique. De plus, le New York Power Pool (NYPOOL), qui inclut sept compagnies privées et le Power Authority of the State of New York (PASNY), disposait en période de pointe (août 1979) d'un surplus de capacité de 49%.

Le coût du suréquipement et de la surrestriction de la demande d'électricité ne peut plus longtemps être passé sous silence.

2) Sans lien avec la politique gouvernementale annoncée dans le Livre blanc, l'Hydro-Québec annonce qu'en 1996 l'électricité constituera 45% du bilan énergétique québécois. Pourquoi cette hyperélectrification — qui n'inclut pas même les chemins de fer — alors que c'est seulement dans 8 à 10% des besoins énergétiques que l'électricité est vraiment nécessaire, «irremplaçable» selon le ministre de l'Énergie (éclairage, force motrice, appareils ménagers, petits moteurs).

Même si temporairement l'électricité est relativement bon marché au Québec par rapport à d'autres endroits, il est évident que les tarifs vont augmenter et que l'électricité ne sera pas en meilleure posture qu'elle l'est présentement vis-à-vis du mazout, du gaz ou de la laine de verre. Il n'y a pas un pays qui prévienne de dépendre de l'électricité à ce degré à moins qu'il ne se soit déjà fourvoyé dans un programme nucléaire massif, telle la France qui en a été obligée de mettre son développement économique et ses options politiques à la remorque de son industrie nucléaire.

45% d'électricité dans le bilan énergétique implique l'envahissement des 4/5e du marché du chauffage à haute et basse température. Cela se fera au détriment des nombreuses sources de chaleur plus directes et plus proches. Le gaz naturel risque de voir son marché potentiel trop restreint pour être profitable et sa pénétration du marché québécois en sera fortement compromise.

Or, si l'on tient absolument à faire appel à des sources de chaleur autochtones renouvelables pour remplacer le mazout, le bois a maintenant la vedette. Aux États-Unis, il fournit déjà deux fois plus d'énergie que les centrales nucléaires. D'après un rapport préparé pour la Bonneville Power Administration, 60% de ceux qui ont converti leur système de chauffage en 1979 se sont tournés vers le bois, 24% vers l'électricité, 12% vers le gaz et 4% vers le pétrole; 82% de ceux qui se chauffaient auparavant à l'électricité ont adopté le bois, 7% le pétrole, 3,5% le gaz.

Au Québec, on se convertit massivement à l'électricité, mais ce préjugé favorable est-il encaissé dans la réalité économique du consommateur québécois ou dans le mythe nationaliste que charrie l'Hydro-Québec? Il semblerait que déjà plus de 30% des foyers québécois, dépendent d'une unique source d'énergie pour tous leurs besoins, l'électricité. Cette vulnérabilité a été encouragée par la Ligue et autres associations électriques, les campagnes Cascade et Novelec et la superficie publicitaire dont jouit l'Hydro-Québec. Vouloir que toutes les activités

de la province, tant industrielles que commerciales et domestiques, dépendent à 45% d'un réseau d'électricité de moins en moins fiable constitue à la limite une menace à l'équilibre de l'écosystème socio-économique de la province.

3) L'Hydro-Québec prédit 17% d'économies d'énergie d'ici 1996, par rapport aux tendances observées en 1978, avec une croissance énergétique annuelle de 2%. Dix-sept pourcent, c'est bien peu, mais le chiffre donné reste inanalysable, la documentation fournie réglant le cas de la situation énergétique en deux ou trois pages, et allouant sans plus d'explication une progression du gaz naturel de 6% en 1978 à 12% en 1996 «surtout dans le secteur industriel».

Ce 17% d'économies d'énergie sur une vingtaine d'années laisse se perpétuer un gaspillage qui est le stigmate de notre civilisation. Dès 1972, le Sénat américain était saisi d'études qui témoignaient que seulement 40% de l'énergie consommée alors l'était de façon productive et que les 60% restant étaient gaspillés.

Depuis lors, c'est par dizaines de milliers que l'on compte les réussites dans le domaine de la conservation et de l'amélioration de la productivité énergétique dans tous les domaines. Dans le secteur résidentiel — qui intéresse particulièrement Hydro-Québec — mentionnons entre autres la fameuse maison de Saskatchewan, celle de Brookhaven, N.H. (épargne de 80%, solaire passif et appoint assuré avec une seule corde de bois par an).

Depuis mars 1977, la Tennessee Valley Authority (TVA) offre un programme d'isolation (diagnostic énergétique gratuit, prêts sans intérêts) qui permet de réduire la demande de pointe et va épargner \$80 millions par an aux consommateurs. Elle construit aussi des maisons solaires pour \$30,000. Son président, S. David Freeman, entrevoyait la stabilisation des besoins énergétiques:

«Les États-Unis doivent s'orienter vers une économie de plein emploi qui privilégie la connaissance. Il se pourrait bien que notre société découvre que ses besoins en énergie peuvent rester à un niveau relativement stable... L'énergie requise par personne pourrait se stabiliser avec la diminution des activités très énergivores dans l'ensemble de l'économie américaine.»

Croissance zéro de l'énergie, ou même croissance négative.

Une étude du Committee on Nuclear and Alternative Energy Systems (CONAES) de la National Academy of Sciences des États-Unis indique que la demande d'énergie en 2010 peut être la même qu'en 1978, tout en offrant plus de confort, même avec une population de 35% supérieure. Dans ce dernier rapport, le CEQ indique que dès maintenant d'importantes économies d'énergie sont immédiatement rentables dans tous les secteurs: plus de 40% dans le domaine résidentiel, 50% dans les transports et 30% dans l'industrie. Une meilleure isolation réduit déjà les besoins de chauffage de moitié (p. 10).

Pourquoi pas au Québec? Peut-on demander à Hydro-Québec. Question d'autant plus pertinente que la société d'État vient d'accepter de gérer le programme de conservation de l'énergie au Québec. Lui voir se fixer un but de 17% en dit long sur son enthousiasme.

En plus de manquer de transparence, l'information fournie passe sous silence des points importants et même des problèmes cruciaux pour la réalisation de la stratégie annoncée.

Aucun des documents fournis ne soutient que les \$55 milliards ne couvriront que les investissements, aucun ne mentionne les \$34 milliards supplémentaires qu'il faudra également trouver pour l'entretien des équipements pendant ces mêmes dix ans — soit en tout \$89 milliards. Cela représente près de \$15,000

par Québécois, pas loin de \$50,000 par famille. Avec un tel montant, n'y a-t-il pas mieux à faire? Cette somme permettrait plus que facilement à chacun d'assurer sa propre autonomie énergétique et de se débrancher du réseau électrique...

On ne trouve que quelques paragraphes sur la méthodologie du financement, pas de plan, pas de prévisions sur les hausses de tarifs. Sachant que l'Hydro-Québec ne prévoit pas pouvoir emprunter plus de \$2 milliards par an et qu'il lui en faudra donc en moyenne près de \$9 milliards chaque année pendant 10 ans, que va-t-il se passer?

Comment évaluer une «stratégie» qui présente des buts aussi ambitieux sans préciser davantage les moyens pris pour les atteindre? Nulle part Hydro-Québec ne semble envisager qu'il puisse y avoir des difficultés de financement. Nulle trace d'un plan de rechange. Pas d'autre choix, pas d'option comme en attendait le gouvernement pour justifier le retard à tenir une commission parlementaire sur les projets de l'Hydro-Québec.

Un autre point que l'on aimerait savoir pris en considération sur ces dix années par l'Hydro-Québec est l'évolution des progrès technologiques. Ses prévisions ne semblent tenir aucun compte ni de l'intense foisonnement des activités de recherche dans ce domaine, ni du fait que de nombreuses sources de chaleur sont déjà plus que compétitives avec l'hydroélectricité et que d'autres le deviendront d'année en année, entre autres: le chauffage solaire passif, le chauffe-eau solaire actif dans les immeubles et certaines industries, les pompes-thermiques au mazout, etc.

De nouvelles sources moins familières s'ajoutent à chaque augmentation de tarif des sources conventionnelles. De plus, d'ici à dix ans, même dans ses applications privilégiées, l'hydroélectricité risque de se voir supplantée par d'autres technologies telles les cellules photovoltaïques que certains installent déjà sur leur toit. Le coût en est tombé de façon spectaculaire.

Or, quelle souplesse peut véritablement offrir une planification quand on entreprend des projets aussi massifs, devant être prévus 10 ans à l'avance? Quel recours donne une solution à long terme contre une menace à court terme, telle un embargo pétrolier? Pourquoi ne pas miser immédiatement sur des sources — notamment pour la chaleur — qui sont totalement sécuritaires, peuvent entrer en service rapidement et surtout plus directement, épargnant ainsi des frais d'intérêts, de transport, de distribution, de conversion et les pertes afférentes? Voir dans cet ordre d'idées la planification alternative présentée par le groupe de prospective Hélio-Québec.

Nous sommes singulièrement près du seuil où le coût croissant des énergies conventionnelles les voue au déclin une à une. Et si ce coût incluait les externalités, ce seuil serait déjà franchi dans de nombreux cas.

Dans le système de la TVA, le coût de remplacement du kilowatt est de \$1,200 soit 6 à 10 fois l'investissement nécessaire pour épargner le même kilowatt selon les secteurs... Il y a fort à parler qu'il en est de même au Québec.

Cette négligence du changement technologique invite à se demander si l'Hydro-Québec se préoccupe vraiment de fournir l'énergie au coût le plus bas? Et si elle est déjà dépassée dans son rôle de fournisseur d'électricité, ne doit-on pas appréhender de lui voir confier d'autres responsabilités?

Si l'Hydro-Québec répond à toutes ces questions et éclaircit de façon satisfaisante les points obscurs de sa stratégie d'électrification, il nous reste encore à nous interroger sur le bien-fondé de cette stratégie et à nous demander si son application cadre avec le bien-être énergétique et économique de la société québécoise.

LIBRE OPINION

Des dissidents majoritaires

par
Bernard Chene

M. Chene était délégué de l'Association des étudiants en science politique de l'Université Laval, au colloque.

rons d'expliquer les faits, en les rétablissant tels qu'ils se sont passés.

Devant la tentative du Raue de vouloir diriger le colloque vers une charte, de nombreuses associations ont vivement réagi contre la «vente» de nos droits et contre le «coup de force» du Raue. Une réunion se tenait le vendredi après-midi à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) regroupant tous les opposants à une charte. La position définie lors de la réunion était la suivante: pour la tenue d'une plénière sur l'orientation du colloque, pour un manifeste du mouvement étudiant.

Après les discours d'ouverture, il fut demandé que le samedi matin avant la tenue des ateliers soit tenue une plénière, et que nous décidions tous ensemble de l'orientation du colloque. Il est à noter que la majorité des délégués(es) se rangeaient du côté de la discussion (du manifeste). Devant la situation, les organisateurs du colloque nous rétorquèrent que la planification de la fin de semaine ne prévoyait pas de plénière avant le dimanche après-midi, et que cette décision avait été prise démocratiquement à une réunion du conseil des représentants du Raue. En réponse, les dissidents, lors d'une plénière le vendredi soir, décidèrent de se rendre dans les ateliers et d'y tenir la discussion qui n'avait pas pu se tenir la veille.

Peu après, un étudiant demanda que nous laissions la parole à Rihani Abdallah, étudiant d'histoire à l'UQAM, afin qu'il puisse exposer son problème. Problème de taille, car il était menacé d'expulsion pour le 10 février 1981 (soulignons qu'il était président de l'Association des étudiants arabes de son universi-

té). Un des thèmes du colloque était justement la répression. L'animateur, sur le conseil de Benoît Laurin, secrétaire général de Raue, dit qu'il ne pouvait prendre en considération la demande, mais que si cet étudiant avait donné son nom et qu'il était pigé (notez que les intervenants de la salle étaient tirés au sort) il aurait droit d'intervention au même titre que les autres. Suite au chahutage unanime de la salle, l'animateur lui a accordé un deux minutes de droit de parole.

Le samedi matin, tous les délégués contre la charte se rendirent aux ateliers tel que prévu par le colloque, afin d'y tenir des scrutins pour savoir qui voulait et qui ne voulait pas de plénière (il faut se rappeler que le rapport de force était en faveur du manifeste). Certains ateliers purent tenir des scrutins sans problème (si peu!), d'autres furent battus (verbalement) pour obtenir le droit de se prononcer, et enfin, d'autres ne purent tenir aucune consultation. Le résultat fut tout de même que la majorité des ateliers se prononcèrent en faveur d'une plénière.

Les organisateurs du colloque s'enfermèrent dans leur position toute la fin de semaine, poussant au maximum les affronts. Le comité organisateur, devant les faits, s'est penché sur la position à prendre face à notre plénière, le samedi midi; il en est ressorti qu'étant donné que 13 des 19 ateliers fonctionnaient, le colloque se continuait comme prévu. Plus tard, voulant montrer leur magnanimité, ils sont venus nous offrir tous les locaux dont nous aurions besoin, et enfin, ils sont venus nous réitérer leur invitation pour une soirée, du fait que nous n'aurions probablement pas le temps d'en préparer une parallèle.

Nous pouvons voir par les faits, que s'il y a eu une certaine division entre les délégués, elle fut engendrée par la position durcie des organisateurs du colloque. Voilà quatre faits montrant bien l'intransigence et la non-démocratie des organisateurs du colloque. Nous ne comprenons pas, non plus, pourquoi ils se sont enfermés toutes la fin de semaine derrière leur position. Mais il est facilement compréhensible qu'il y ait eu une proposition de

motion de blâme, qui demande la démission de l'exécutif du Raue. Tout ce que nous voulions était une discussion démocratique sur les droits étudiants, et nous nous sommes butés au mur de l'intolérance des organisateurs du colloque, qui étaient en position de pouvoir face à nous.



à 21 h
Innu Asi

**15 Québec
17 Montréal**

**30 Hull
Câble 8**

**L'AUTRE
TELEVISION**

**Radio
Québec**

C'est tout un monde à regarder

**Cours de base
de
Fine
Cuisine
Familiale
par
Henri Bernard**

INSCRIPTIONS
après la première leçon d'essai
23 février — 4 ou 5 mars
PROSPECTUS ET RÉSERVATION:
843-6481

**Institut
Culinaire
Henri Bernard**

Permis d'enseignement
de culture personnelle
2015 de la Montagne
Suite 610, Mtl. H3G 1Z9



ASSOCIATION QUEBÉCOISE DES
TECHNIQUES DE L'EAU

Responsable de
la pollution.
Qui? Moi?

Selon le sénateur Arthur Tremblay

Trudeau a lui-même provoqué l'impasse constitutionnelle

par Claude Turcotte

OTTAWA — Ayant dramatisé «l'impasse» de la conférence de septembre, au point d'en faire l'aboutissement de tous les échecs antérieurs, le premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, a choisi de procéder d'une manière telle qu'il a lui-même provoqué et fabriqué de nouvelles impasses.

C'est ce qu'a soutenu au Sénat hier soir M. Arthur Tremblay, lors du débat sur le projet de résolution constitutionnelle, en parlant de «la montée des oppositions» aussi bien au Canada qu'à Londres.

Au premier rang de ce mouvement de contestation, M. Tremblay met l'intervention de l'opposition officielle et de son chef, M. Joe Clark. Il y a eu ensuite de nombreuses critiques formulées par les témoins en comité. Il faut mentionner bien sûr les six provinces, puis la Saskatchewan; ensuite les commentateurs et «l'ambiguïté» de la décision de la Cour d'Appel du Manitoba.

Bref, selon le sénateur, «l'opposition au projet gouvernemental au Parlement aussi bien que dans le milieu extérieur n'a pas cessé de croître». Elle est maintenant aussi manifeste que possible.

Puis, il y a «l'impasse possible» entre le Parlement canadien et celui de Westminster. «Il faudrait sans doute parler de dilemme», note M. Tremblay. «Ce qu'il y a d'inné dans le projet gouvernemental, explique-t-il, c'est qu'il veut demander à Londres d'agir aveuglément nonobstant les changements substantiels apportés par la requête projetée au régime fédératif canadien. C'est ce caractère inné de la démarche envisagée qui explique sans doute qu'on ait certaines interrogations au Parlement britannique même».

Cependant, l'élément peut-être le plus

saisissant de l'argumentation de M. Tremblay est qu'à l'origine il n'y avait pas d'impasse, selon l'opinion exprimée après la conférence de septembre par le président des premiers ministres provinciaux, M. Sterling Lyon.

«Cette décision et le projet qui en est sorti le 2 octobre sont alors devenus l'amorce d'une série de réactions dont le premier ministre lui-même n'avait peut-être pas mesuré toute l'ampleur et toute la cohérence».

Dans ce discours hier soir, le sénateur a reconnu que le travail en comité a amélioré le projet de résolution, mais celui-ci est demeuré «substantiellement le même qu'en octobre».

En technocratie méthodique et soignée, M. Tremblay a dressé l'inventaire des 67 amendements adoptés en comité: une dizaine sont purement techniques; 35 ont porté sur la charte des droits; deux sur les richesses naturelles; deux sur la conférence constitutionnelle; 14 sur les procédures d'amendement; un sur les dispositions générales et deux sur l'annexe.

«En toute justice, dit-il, il faut noter que la charte des droits est sortie du comité en bien meilleur état qu'à son entrée». Il se réjouit aussi des amendements à la prérogative ou aux dispositions sur les richesses naturelles.

Dans son ensemble cependant, le projet de résolution demeure ce qu'il était en octobre. «Pour l'essentiel dans ses aspects les plus contestables le projet gouvernemental demeure le même», a commenté le porte-parole conservateur en faisant la liste suivante:

- il s'agit encore exclusivement d'un projet du Parlement canadien;
- des changements radicaux de substance à la constitution sont toujours là,

depuis la charte des droits jusqu'à l'amendement sur les richesses naturelles;

- l'unanimité comme formule provisoire d'amendement;

- la formule de Victoria comme formule permanente privilégiée par le gouvernement pour amender la constitution.

- le référendum comme instrument pour sortir de l'impasse à laquelle pourrait donner lieu le choix d'une formule d'amendement permanente;

- le référendum comme système permanent de modification à la constitution dans l'avenir.

En conclusion, M. Tremblay invite les Canadiens à choisir entre deux conceptions de la Fédération canadienne, véhiculées par deux premiers ministres, l'ancien et le nouveau, M. Trudeau et M. Clark, entre deux styles de relations fédérales-provinciales, entre deux manières de définir le rôle fédéral dans l'ensemble canadien.

«Nous avons à décider si nous conservons à la Fédération canadienne un caractère authentiquement fédératif ou si nous l'engagerons dans la voie d'une centralisation de plus en plus abusive», a conclu M. Tremblay.

Aux Communes, comme il s'agissait d'une journée consacrée à l'opposition, le débat constitutionnel fut ajourné à aujourd'hui. Lundi soir cependant, un député conservateur, M. Otto Jelinek, a failli se faire expulser des Communes, alors qu'il refusait de retirer une accusation de mensonge portée contre M. Trudeau.

Il a préféré quitter les lieux de lui-même, au moment où l'on s'apprêtait à l'expulser. M. Jelinek a accusé M. Trudeau d'avoir menti à Mme Thatcher lorsqu'il lui a exposé son projet de rapatriement l'an dernier.

Au fond, l'engorgement des urgences ne serait qu'un événement qui, témoigne de la vitalité d'un hôpital, et encore l'on s'accorde à dire que cette situation est endémique et non quotidienne, si ce n'était qu'il incarne un fait brutal et inextinguible: l'urgence est devenue la porte d'entrée de malades que l'on veut voir en sécurité, à défaut d'autres ressources plus adéquates pour eux.

L'avenir ne s'annonce pas plus rose, même si le CRSSS-MM fera tout en son pouvoir pour faire respecter le décret, même si les administrateurs d'hôpitaux se disent prêts à collaborer. Car on prévoit un déficit de \$20 millions dans l'ensemble des centres hospitaliers de la région métropolitaine. Ce qui provoque ce commentaire de M. Desjardins, déjà cité dans cet article: «À moins que des solutions à long terme ne soient trouvées conjointement et rapidement par l'État et les centres hospitaliers, l'ampleur de ces déficits risque fort de forcer plusieurs établissements à réduire, au cours des prochains mois, leur pourcentage d'occupation et ajouter ainsi à la congestion de leur salle d'urgence».

Cela sans compter les coupures — elles seraient de l'ordre de \$250 millions — que l'on nous promet dans le prochain budget du ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, au chapitre des affaires sociales.

◆ Hydro

tiré de ses revenus environ un cinquième des investissements nécessaires. D'ici 1985, elle prévoit devoir faire grimper l'autofinancement jusqu'à 36 ou 37% selon les scénarios à l'étude. Par la suite, alors que les investissements annuels connaîtront une nouvelle flambée, la part d'autofinancement devra monter jusqu'à 50% à peu près, ce qui annonce des jours sombres pour les consommateurs.

Malgré tout, M. Boyd s'est dit assuré que le prix de l'énergie électrique demeurera toujours inférieur à celui des autres formes d'énergie, pour les Québécois.

Hier, les représentants de la Société d'État ont indiqué que le Québec possède d'importants surplus d'électricité jusqu'en 1985 (de l'ordre de 130 milliards de kilowatts-heure par année). On prévoit exporter cette énergie vers les États-Unis plutôt que de ralentir le programme de construction de centrales. La fermeture et la réouverture des chantiers impliqueraient en effet les investissements supplémentaires de \$1.3 milliard et en perdrait environ \$600 millions de revenus.

Les représentants d'Hydro-Québec ont aussi évoqué la possibilité d'accélérer davantage le programme de construction, ce qui permettrait de faire grimper à 180 milliards de kWh les surplus annuels. Un tel développement serait probablement rentable, a-t-on dit, mais il nécessiterait des investissements supplémentaires de \$4.5 milliards d'ici 1988, ce qui paraît difficile à réaliser.

M. Boyd a aussi parlé longuement des possibilités d'exportation d'électricité vers les États-Unis, d'autant plus que le représentant de l'Union nationale, le député Serge Fontaine, y a fait allusion à plusieurs reprises dans ses questions.

Le pdg d'Hydro-Québec a ainsi révélé qu'on est sur le point de conclure une entente avec les compagnies d'électricité de la Nouvelle-Angleterre pour la construction d'une nouvelle ligne d'interconnexion avec les États-Unis.

Des fonctionnaires de la Société d'État ont ensuite confirmé au DEVOIR que cette ligne de 600 mégawatts serait à court continu et qu'elle partirait de la région de Sherbrooke pour descendre à travers le Vermont jusqu'au New Hampshire. Elle ne pourrait pas entrer en service avant 1987 ou 1988. Si jamais Québec décidait d'accélérer l'aménagement d'une rivière (ou s'il concluait une entente avec Terre-Neuve pour l'électricité du Labrador), cette liaison pourrait voir sa capacité portée à 2,000 mégawatts.

Les fonctionnaires d'Hydro-Québec précisent cependant qu'il n'est pas question d'exporter de l'énergie assurée mais simplement des surplus temporaires et occasionnels. Pour justifier cette nouvelle ligne, on évoque aussi la possibilité d'utiliser les réservoirs hydrauliques du Québec pour stocker l'électricité la moins chère disponible aux États-Unis, la nuit ou les fins de semaine.

Ainsi, le Québec économiserait son eau en s'alimentant là-bas quand c'est possible et retournerait l'électricité lorsque les Américains en auraient besoin. De la sorte, dit-on, l'interconnexion se justifie même si le Québec n'avait aucun surplus d'énergie réel à exporter après 1989 (si les pluies sont faibles, par exemple).

Pour sa part, M. Boyd a affirmé hier que les compagnies d'électricité américaines sont moins intéressées que les politiciens à investir dans l'hydro-électricité québécoise.

Enfin, M. Yves Bérubé a profité de l'occasion pour affirmer que Québec ne peut pas mettre de côté une rivière pour le bénéfice des Américains comme le propose toujours M. Robert Bourassa. À moins que ce ne soit une rivière dont on n'aurait pas besoin avant l'an 2000 et qui coûterait un prix exorbitant à aménager, ce serait de la «folie pure et simple» que de s'engager dans un tel contrat, a dit le ministre.

On serait alors probablement obligés de construire des centrales nucléaires pour satisfaire à nos besoins tandis qu'on permettrait aux Américains d'éviter la construction de centrales similaires chez eux.

◆ Loughheed

tons un Canada fort et uni, mais le gouvernement fédéral, en cherchant à nous imposer une politique dite «nationale», ne fait qu'affaiblir l'unité de façon significative.

Cette politique énergétique, selon M. Loughheed, non seulement prive l'Alberta de revenus qui lui appartiennent, mais elle représente une ingérence dans les droits des provinces sur leurs ressources, et nuit d'autre part à l'économie, puisque déjà de nombreux emplois ont été perdus par suite de l'interruption des travaux d'exploration et par le départ vers les États-Unis de capitaux, de ressources humaines.

M. Loughheed, pour souligner la discrimination dont sa province est victime, a fait remarquer qu'Ottawa était prompt à se porter au secours des industries ontariennes, par exemple Chrysler Canada, pour empêcher des mises à pied. Dans le cas de l'Alberta, c'est tout le contraire qui se produit.

Il m'apparaît évident, a-t-il déclaré, qu'Ottawa cherche par cette politique à faire main basse sur le pétrole et le gaz naturel des provinces de l'Ouest.

Cette stratégie se manifeste aussi par le voeu d'Ottawa de garder au plus bas niveau possible le prix de ces ressources naturelles, et de financer par le biais de taxes sur ces ressources des travaux d'exploration pétrolière pour le compte de compagnies fédérales dont les gise-

ment se trouvent dans des terres sous juridiction fédérale.

Mais Edmonton n'est pas sans réagir à cette stratégie fédérale. Dès la semaine prochaine, les robinets du pétrole en provenance de l'Ouest seront fermés d'un tour.

Notre réplique à Ottawa ne doit pas cependant laisser croire qu'il y aura pénurie de pétrole au Canada, loin de là, puisque pour compenser cette diminution de la production canadienne, on comptera plus dans l'Est du pays sur les importations, en provenance par exemple du Mexique.

Or, de noter M. Loughheed, le pétrole importé l'est au prix mondial, tandis que le prix du pétrole de l'Alberta est régi par Ottawa. Nous souhaiterions pouvoir obtenir un prix plus avantageux et plus équitable pour nos ressources qui s'épuisent rapidement.

En plus de réduire de 15% sa production, l'Alberta a suspendu les travaux de construction des nouvelles usines d'extraction des sables bitumineux et conteste devant les tribunaux la légalité des taxes à l'exportation sur le gaz naturel.

M. Loughheed s'élève aussi contre les propos de M. Trudeau, qui parle de partage des ressources. Ces mots, dit-il, laissent entendre que l'Alberta ne veut pas partager ses ressources, ce qui est faux.

Pour lui, la taxe à l'exportation sur le gaz naturel est injuste. C'est comme si, explique-t-il, Ottawa décidait de taxer l'électricité que l'Hydro-Québec peut vendre à l'étranger. Si au moins toutes les provinces se retrouvaient traitées de la même façon, il y aurait peut-être moyen de mieux s'entendre, mais tel n'est pas le cas.

Nos récriminations, a-t-il insisté, ne sont pas seulement celles d'un groupe de provinces de l'Ouest: ce sont celles du pays tout entier. Le Québec a traditionnellement réclamé d'avoir le plus de contrôle possible sur ses ressources naturelles, comme Terre-Neuve, etc.

Le Canada, avec ses ressources énergétiques, pourrait un jour être autosuffisant dans ce secteur, et pourrait en tirer des avantages économiques énormes, mais pour en arriver là il faudrait un certain niveau de coopération entre le fédéral et les provinces.

Ottawa, de dire encore M. Loughheed, devrait comprendre qu'il ne peut y avoir de politique énergétique nationale s'il n'y a pas de coopération avec les provinces.

S'il s'agit d'un moment critique pour notre pays, a-t-il conclu, non seulement d'une question de gros sous, mais aussi d'une question d'unité.

◆ Lalonde

reprise progressive de la production iranienne pourrait même provoquer une légère baisse des prix. Mais le prix importé sera quand même d'au moins \$20 supérieur au prix actuel de l'Alberta.

Le gouvernement pourrait absorber lui-même les coûts à même son Fonds de compensation. Mais cela représenterait près de \$2 milliards de dépenses supplémentaires — en supposant qu'il n'y avait pas d'autre explosion des prix sur les marchés mondiaux. Or, le ministre des Finances a déjà du mal à contenir son budget dans les limites prévues le 28 octobre et, avec un déficit de près de \$14 milliards, la marge de manœuvre est mince. D'autant plus que les conservateurs surveillent tout écart de M. MacEwen.

Toute possibilité de rationnement des consommateurs, un moment envisagée à maintes reprises, selon les informations obtenues hier par Ottawa. De plus, le ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, a confirmé au DEVOIR qu'il écartait tout recours à l'arsenal de la contestation judiciaire, et pour deux raisons. La cause est incertaine et les coupures de gouvernement albertain ne sont pas fermes puisque M. Loughheed s'est engagé à rétablir sa production normale si des pénuries s'annonçaient dans le reste du Canada.

Reste donc la seule possibilité des consommateurs dont certains pourraient payer la note de l'imbroglio politique créé autour de la politique énergétique. On estime qu'il faudrait augmenter le prix de l'essence et du mazout d'environ un demi-cent le litre pour compenser le prix des importations pendant un an.

La décision aurait aussi l'avantage politique de rendre le gouvernement albertain impopulaire en Ontario, au Québec et dans l'Est, ce qui n'est pas pour déplaire au gouvernement fédéral au moment où il s'engage dans une dure bataille politique.

Hier, M. Marc Lalonde a souligné, dans sa lettre à M. Merv Leitch, que la réduction de la production albertaine était prématurée puisque les négociations entre les fonctionnaires ne seraient même pas terminées. Selon M. Lalonde, les fonctionnaires albertains ne seront pas prêts à faire des recommandations à leur gouvernement avant la mi-mars. Et c'est alors seulement que pourraient reprendre les négociations au niveau politique. «Est-ce qu'il ne serait pas plus sage d'attendre un peu avant de mettre votre menace à exécution?» demande M. Lalonde. Mais, comme le répétait hier à Montréal M. Peter Loughheed, c'est la seule arme politique qui reste à sa province pour forcer la main à Ottawa.

Dans sa réplique au budget du 28 octobre, M. Loughheed avait en effet annoncé trois mesures de rétorsion: réduction de la production albertaine de pétrole de 15% en trois étapes successives de 5% chacune, contestation devant les cours de la taxe sur le gaz naturel et blocage de tout projet de développement des sables bitumineux.

La contestation de la taxe sur le gaz naturel prendra du temps et semble, de toute manière, vouée à l'échec. Le blocage des projets de traitement des champs de sables bitumineux et de pétroles lourds dans le nord-est de l'Alberta est de plus en plus impopulaire et difficile à défendre. Reste la coupure de la production de pétrole.

Ottawa surveillera de près cette situation car il n'est pas encore entièrement écarté que le gouvernement fédéral traîne l'Alberta en cour. Si par exemple la province productrice maintenant, comme elle l'a laissé entendre, ses livraisons à la Colombie-Britannique tout en réduisant ses livraisons partout ailleurs, cela serait considéré comme de la discrimination entre les provinces et deviendrait contraire à l'esprit, comme à la lettre, de la Constitution.

Dans sa lettre au ministre albertain de l'Énergie, lettre déposée hier aux Communes, M. Marc Lalonde se dit d'abord «dçu» que le gouvernement d'Edmonton refuse d'accorder un autre sursis aux Canadiens. «Cette décision, affirme M. Lalonde, aura des répercussions fâcheuses... sur l'économie de l'Alberta, les disponibilités financières des compagnies et les raffineries et les consommateurs de produits pétroliers. M. Lalonde se dit d'autant plus dçu que les discussions entre fonctionnaires ne sont toujours pas

terminées et que les technocrates albertains eux-mêmes ont besoin de deux autres semaines pour terminer leur travail. «D'habitude, de rappeler le ministre fédéral, ce genre de désaccord se réglait par la négociation ou devant les Cours de justice». Les Canadiens vont trouver bien «fâcheuses» ces entorses à la tradition, prévient encore le ministre canadien.

Ceci dit, Ottawa propose même une rencontre d'ici dimanche. La réponse d'Edmonton, qui n'était pas encore écrite hier soir, rend peu probable une telle rencontre, vu les délais trop courts.

Dimanche donc, le gouvernement albertain va symboliquement fermer un peu ses robinets de pétrole, alors que le gouvernement de la Saskatchewan continue de discuter avec Ottawa et qu'il refuse de se livrer à ce chantage.

Pour Ottawa, la bataille va vite se transporter au niveau politique. On espère en effet que l'opinion publique, déjà favorablement impressionnée par les premiers résultats au plan de la canadienisation, va se dresser contre M. Loughheed.

Cela ne fera que compliquer encore un peu plus les négociations qui devront bien reprendre, un jour ou l'autre, entre les deux gouvernements. Il semble qu'Ottawa soit prêt à bouger un peu au niveau des prix — qui sont actuellement inférieurs de moitié aux cours mondiaux — en échange de compromis de l'Alberta sur la question du partage des revenus.

◆ Madrid

sation téléphonique avec le président américain, M. Ronald Reagan. Selon une source proche du palais royal, M. Reagan a félicité le roi de son attitude pendant la tentative de putsch, et a déclaré, qu'il avait suivi avec une grande inquiétude le déroulement des événements. Plusieurs autres messages de solidarité et de sympathie ont été reçus à Madrid.

Le coup d'État manqué a suscité des réactions dans la population et dans les partis politiques. En Catalogne, de nombreux arrêts de travail ont eu lieu dans des entreprises et des usines pour protester contre les événements. Le mouvement a également été suivi par des employés des transports publics et des étudiants de l'université de Barcelone.

Au pays Basque, la coalition autonome «Herri Batasuna» et plusieurs autres partis de l'extrême-gauche non-parlementaire ont appelé à des manifestations de protestation aujourd'hui.

La plus longue nuit de la jeune démocratie espagnole s'est achevée, hier en fin de matinée, par la reddition des putschistes dirigés par le colonel de la garde civile Antonio Tejero et la libération de leurs otages: députés, ministres sortants et dirigeants politiques, retenus aux Cortes (Parlement espagnol) pendant plus de 17 heures.

«Bonjour liberté», s'est écrié un député en revoyant la lumière du jour. Autour de lui, nombre de ses quelque 350 collègues, épuisés mais heureux, ne parvenaient à retenir leurs larmes. Députés socialistes et communistes ne cachaient pas avoir particulièrement craint pour leur vie.

Des milliers de personnes ont salué cette libération aux cris de «Vive la liberté, à bas la dictature», et «le peuple uni ne sera jamais vaincu», tandis que s'écoulaient discrètement les groupes d'extrême-droite qui peu avant scandaient encore «Tejero, tue-les tous».

À 11 h 10 GMT, le colonel Tejero se livrait au général Jose Aramburu Topete, directeur général de la Garde civile, après avoir négocié une «reddition honorable», aux termes de laquelle les gardes civils non gardés qui l'ont suivi dans sa tentative de putsch seront dégages de toute responsabilité.

Le colonel Tejero apparemment calme et détendu, fumant une cigarette, était aussitôt emmené sous bonne garde vers la division blindée d'El Pardo (à une dizaine de km au nord de Madrid), tandis que ses hommes étaient conduits à la direction de la Garde civile.

Avant de quitter les Cortes, le chef des putschistes n'a cependant pas caché son inquiétude aux députés, leur confiant qu'il «en fait au moins pour vingt ans». Il lui aura cependant fallu plus de 17 heures pour se rendre compte que son «coup» avait échoué. Sur, dès le départ du soutien du général Jaime Milans Del Bosch, commandant de la troisième région militaire (Valence-sud-est de l'Espagne) qui a aussitôt décrié l'état d'exception dans sa région, le colonel Tejero avait annoncé à ses troupes — quelque 150 gardes civils recrutés pour la plupart sous de faux prétextes — que «son» coup d'État avait triomphé dans tout le pays.

Il devait déchanter peu après minuit GMT, lorsqu'à la suite du discours du roi à la nation, le général Milans Del Bosch donnait immédiatement ordre à ses troupes, qui occupaient Valence, de se retirer dans leurs casernes. Entre-temps, des messages de fidélité parvenaient au roi de toutes les autres régions militaires du pays.

En début de matinée, c'était la débâcle: les uns après les autres, une cinquantaine de gardes civils rebelles se désolidarisèrent en fuyant le Parlement pour se livrer à la police nationale, certains sautant même par les fenêtres du premier étage.

Le colonel Tejero qui, pendant une nuit avait rêvé d'un gouvernement militaire pour l'Espagne, se retrouvait seul, abandonné par «ses hommes».

Il ne lui restait plus qu'à se rendre. Toute la classe politique espagnole est convaincue que le roi Juan Carlos Ier a sauvé l'Espagne du péril fasciste. Mieux, sa détermination dans la nuit de lundi à mardi face à un carteron de gardes civils a balayé les vieux démons en uniforme qui agitaient l'Espagne démocratique.

25 février

par la PC et l'AP

1979 — Moscou déclare que le voyage à Pékin de M. Michael Blumenthal, secrétaire américain au Trésor, est un «encouragement manifeste» à l'agression chinoise au Vietnam.

1978 — Mise en garde de Washington à Moscou contre une poursuite de l'intervention militaire soviétique dans le conflit entre l'Éthiopie et la Somalie.

1976 — Au Conseil de Sécurité, les États-Unis opposent leur veto à une résolution déplorant l'annexion de Jérusalem par Israël.

1972 — Fin du voyage du président Nixon à Pékin.

1956 — Khroutchev dénonce les fautes et les crimes de Staline devant le XXème congrès du PC soviétique.

1954 — Le colonel Nasser rend le pouvoir en Égypte.

1948 — Coup de force communiste à Prague.

1570 — Elizabeth 1ère d'Angleterre est excommuniée par Pie V.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Urgences

- l'hôpital Maisonneuve-Rosemont compte 185 lits réservés aux patients de soins prolongés sur un total de 820, doit 22%;

- l'hôpital Notre-Dame: 225 lits sur un total de 994, soit 23%, sont occupés par des chroniques;

- l'hôpital Jean-Talon: 90 lits sur 320, soit 28%;

- l'hôpital Fleury, 72 lits sur 252, soit près de 30%.

La liste pourrait s'allonger dans le dépassement des «quotas» de 10% imposés par la directive du ministère des Affaires sociales en 1977, une directive qui se voulait temporaire en attendant que les malades, en majorité des personnes âgées, soient démenagés dans les centres d'accueil. Mais en dépit d'une construction massive de ces maisons — 6,000 places nouvelles en quatre ans et d'ici le début de 1982 — elle demeure insuffisante. Aussi la clientèle des «chroniques» reste captive dans les centres hospitaliers de soins de courte durée qui ont dû s'adapter très rapidement à cette situation.

À l'ère des ordinateurs, de l'analyse ponctuelle du moindre mouvement sociologique et des phénomènes démographiques, il ressort qu'une meilleure distribution de la clientèle et la transformation de vocation des hôpitaux n'ont pas été prévues de façon idoine.

Ainsi le vieillissement de la population dans les sociétés occidentales est un exemple patent de ce genre de phénomène démographique: il y a 500,000 personnes de plus de 65 ans au Québec, — 215,000 dans la seule région métropolitaine — et elles seront 800,000 d'ici l'an 2000.

Alors les correctifs proposés par le ministre des Affaires sociales qui exhorte les administrations hospitalières à rétablir l'ordre dans les urgences sous la surveillance du CRSSS, pour logiques qu'ils soient, ne pourront que régler de façon partielle — et non magique — l'ensemble de la situation.

Cela, l'Association des hôpitaux du Québec (AHQ) qui regroupe les administrateurs des centres hospitaliers du réseau public, s'est empressée de le faire savoir, immédiatement après la conférence de presse convoquée par M. LaSalle. Le président de la conférence régionale de l'AHQ, M. Claude Desjardins, directeur général du Centre hospitalier de Verdun, exprimait sa réaction en ces termes: «Nous ne pouvons que démontrer que le facteur des chroniques dans les centres hospitaliers de courte durée a un impact réel sur les engorgements des urgences et aussi sur la durée des hospitalisations sur civières dans les salles proprement dites».

Tout en admettant la pertinence du décret et les efforts accomplis par le gouvernement de M. René Lévesque pour accroître le nombre de places d'accueil,

un fait inéluctable demeure: un nombre considérable de lits aigus est occupés par des malades chroniques dont l'état ne requiert pas le genre de soins dispensés dans les hôpitaux de soins de courte durée.

Pour M. Desjardins, les 6,000 places éventuellement disponibles ne permettent pas présentement de réaffecter la clientèle des chroniques dans des établissements adaptés à leurs besoins et de libérer simultanément des lits requis pour des malades requérant des soins aigus. Le directeur précise: «Ces 6,000 places permettraient tout au plus d'éviter que la situation ne se détériore davantage à condition, toutefois, que les budgets consentis notamment aux centres d'accueil soient suffisants pour recevoir la «clientèle chronique» des hôpitaux généraux, incluant les cas lourds».

Mais encore là, il faut admettre qu'un gouvernement, si progressiste soit-il, ne pourra consacrer une part toujours plus importante de son budget à la construction de centres d'accueil.

Quelle solution peut-on imaginer à court terme?

L'AHQ estime que la population devra vraisemblablement réviser son approche quant au rôle institutionnel réservé aux personnes âgées et exiger de l'État un développement accéléré des services de soins à domicile.

Il faudra aussi sans aucun doute que la population s'avise d'utiliser les urgences quand elle en a véritablement besoin et non pour ses moindres caprices, de sorte que les professionnels de la santé puissent consacrer leur temps aux «vraies» urgences. En effet, sous prétexte d'accessibilité aux soins d'urgence à toute heure du jour et de la nuit, un principe fortement encouragé d'ailleurs dans la philosophie du MAS, l'hôpital est devenu le refuge sécuritaire des «bénéficiaires» qui ne se gênent pas pour aller les encombrer, au détriment des malades dont l'état demande une intervention médicale immédiate.

La médecine de corridor dans les urgences des grands hôpitaux de Montréal ne pourra jamais être résolue à la satisfaction du public tant et aussi longtemps que ce dernier n'aura pas compris qu'on ne les fréquente pas pour une bagatelle. Et que d'autres ressources existent pour apaiser l'angoisse d'un malade! Les CLSC, les cliniques et polycliniques, les recours aux généralistes qui font encore des visites à domicile. M. Denis LaSalle, le responsable des urgences de l'AHQ, a souligné lors de sa conférence de presse que le problème est de longue date et que les tentatives en ce sens ont été fort timides, sinon inexistantes.

Il faut donc reconnaître que ce problème est davantage social que médical ou hospitalier, puisque le public se dit en général satisfait des soins reçus dans les hôpitaux, même à l'urgence, en dépit de longues heures d'attente parfois. Mais les cas vraiment «urgents», accidentés de la route ou du travail, malades en état de crise aiguë, reçoivent des soins immédiats, à de très rares exceptions près.

Il n'est pas inutile de rappeler une fois de plus que la situation anarchique dénoncée dans les salles d'urgence est circonscrite surtout dans la vaste région métropolitaine et elle n'est pas le fruit d'une génération spontanée. Elle n'est que le reflet de l'attitude d'une vaste population captive d'une grande ville. Depuis plus de deux lustres, les progrès de la médecine permettent aux citoyens de vivre plus longtemps; l'espérance de vie au Canada est de 76 ans chez les femmes, 72 chez les hommes.

Certes, il faut en rendre hommage à nos chercheurs, aux professionnels de la santé: si la vie est prolongée, cela génère nécessairement une adaptabilité à ce phénomène que l'on a vu poindre pourtant. Il appartient aux hommes politiques de prévoir les mesures qui s'imposent pour donner aux citoyens une vieillesse respectable. Et cela dans toutes les sphères de l'activité.

Des organismes du troisième âge et de défense des droits sociaux appellent périodiquement la crise du logement, l'insuffisance de revenus des retraités, des personnes âgées, notamment les femmes qui ont choisi d'élever leur famille sans avoir eu le «temps» de travailler à l'extérieur pour se bâtir ainsi une sécurité financière personnelle. Et la dernière décennie a donné naissance à un autre problème: celui de l'insuffisance de places en hébergement institutionnel.

C'est dans ce contexte socio-économique que les hôpitaux sont devenus ces dernières années, par la force des choses, des centres d'hébergement pour les personnes âgées nécessitant des soins prolongés et assidus.

AUJOURD'HUI

L'Association québécoise des techniques de l'eau tient son congrès à l'hôtel Reine Elizabeth. Le thème en sera: «Comment assainir l'eau quand les municipalités traînent la patte?».

«La vie politique au Québec dans les années '80» sera le thème de la conférence que donnera M. Marcel Pélissier, directeur de l'Édition du Soleil, dans le cadre des conférences de Participation Québec. Rendez-vous à midi, à l'auditorium de la Banque Royale, 1 Place Ville-Marie. Entrée gratuite.

La pièce de théâtre «La Céleste bicyclette» avec Albert Millaire sera présentée par le Service de la récréation de Montréal-Nord dans le cadre du Club «Mes p'tites sorties». C'est à 20 h, à l'auditorium de la polyvalente Lester B. Pearson, 11,575 rue P.M. Favier à Montréal-Nord.

Un pays ensoleillé: «La région de Montpelier» sera le sujet de la conférence accompagnée de diapositives que donnera

Une PME menacée par la concurrence «déloyale» de 1,700 prisonniers

par André Bouthillier

UN fabricant d'équipements de gymnastique destinés aux écoles et aux institutions prétend qu'il est menacé de fermer ses portes à cause de la concurrence «déloyale» pratiquée par plus de 1,700 prisonniers fédéraux.

En proie à la panique, les trois actionnaires de la compagnie Queonto, de Sainte-Thérèse, dénoncent vivement la présence sur le marché des Industries Corcan, une entreprise mise sur pied par le Service correctionnel du Canada pour occuper les détenus. Celle-ci fausserait les règles commerciales en vendant des produits identiques aux leurs à des prix nettement plus bas.

Désarmé et incapable de se faire entendre par les dirigeants gouvernementaux, le vice-président de Queonto, M. Pierre Longval, a donc décidé de faire appel aux médias afin de dénoncer ce qu'il appelle «la condamnation à mort pure

et simple» de sa petite firme de 40 employés.

Selon M. Longval, les jours de Queonto sont comptés puis-que le créancier bancaire de la compagnie a lancé un ultimatum de deux semaines pour que celle-ci rembourse une dette de \$100,000. Or il ne reste plus que deux jours avant l'échéance fatidique. «À cause de la présence de Corcan, note-t-il, nos ventes ont diminué de \$300,000 en 1980, tandis que celles de notre concurrent ont grimpé à \$325,000 seulement dans les équipements sportifs. Pour poursuivre nos activités, il faut absolument nous trouver de nouvelles sources de financement et espérer que Corcan se retire de notre marché déjà très restreint.»

Pour appuyer sa dénonciation, M. Longval montre une

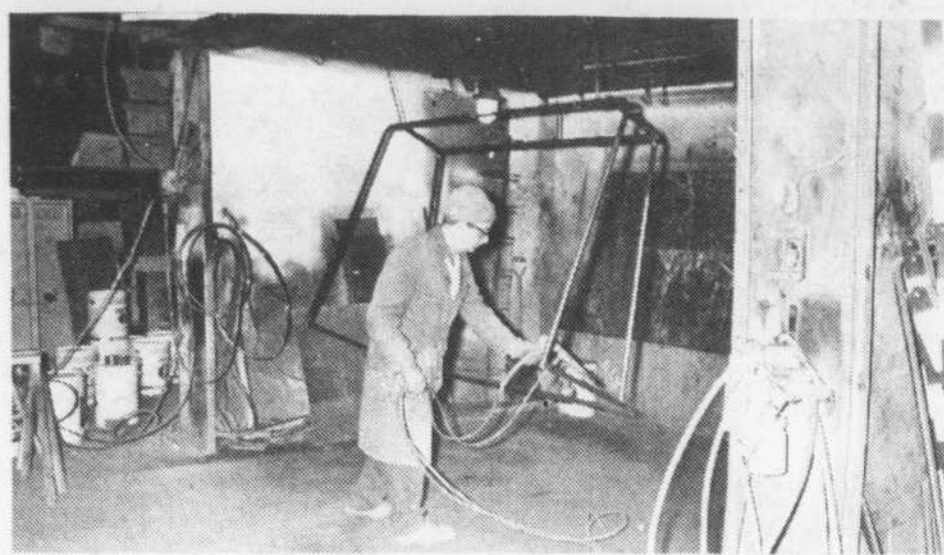
lettre datée du 21 août 1978 et dans laquelle Corcan demandait à Queonto une liste de ses produits et de leurs prix. «Depuis ce temps, fait-il, remarquer, Corcan a copié certains de nos produits les plus importants et les vend souvent moitié moins cher que les nôtres. La compétition est devenue intolérable, car nous ne pouvons même pas vendre nos articles au prix coûtant des matières premières. Nos clients nous perçoivent comme des escrocs».

Corcan a vu le jour en 1978 dans le but de redonner goût au travail aux prisonniers avant leur libération. Répartie dans 23 pénitenciers du pays, dont cinq au Québec, les installations de la petite entreprise donnent de l'emploi à 1,700 détenus. Ces derniers fabriquent des

meubles, des étagères, des équipements récréatifs ainsi que des vêtements et des chaussures. Ces produits sont ensuite vendus soit au gouvernement fédéral, aux gouvernements municipaux ou à des organismes sans but lucratif telles que les commissions scolaires.

Or, précise M. Longval, il se trouve justement que la clientèle de Queonto se limite aux villes, aux commissions scolaires et aux universités. La concurrence de Corcan affecterait donc sérieusement la compagnie de Sainte-Thérèse et plus particulièrement à l'extérieur du Québec où la part de ses affaires s'élève à 65%.

Aux prises avec des difficultés internes, Queonto avait dû faire appel au Programme d'expansion économique (PEE) du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce, au début de 1980, pour obtenir un prêt de \$100,000. Aujourd'hui, M. Longval ne



La compagnie Queonto, de Sainte-Thérèse, fabrique des équipements de gymnastique, dont des filets de handball (sur la photo), des sautoirs, et des paniers de basketball. Elle est la seule compagnie du genre au Québec, moins Concar évidemment. (Photo Réjean Meloche)

comprend pas pourquoi le gouvernement central, qui venait de créer Corcan, ne l'a pas averti des projets du nouveau concurrent.

«Si nous avions su, nous n'aurions jamais engagé nos signatures et nos installations. En nous laissant faire, le MIC fédéral nous a fait signer notre arrêt de mort», estime-t-il.

A Ottawa, le directeur du Service des industries du Service correctionnel du Canada, M. Allan McKenzie, a déclaré que l'ensemble des activités de Corcan présentait un chiffre d'affaires «raisonnable» de \$7 millions. Il a ajouté que les équipements récréatifs n'avaient rapporté que \$100,000 en 1980. Au bureau du Solliciteur général, M. Robert Kaplan, on a cependant parlé d'un résultat de

\$140,000. Selon M. McKenzie, «il est impossible qu'une petite entreprise gouvernementale comme Corcan fasse du tort à la compagnie Queonto car entre 80 et 90% de nos produits sont vendus au gouvernement fédéral.»

Selon M. Longval, Queonto n'est pas la seule «victime» de la présence de Corcan. Il précise en effet que cinq autres entreprises seraient affectées: soit Sturdy Steel Products, de Montréal, Henderson Recreation, Paris Playground, Gynasium & Health et General Steel Wear. Il a été impossible de rejoindre les dirigeants de ces firmes.

Pour éviter la faillite, Queonto a entrepris une foule de démarches:

■ La compagnie a négocié avec une multinationale américaine possédant une filiale canadienne spécialisée dans la fabrication d'équipements de gymnastique afin de créer un «joint venture». Cette union permettrait à Queonto de doubler son chiffre d'affaires à environ \$1.8 million.

■ Elle a aussi cherché du financement à la SODEQ de Laval, à la SODEQ de Beauce-Appalaches, à la Banque Fédérale de Développement et à la Caisse d'Entraide de Sainte-Thérèse mais sans succès. La réponse: elle n'a pas suffisamment de capital de risque.

■ Elle a cependant reçu une

réponse favorable des responsables du programme OSE. Elle pourrait obtenir une aide totale de \$125,000, dont \$30,000 proviendraient d'une participation des employés de la compagnie. Selon M. Longval, ces derniers seraient prêts à contracter des emprunts personnels immédiatement afin de sauver l'entreprise.

■ Enfin, Queonto négocie avec deux importantes compagnies oeuvrant dans le commerce de détail intéressées à

participer au financement de l'entreprise. Une des deux compagnies aurait même offert de prendre le contrôle de Queonto.

Au cours des derniers mois, Queonto a mené une dure bataille pour éliminer la concurrence de Corcan. M. Borne Gray, le principal actionnaire de la compagnie a adressé plusieurs lettres au gouvernement fédéral. Dans sa dernière datée du 7 janvier 1981, il explique à M. Kaplan que pour réhabiliter peut-être 40 prisonniers, «vous risquez de mettre des travailleurs au chômage et tuer une entreprise viable».

Chute des gains de la Fédérée

par Marie-Agnès Thellier

UNE mauvaise année dans le porc et dans la volaille et surtout \$4.5 millions supplémentaires de frais financiers ont réduit la marge bénéficiaire de la Coopérative fédérée de Québec.

Si le chiffre d'affaires a progressé de 11.6%, passant de \$838.5 millions en 1979 à \$936.1 millions en 1980, les trop-perçus d'exploitation ont baissé de 21.4%, tombant à \$15.4 millions en 1980 au lieu de \$19.6 millions en 1979.

La direction générale de la Coopérative fédérée a comme objectif de renforcer la réserve générale et l'avoir des actionnaires tandis que tou-

tes les ristournes ont été «coupées» d'environ 20% pour éponger la montée des frais financiers.

On sait que la Coopérative fédérée de Québec a des activités très diversifiées dans le domaine agro-alimentaire, ce qui lui permet d'équilibrer ses résultats lorsque l'année est par trop mauvaise dans l'une ou l'autre production.

Ce n'est le cas des coopératives agricoles, dont certaines ont connu une année très difficile. On voit apparaître au bi-

lan de la Fédérée, rendu public hier lors de l'assemblée générale annuelle, davantage de comptes en souffrance. Mais les producteurs de porc, ont, selon le président de la Coopérative fédérée, M. Paul-Émile Saint-Pierre, pu apprécier le travail de la compagnie Les Élevages Cobec, propriété de 28 unités coopératives. Selon M. Saint-Pierre, Les Élevages Cobec a joué le rôle d'une assurance-stabilisation des revenus de ses coopératives-actionnaires, en

contribuant au maintien de la production porcine grâce à l'investissement de plusieurs millions de dollars.

Pour la première fois, on a tué plus d'un million de bêtes dans les trois abattoirs de la Fédérée: le boeuf et le veau sont de plus en plus marginaux (11,000 têtes) tandis que le porc progresse de 863,000 à 1,050,000 têtes. Avec le nouvel abattoir de Princeville, la Fédérée peut abattre jusqu'à 1.5 million de bêtes par an. La Fédérée va maintenant réaménager ses opérations de salaison, où la production a progressé de 10% et les exportations de 20%, tandis que le chiffre d'affaires de la division des viandes stagnait à \$152 millions.

La division la plus importante est celle de l'industrie laitière, qui continue à progresser avec des ventes en hausse de 16%, soit \$276.7 millions, et à diversifier ses productions.

Touchée par l'accident au moulin de Saint-Henri, la division des moulées et fertilisants a pu quand même augmenter de 20% son chiffre d'affaires (\$188.5 millions) grâce à une entente avec l'utilisation d'une usine appartenant à la Coopérative agricole de la Côte Sud.

La division de l'aviculture a connu son exercice le plus difficile depuis cinq ans, selon le directeur général M. Louis-Philippe Poulin. Ses ventes ont baissé de 2.2% pour tomber à \$116 millions. La Fédérée

a changé sa mise en marché des volailles surgelées et espère aussi convaincre les consommateurs d'apprécier son dinde...

Quant à la division des fournitures professionnelles, les pétroles augmentent leurs ventes de 21.5% (\$102 millions), les équipements agricoles comme les accessoires agricoles progressent de 17% (environ \$36 millions chacun). Mais la Fédérée note que les agriculteurs n'ont pas repris leurs achats de tracteurs.

Ces trop-perçus ont permis des paiements complémentaires aux coopératives pour \$3.2 millions (au lieu de \$4.6 millions), des ristournes de \$2.4 millions (au lieu de \$3 millions), une distribution d'actions de \$3.6 millions (au lieu de \$4.4 millions) et enfin un apport à la réserve générale de \$4.7 millions (au lieu de \$6.8 millions en 1979).

Au total, l'avoir des actionnaires représente maintenant \$60.8 millions, la réserve générale \$24.8 millions et le fonds de roulement \$39.3 millions tandis que l'actif total s'élève à \$226.7 millions.

Malheureusement, les états financiers de la Coopérative fédérée ne sont pas bavards sur les projets de cette presque millionnaire. Il serait souhaitable qu'à l'issue de l'assemblée générale, à midi, se tienne une véritable conférence de presse comme le font plusieurs autres compagnies et coopératives.

PROFESSIONNELS... Vous êtes seuls? Vous avez des associés? Vous êtes locataires de vos bureaux? IMAGINEZ...

Marchent vos pieds sur un somptueux plancher de chêne... Voient vos yeux un intérieur d'une élégance raffinée... Entendent vos oreilles le doux bruissement d'une fontaine d'Italie.

Messieurs, Dames: Devenez propriétaire d'un splendide cottage, 15,000 pieds carrés de terrain situé à Charlesbourg, Québec.

Gaétan Lessard 418-842-6764

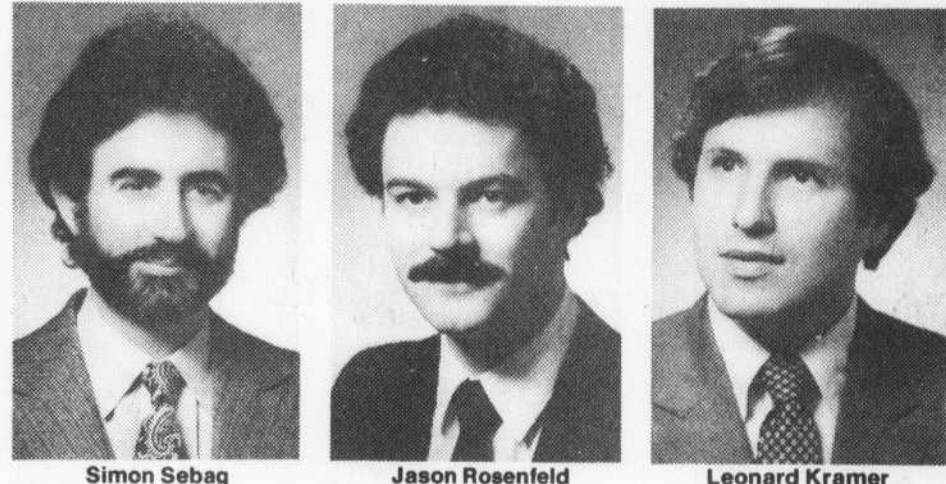
1097, Route de l'Église, Ste-Foy.

Bur.: 658-2474

GERMAIN & ASSOCIÉS
courtiers inc.

BIEN A VENDRE
PRET A L'ENTREPRISE
COMMERCIAL & INDUSTRIEL

Compagnie Financière Canadienne



Dans un esprit ouvert au bon sens et à l'assainissement de ses affaires, Compagnie Financière Canadienne a le plaisir de vous faire part des nominations suivantes: Simon Sebag, Directeur Général; Jason Rosenfeld, Vice-Président - Financement aux Entreprises et Affacturage et Leonard Kramer, Vice-Président - Marketing.

Étant l'une des plus importantes compagnies de son genre au Canada, Compagnie Financière Canadienne se doit de réaffirmer son objectif de croissance.

IL NE VOUS RESTE QUE TROIS JOURS

Réduisez vos impôts 1980
en contribuant au
REER auto-géré

avec l'expertise de



Geoffrion, Leclerc Inc.

Toute contribution, à l'intérieur des normes prescrites, est déductible à 100% de votre revenu imposable fédéral et provincial.

Consultez-nous maintenant pour toute information concernant notre nouveau service de REER auto-géré.

Téléphone:

Montréal	514-861-8811	Québec	418-529-0091
Ottawa	613-232-9655	Hull	819-770-6043
Trois-Rivières	819-374-1902	St-Hyacinthe	514-774-7243
Drummondville	819-472-2778	St-Pascal	418-492-2740
		St-Georges	418-227-0121

Ou écrivez à:

Geoffrion, Leclerc Inc.
Boîte postale 1039, Station "A"
Montréal (Québec) H3C 2W9



Nom _____

Adresse _____ Ville _____

Province _____ Code postal _____

Tél./Résidence _____ Tél./Bureau _____

**Le REER de la Fiducie
d'Immeubles du Canada
est beaucoup plus qu'un abri
fiscal. Il permet de
protéger votre placement
contre l'inflation en vous
offrant un excellent
revenu et une plus-value
sur votre capital investi.**

La Fiducie d'Immeubles du Canada vous offre d'investir votre REER dans un portefeuille diversifié d'immeubles commerciaux et industriels, la protection idéale contre l'inflation. Ces immeubles sont situés à travers le pays. Ils sont choisis et administrés par des experts en immobilier.

Nous offrons aussi des placements intéressants sur lesquels l'impôt est différé.

Écrivez ou téléphonez:



LA FIDUCIE D'IMMEUBLES DU CANADA
1350, rue Sherbrooke ouest
Montréal H3G 1J1 suite 800
Tél.: 842-5031

Nom: _____

Adresse: _____

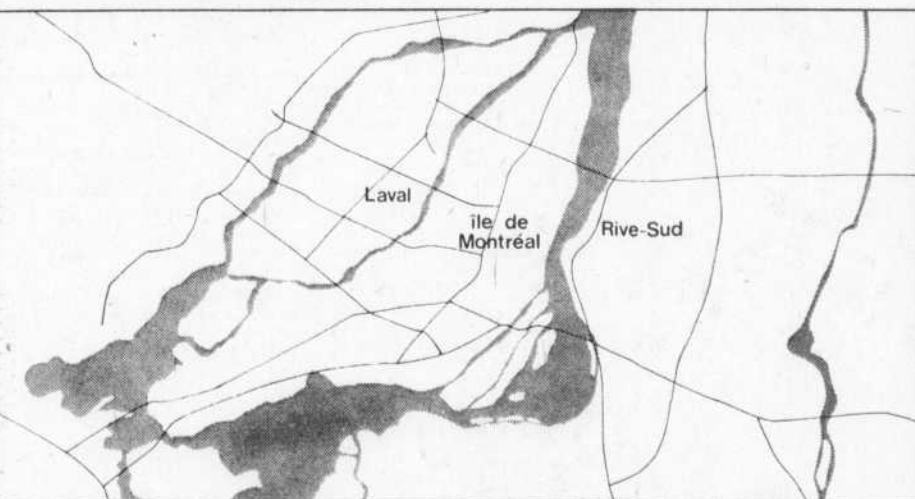
Tél: _____

REER: _____ Placement ordinaire _____

La présente annonce ne constitue pas une offre publique. L'offre est faite par prospectus seulement. Le prospectus a été accepté par la Commission des Valeurs Mobilières du Québec et des exemplaires peuvent être obtenus à l'adresse ci-haut mentionnée.

Le grand Montréal

Pôle de développement et centre international



Cahier Spécial sur L'économie du grand Montréal

Le DEVOIR publiera, jeudi le 26 février 1981, un cahier spécial sur l'économie du Grand Montréal.

Préparé en collaboration avec le Secrétariat permanent des Conférences socio-économiques, ce cahier fait le point sur les thèmes et les enjeux de la conférence au Sommet sur l'économie du Grand Montréal, (île de Montréal, Laval Rive sud) qui aura lieu les 4-5 et 6 mars prochain à l'hôtel Meridien à Montréal.

Il en présente également les principaux acteurs qui ont répondu aux questions des journalistes:

Yves Duhaime, Ministre de l'Industrie et du Commerce. «Je ne veux pas participer à ce sommet avec un esprit philosophique. Il y a des urgences dans certains secteurs. Il est plus que temps d'établir des ponts.»

Marcel Robidas, Maire de Longueuil. «Si on avait tenu un sommet économique dans les années soixante, l'aéroport de Mirabel ne serait pas placé là où il est aujourd'hui.»

Yvon Lamarré, Président du comité exécutif de la ville de Montréal. «Ce sommet pourrait s'avérer salutaire mais il pourrait aussi poser des problèmes.»

Arthur-P. Earlé, Président du Bureau de commerce de Montréal. «On veut que notre ville bouge. Nous sommes les amis du reste de la province.»

Marcel Côté, Président des Caisses d'entraide économique de Montréal et de Ville-Marie. «Ce qui manque à Montréal ce sont des succès économiques. Il y en a on le sait. Mais on ne les connaît pas.»

Jean Corbeil, Président de la Conférence des maires de banlieues. «Si on a avancé le temps en construisant Mirabel où il est aujourd'hui, qu'on l'enveloppe dans les boules à mites.»

Jean-Paul Thériault, Président de l'Association des hommes d'affaires de Laval. «C'est une chance unique qui se présente à nous pour en arriver à un consensus sur le développement à long terme.»

Paul-Émile Dalpé, Président de la Confédération des syndicats démocratiques. «On aurait aimé que le sommet aborde toute la question du transport en commun et de l'habitation.»

au jour le jour

■ Une Caisse haïtienne

Les Québécois d'origine haïtienne auront maintenant leur Caisse d'économie qui ouvrira ses portes la semaine prochaine au 5138 de la rue Jean-Talon est, à Montréal. L'ouverture officielle aura lieu lundi soir prochain en présence du président du mouvement Desjardins, M. Alfred Rouleau. Ce dernier jurera une fois de plus sur la tête d'Alphonse Desjardins qu'il ne sera pas candidat aux prochaines élections. Des dimanche, il sera possible de visiter les locaux de ce nouveau maillon de la Fédération des Caisses d'économie, affiliées à la grande Confédération. Le directeur gérant sera M. Faustin Elbert tandis que le conseil d'administration sera présidé par M. M.A. Olyse.

■ L'eau de rose rapporte gros

La grande maison de publication de romans populaires, Harlequin Enterprises, a dévoilé hier ses résultats pour 1980 qui montrent des gains de 26 millions ou \$1.63 par action. C'est ce que les analystes avaient prévu; aussi le titre s'échange présentement à son plus bas niveau de l'année soit \$19.50. Les ventes de romans à l'eau de rose ont fait un bond de 43% pour atteindre \$265 millions. Cette firme ontarienne est contrôlée à plus de 50% par le Toronto Star et Torstar.

■ J.-L. Lévesque au Temple

Deux hommes d'affaires québécois, MM. Jean-Louis Lévesque et John Molson sont parmi les sept lauréats désignés en 1981 au Temple de la renommée du monde des affaires. Vivant actuellement aux Bermudes, M. Lévesque a quitté le monde des affaires après la faillite de Dupuis Frères et la vente du Fonds F-I-C au groupe La Laurentienne. Il demeure associé à la maison de courtage qui porte son nom. Il passera à l'histoire pour ses démêlés célèbres avec M. Paul Desmarais, à la fin des années 60 dans l'histoire du Trans-Canada Fund, et par le succès de ses chevaux: L'Enjôleur, La Prévoyante, Franreluche et l'Alezane. M. Molson est ce jeune immigrant britannique qui à la fin du 18e siècle fonda la brasserie du même nom.

■ La Baie revient à la charge

La Compagnie de la Baie d'Hudson a finalement décidé de présenter une offre en bonne et due forme pour l'achat de toutes les actions minoritaires de Zeller's au prix de \$18. La compagnie torontoise avait voulu forcer la main aux dissidents en utilisant le subterfuge de la fusion. La Cour a rejeté ce procédé. La proposition sera faite aux actionnaires au cours des prochains jours. Si elle porte sa participation de 62% (présentement) à au moins 90%, il sera alors possible de faire disparaître la structure corporative de Zeller's établie à Montréal.

■ Échec au Royal Trust

Un client du Royal Trust, M. Michel Sanfaçon, de Lotteville, près de Québec, n'a pas réussi à convaincre le juge Jacques Philippon de l'utilité d'un recours collectif contre la compagnie de fiducie de Toronto. Cette requête visait l'interprétation d'une clause des contrats hypothécaires du Royal Trust. À propos, celle-ci cherche présentement à rassurer les actionnaires et le public en publiant dans certains quotidiens anglophones ses résultats pour l'année 1980. On sait que l'Ontario Securities Commission reprendra bientôt les audiences pour l'étude du comportement de la direction lors de la tentative de prise de contrôle par Campeau Corp.

■ En raccourci

Des profits plus élevés au Canada ont permis à la Banque de Nouvelle-Écosse d'augmenter de 24% son solde trimestriel des revenus qui s'établit maintenant à \$60 millions ou \$1.31 par action... Les automobilistes canadiens n'ont acheté en 1980 que 1,263,807 véhicules soit environ 125,000 de moins que le chiffre record de 1979. En décembre, les ventes d'autos nord-américaines n'ont augmenté que de 3% contre 49% pour les voitures importées... Ottawa vient d'accorder \$6.9 millions à Sentrol Systems, de Toronto pour la réalisation d'un programme de recherches de \$10 millions. Il n'est pas tout à fait exact de dire que l'État se désintéresse complètement de la R et D... L'Inco se remet tranquillement de la longue grève de Sudbury, avec une hausse des profits pour 1980. Les gains touchent \$2.56 par action ou \$220 millions, la meilleure performance depuis 1974 (\$306 millions)... La Corporation de développement du Canada (CDC) vient de faire un autre cadeau à l'Ontario sous la forme de la création d'une entreprise de \$100 millions dans le domaine de la biotechnologie. Les partenaires seront le groupe John Labatt et le gouvernement ontarien... Les audiences publiques pour la détermination de la municipalité régionale du comté Montréal-Rive-sud auront lieu ce soir à 19h.30 au Holiday Inn de Longueuil... L'usine de montage d'autobus GM à Saint-Eustache compte 523 travailleurs et non 723 comme nous l'affirmions dans notre édition d'hier.

Michel Nadeau

Drapeau insistera sur la vocation internationale de Montréal au sommet

par Alain Duhamel

La stratégie du développement que fera valoir l'administration municipale au sommet sur l'économie du grand Montréal soulignera particulièrement le caractère international de la ville.

Dans son cahier de propositions d'action qu'elle a rendu public hier, la ville de Montréal insiste dans tous les chapitres sur la reconnaissance, une fois pour toutes, dans les faits et dans les politiques, de sa vocation internationale. «Avec l'infrastructure de transport et de communication dont elle s'est dotée, il ne faut pas se surprendre que Montréal entretienne tout naturellement des rapports internationaux, aussi bien de nature industrielle et commerciale que culturelle et scientifique... Avec toutes ces caractéristiques, il est évident que Montréal offre une qualité de vie incomparable, en plus d'être vraiment une ville internationale» peut-on lire dans le document de l'administration municipale.

Pour que les réalités véhiculent les expressions «porte

d'entrée de l'Amérique du nord», «centre de transit de premier plan» pour tout le nord-est américain, «pôle de développement et centre international» s'articulent et s'épanouissent, l'administration municipale propose une série d'interventions et de gestes à poser à la mesure de ses ambitions, nourries et définies par des caractéristiques qui la distinguent entre toutes les grandes villes du monde.

Ainsi, en matière de transport, la ville de Montréal se fait le promoteur d'une stratégie globale intégrant tous les modes de transport dans laquelle les infrastructures portuaires, aéroportuaires, ferroviaires et routières, qu'elle possède déjà, sont optimisées et complétées dans la perspective d'un centre intermodal majeur pour tout le continent. L'administration municipale favorise un lien rapide par ADAC (avion à décollage et atterrissage courts) dans le corridor Windsor-Québec et le train ultra-rapide dans le corridor Montréal-New York.

L'aéroport de Mirabel, relié au centre-ville par un lien

ferroviaire direct, doit recevoir tous les vols commerciaux à longs trajets ou internationaux. Avant le transfert des vols, la ville de Montréal souhaite que l'on identifie des activités égales en termes économiques à celles qui ont cours actuellement à l'aéroport de Dorval.

Le port de Montréal a joué dans l'histoire de la ville et du pays un rôle fondamental. Il continuera à tenir son rôle pour peu que l'on mette en place une stratégie de développement de son espace. À court terme, l'administration municipale réclame l'expansion des quais à conteneurs dans le lit du fleuve. À plus long terme, la spécialisation des fonctions portuaires permettra de tirer le meilleur parti des espaces disponibles. L'expansion du port pourrait se concevoir sur les terrains militaires de Longue-Pointe et sur l'île Sainte-Thérèse.

L'administration municipale propose en outre de mettre en valeur la gare maritime, située dans le vieux port face à l'arrondissement historique, dans un programme de promotion et d'accueil touris-

tiques faisant appel à tous les modes de transport. Cette proposition nouvelle se situe dans un secteur où l'administration municipale envisageait d'aménager une cité du cinéma.

Sur un plan administratif, la ville de Montréal propose elle aussi une structure de gestion du port autonome et représentative de la métropole. Des représentants du gouvernement du Canada, du gouvernement du Québec, de la ville de Montréal et du milieu des affaires composeraient son conseil d'administration.

En matière de développement industriel, la ville de Montréal a déjà présenté son projet pour une politique de restauration et de rénovation des équipements et des infrastructures industriels dans les quartiers anciens. Elle ajoute à cela un parc de l'innovation industrielle qu'elle est, actuellement, à définir avec le concours de l'École polytechnique de l'université de Montréal.

Montréal, ville internationale, ville des sièges sociaux, ne pourra poursuivre son développement que dans la mesure où le gouvernement qué-

bécois amende sa politique de développement culturel pour tenir compte de sa situation: accès moins restrictif à l'école anglaise pour les Anglo-canadiens des autres provinces, assouplissement des obligations en matière de connaissances du français chez les professionnels non-francophones, création d'une école internationale, etc.

La ville de Montréal réclame en outre une cité culturelle. «Un tel centre viendrait compléter l'éventail des éléments qui façonnent la qualité de vie des Montréalais». Le projet élaboré l'an dernier au ministère des Affaires culturelles n'a pas eu de suite puisque le site envisagé, derrière la Place des Arts, a été cédé au projet d'un siège social de l'Hydro-Québec.

En tourisme, la ville de Montréal, «porte d'entrée du tourisme international au Québec», souhaite quitter son rôle de spectateur dans laquelle on la confine pour contribuer activement à un plan intégré de développement du produit touristique. À ce jour la ville de Montréal n'a pas été associée au développement d'un équipement majeur comme le Palais des congrès.

La ville de Montréal considère comme prioritaire la création d'un centre majeur d'accueil et de renseignements touristiques d'envergure internationale au centre-ville. L'administration municipale indique dans son document qu'elle ne favorise pas, au premier abord, l'immeuble du Palais des congrès à cette fin. Elle le situe à proximité des grands hôtels, du terminus des navettes aéroportuaires et du réseau régional de transport au centre-ville.

MIRON



Jacques E. Zigby

Le président du conseil d'administration et de la direction de Miron Inc., M. Joseph P. Husny, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Jacques E. Zigby au poste de Vice-président, Ressources humaines et Relations industrielles.

Depuis son association à Miron Inc., en septembre 1979, jusqu'à sa récente promotion, M. Zigby occupait les fonctions de Directeur des Ressources humaines et Relations industrielles. Diplômé des Hautes Études Commerciales de Montréal, M. Zigby a occupé plusieurs fonctions importantes des secteurs privé, public et parapublic. Il possède une vaste expérience du milieu des affaires, de la finance et de l'administration, en plus d'une spécialisation en Ressources humaines, Relations industrielles et Communication.

Miron Inc. est l'une des plus importantes entreprises du Québec dans la fabrication du ciment, béton frais, blocs, pierre concassée ou calibrée de même que plusieurs autres spécialités.

Landry exclut la participation des sept ministres du fédéral

par Marie-Agnès Thellier

Sept hauts-fonctionnaires de l'administration fédérale ont été invités comme observateurs au prochain Sommet sur l'économie du Grand Montréal mais il est exclu que certains ministres fédéraux puissent être participants.

Le ministre d'État au développement économique M. Bernard Landry, qui rendait public hier le document préparatoire au Sommet a été formel: l'objectif du Sommet est d'adopter des positions communes très claires. Certaines seront communiquées au gouvernement fédéral, comme l'avaient été les consensus intervenus dans les ministères tenus sur le textile-vêtement et l'agro-alimentaire, où les décisions prises à Ottawa se révélaient aussi cruciales, peut-être que dans le dossier Dorval-Mirabel.

M. Landry n'a pas été averse en arguments pour refuser à nouveau la présence de ministres fédéraux au Sommet. Il a notamment souligné que

le contentieux fédéral-provincial n'avait pas besoin d'une autre tribune, que l'équilibre délicat de la concertation ne devait pas être bouleversé lors du 18ème Sommet et que le gouvernement fédéral avait eu onze ans pour organiser son propre Sommet sur l'économie de Montréal.

La préparation du Sommet s'achève: les 17 groupes participants ont fait parvenir leurs analyses et leurs propositions au Secrétariat des conférences socio-économiques qui organise le Sommet. Un cahier de 400 pages contiendra ces demandes et ces propositions d'actions. L'animateur du Sommet, M. Mathias Rioux, devra sans doute faire preuve d'autorité pour que tous les intervenants puissent parler et exprimer leurs idées et leurs engagements.

Le Sommet, qui se tiendra du 4 au 6 mars prochain, traite uniquement de thèmes économiques. «Il y aura peut-être un jour un Sommet social ou un Sommet culturel, qui traitera des problèmes de la vie quotidienne. Ce sommet-ci a cinq thèmes économiques: les

aéroports, le port de Montréal, l'industrie de la fabrication, le tertiaire-moteur et le tourisme», a précisé M. Landry.

Interrogé sur les délais qui ont retardé la tenue du Sommet, M. Landry s'en est félicité parce que cela a permis une préparation de 18 mois et parce qu'il y a maintenant un climat favorable, avec des signes de reprise et la fin de la morosité psychologique (du monde des affaires). Le rôle de Montréal comme pôle de développement et comme centre international sera analysé. Le Devoir présentera ces thèmes de manière détaillée dans le Supplément qui paraîtra demain.

Le Sommet réunit cinq partenaires: les gouvernements municipaux, les gens d'affaires, les organisations syndicales et le gouvernement du Québec qui auront chacun six sièges autour de la table ronde et enfin le secteur coopératif qui en aura deux. Chaque délégation a nommé elle-même ses participants, et ses conseillers. La CSN sera absente: «elle vient de temps en temps

aux Sommets mais cette fois-ci la réponse à notre invitation a été négative», a précisé M. Landry. La FTQ et la CSD seront là.

La population devrait, selon le ministre être concernée par le Sommet parce qu'y siègeront des élus (municipalités, Syndicats, Chambre de commerce, Gouvernement du Québec, coopération) et parce que le Sommet est ouvert aux représentants de la presse, au lieu d'être à huis clos comme le réclamait le Conseil du patronat du Québec.

Quant au maire Jean Drapeau, «tous ceux qui le connaissent savent qu'il aura une participation particulière au Sommet», a dit M. Landry d'une manière presque aussi énigmatique que le maire de Montréal.

Abitibi: la transaction s'effectuera le 4 mars

C'est mercredi prochain, 4 mars, que se déroulera sur le parquet de la Bourse la proposition d'achat de 8,5 millions d'actions de la compagnie Abitibi-Price. La firme torontoise Thomson Newspapers et le groupe albertain Nu-West veulent acheter conjointement 45% des actions

d'Abitibi-Price au prix unitaire de \$31. Une fois cette transaction complétée, les deux partenaires partageraient le lot en deux blocs de 23%.

Hier, la direction d'Abitibi-Price a indiqué que le conseil d'administration se réunira dès que possible pour se pro-

noncer sur la valeur de l'offre du tandem Thomson-Nu-West. Or, il est probable que le conseil donne un avis favorable puisque le président de Thomson, M. Ken Thomson, et son principal conseiller juridique, l'avocat John A. Tory, sont tous deux administrateurs d'Abitibi-Price. On peut supposer que la proposition Thomson-Nu West provient justement du conseil d'administration d'Abitibi-Price dans le but de repousser la venue des frères Reichmann et de leur entreprise, Olympia & York. Les documents qui parviendront prochainement aux actionnaires, devraient révéler que les journaux Thomson achètent 67% de leur papier journal du groupe Abitibi et de ses filiales.

À la Bourse, les actions d'Abitibi-Price ont fait un bond de \$1.88 pour atteindre \$28.50. Si le marché se situe à un prix assez inférieur à \$31, c'est que l'offre de Thomson-Nu West ne s'applique qu'à 45% des actions ce qui signifie que les actionnaires vendront leurs titres au pro rata des actions déposées.

Les deux principaux actionnaires d'Abitibi, le groupe montréalais Federal Commerce and Navigation (20%) et le groupe de Vancouver, West Fraser Timber (13%) n'ont pas fait de commentaire jusqu'à maintenant.

AUJOURD'HUI POUR DEMAIN...



Les REER de la Banque d'Épargne

Régime d'épargne variable

14³/₄%

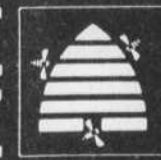
Régime d'épargne à terme

13¹/₂%

- taux fixe pour 1 an

- taux fixe pour 3 ans

LA BANQUE D'ÉPARGNE



CANTRAKON, C'EST L'EXCEPTIONNEL AU PRIX DE L'ORDINAIRE. COMPAREZ!
UNE AFFAIRE EN OR POUR UNE CONFÉRENCE HORS PAIR.
AU PRINTEMPS NOS TARIFS BAISSENT, NOTRE QUALITÉ RESTE SUPÉRIEURE.

Vous projetez l'organisation d'une conférence pour un groupe allant jusqu'à 200 personnes? Cantrakon, le centre de conférences par excellence au Canada, vous offre l'incomparable, dans un centre printemps en montagne, dans un centre de villégiature unique. Logement de luxe. Cuisine raffinée. Joyeuses soirées de jeux organisés. Programmes récréatifs et sociaux sur demande pour une conférence réussie. Tous ces avantages à tarifs réduits.

Toutes les facilités qui ont fait de Cantrakon le centre modèle sont à votre disposition - entre autres, services techniques spécialisés, service d'aide à la création, facilités de production sur place de matériel audiovisuel et de diapositives avec son. Cantrakon et Mont Ste-Marie au printemps! Une alliance qui vaut son pesant d'or, à prix d'automne. Considérez nos tarifs réduits de printemps, du 1er avril au 15 mai 1981. Essayez Cantrakon ce printemps. Vous reviendrez!

Cantrakon
Centre de conférences
au Centre Mont Ste-Marie
Lac Ste-Marie, Québec, Canada J0X 1Z0

A SEULEMENT 88 KM D'OTTAWA/HULL
Pour information ou réservations composez:
Toronto 367-9617 Montréal 288-2188
Ottawa 523-7460
Ou sans frais 1-800-567-1255

LE REER SANS FRAIS

■ Un régime enregistré d'épargne-retraite n'entraînant absolument aucuns frais.

■ Renseignez-vous sur la possibilité de transférer votre présent REER à notre régime.

■ Option Épargne à passible d'une révision trimestrielle.

■ Écrivez, téléphonez (à frais virés) ou passez à notre succursale pour obtenir une brochure de 16 pages et un nécessaire REER.

Montréal
Heures d'affaires prolongées
23-27 fév., 2 mars - 9:00 - 19:00

■ Montréal:
612, rue Saint-Jacques
(514) 282-1880
Québec: (418) 681-0277
Ottawa: (613) 238-6084

14¹/₂% 14%
OPTION ÉPARGNE 5 ANS
garanti - annuellement

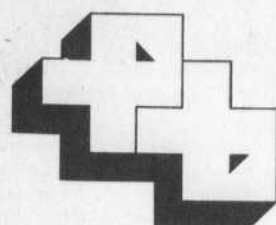
Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

MEMBRE
SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DEPÔTS
DU CANADA

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions,
en page 15



CENTRE HOSPITALIER PIERRE-BOUCHER

DIRECTEUR DES FINANCES
DIRECTEUR DE LA GESTION DU PERSONNEL
DIRECTEUR DES SERVICES HOSPITALIERS
DIRECTEUR DES SOINS INFIRMIERS

Le Centre Hospitalier Pierre-Boucher, établissement de 362 lits pour soins spécialisés, situé à Longueuil, est à la recherche de directeurs désireux de participer à l'élaboration d'un nouvel hôpital qui doit ouvrir ses portes au cours de l'été 1982.

Les candidats recherchés, tout en ayant le goût du défi, ont de l'expérience dans l'organisation et l'administration de préférence d'un centre hospitalier.

Le salaire offert est en conformité avec la politique de rémunération du Ministère des Affaires Sociales (classe 17).

Toutes les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae seront traitées confidentiellement et devront être adressées à:

Monsieur Richard L'Écuyer
Directeur général
Centre Hospitalier Pierre-Boucher
1333, Boul. Jacques-Cartier Est
Longueuil, Québec
J4M 2A5



Lavalin

ADJOINT(E) AU RESPONSABLE DE LA PAIE

LAVALIN INC., une entreprise d'envergure internationale exerçant dans la plupart des disciplines de l'ingénierie, requiert les services d'un(e) adjoint(e) au responsable de la paie.

FONCTIONS:

- Superviser toutes les activités des membres du service de la paie;
- Travailler avec les données d'un système informatique, et suggérer des modifications;
- Responsable des rapports à transmettre aux gouvernements.

EXIGENCES:

- Formation de premier cycle;
- Minimum de 5 ans d'expérience comme responsable d'une paie informatisée à l'intérieur d'une grande entreprise;
- Maîtrise des langues française et anglaise.

LIEU DE TRAVAIL: Montréal

Nous offrons un salaire intéressant et une gamme complète d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées à poser leur candidature devront faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

LAVALIN INC.
Service du Personnel
1130 ouest, rue Sherbrooke
Montréal (Québec)
H3A 2R5

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Téléphone ou écrivez à:

LE DEVOIR

21, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon.

Rens.: 844-3361

Compagnie multinationale spécialisée dans la fabrication d'adhésif et numéro 1 mondial dans son domaine, recherche un:

REPRÉSENTANT EXPÉRIMENTÉ

pour animer son réseau de distributeurs de l'Est du Canada et assurer le suivi de la clientèle architecturale. La personne recherchée doit être expérimentée dans la vente de produits techniques, être parfaitement bilingue et être capable d'assumer les responsabilités d'un territoire.

Le salaire sera en fonction de l'expérience et sera complété d'une commission permettant rapidement des revenus élevés.

Faire parvenir un curriculum vitae à:

Directeur Général
1600 rue Cunard
Chomedey, Laval
H7S 2B2

Conseiller Relations publiques

Établi à Montréal, un chef de file de l'industrie canadienne recherche une personne qualifiée pour oeuvrer à titre de conseiller en relations publiques.

Le candidat retenu sera membre d'une petite équipe de travail dont le rôle premier consiste à seconder les groupes de marketing et de fabrication dans la gestion de leurs relations publiques. L'équipe aura à conseiller, seconder, informer et former les personnes membres de ces groupes.

Le titulaire devra détenir un diplôme universitaire ou avoir complété un programme académique en affaires publiques. Parfaitement bilingue, le postulant choisi aura au moins cinq ans d'expérience en affaires ou relations publiques (tels que des antécédents de travail avec les médias et dans des entreprises commerciales, rédaction d'articles, appui à l'organisation de promotions ou autres activités, recherche et développement d'image ainsi qu'une connaissance des techniques de production de différents moyens de communications).

La rémunération et les avantages sociaux offerts reflètent l'envergure de la compagnie. En outre, ce poste ouvre d'excellentes perspectives de carrières dans le domaine des relations publiques ainsi que dans d'autres secteurs au sein de l'entreprise.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, sous pli confidentiel, à

DOSSIER 1007
Le Devoir
C.P. 6033,
Montréal H3C 3C9

RESPONSABLE DE GROUPE

Sous la direction du Chef dessinateur, le titulaire dirige les activités de sa section. Dans ce cadre, il assure la formation de son personnel et prodigue des conseils techniques. De plus, il établit et respecte un calendrier des travaux.

Le candidat choisi sera diplômé d'une école technique et aura une formation ou de l'expérience à titre de technologiste/spécialiste ou l'équivalent. Il aura au moins 10 années d'expérience en dessin dans les disciplines requises dont une certaine en tant que superviseur d'un groupe de dessinateurs.

La maîtrise du français et de l'anglais est essentielle.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae en mentionnant leurs exigences salariales et en rappelant le numéro de dossier MB225, à



Cala H.R.C. Ltée
Services de publicité de recrutement

666 ouest, rue Sherbrooke
Suite 2001
Montréal, Que. H3A 1E7

TECHNICIENNE/A.E.S.

\$13,000 à \$16,000

Pour cabinet de traduction à Toronto. La personne doit être une excellente dictaphoniste et connaître parfaitement son français.

Prière d'écrire à:

M.G. Charlez
CHARLEZ TRANSLATION LTD.
358 Davenport road
Toronto, Ontario M5R 1K6

Une compagnie d'assurance-vie internationale, très réputée, ayant son siège social au Canada, est à la recherche de

DEUX DIRECTEURS DE DIVISION

pour la région de Montréal et de la Mauricie

Les candidats recherchés ont présentement du succès dans le recrutement et la formation d'agents de carrière et sont de préférence A.V.A.

Ces deux opportunités offrent une agence établie et des revenus élevés.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae à:

DOSSIER 1005
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal H3C 3C9

Toute information sera traitée strictement confidentielle.



**Le Centre de Services
sociaux de
la Gaspésie et des
Îles de la Madeleine**

RECHERCHE

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS:
Sous l'autorité du conseil d'administration, le titulaire du poste est responsable de l'administration et du fonctionnement de l'établissement, le tout en conformité avec les politiques et les directives émises par le conseil d'administration et le Ministère des Affaires Sociales, conformément à l'article 70 de la Loi sur les Services de Santé et les Services Sociaux (1971, chapitre 48).

TERRITOIRE:
Partie de la région économique 01, soit de CAPUCINS à POINTE-A-LA-CROIX, incluant les ÎLES-DE-LA-MADELEINE — environ 145 employés.

QUALIFICATIONS:
Détenir un diplôme d'études universitaires de quatre (4) ans en sciences de l'administration ou l'équivalent; Posséder une expérience de travail de six (6) années dans le domaine social et/ou administratif; quelques-unes de ces années devront avoir été occupées dans un poste de gestion.

LIEU DE TRAVAIL:
Gaspé.

RÉMUNÉRATION:
Conformément à la politique de rémunération des cadres du réseau des Affaires Sociales.
Classe 20 — Minimum: \$36,242.00
Maximum: \$51,088.00

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature accompagnée de leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

Jury de sélection,
Poste de Directeur Général,
C.P. 178,
GASPÉ, Qué.
G0C 1R0

Les candidatures seront reçues jusqu'à 16:30 heures, le VENDREDI, 13 mars 1981.

CE POSTE EST OUVERT AUX HOMMES ET AUX FEMMES.



Hydro-Québec
Bureau d'emploi
C.P. 6106
Succ. "A"
MONTREAL (Québec)
H3C 3H6

ANALYSTE SENIOR (Gestion d'entretien)

CONCOURS: 81-0050-02-J-1

FONCTIONS:

- Assurer la conception, le développement et l'implantation de systèmes propres à la gestion d'entretien;
- Fournir le support technique à l'exploitation des systèmes (documentation et formation);
- Agir comme conseiller technique auprès des utilisateurs.

Exigences:

- Avoir une formation de niveau universitaire en informatique ou en sciences;
- Posséder une très bonne expérience dans le domaine de l'informatique;
- Être familier avec les mini-ordinateurs et les terminaux intelligents pour le traitement de banques de données;
- Connaître les logiciels IMS et Questor;
- La connaissance des installations hydroélectriques serait un atout.

Lieu de travail Montréal (région Baie James)

N.B.: Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae le plus complet possible à l'adresse ci-dessus, en mentionnant leur NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE ainsi que le numéro du concours, avant le 9 mars 1981.

Micom

RÉDACTEUR TECHNIQUE

Micom, compagnie à l'avant-garde du progrès dans la fabrication de systèmes de traitement de textes, est à la recherche de personnel pour son service de Documentation afin de répondre aux besoins grandissants.

Vous vous joindrez à l'équipe qui a mis au point des systèmes parmi les plus perfectionnés au monde. Vous serez responsable de la recherche, de l'administration, de la rédaction et du maintien des normes techniques et de la documentation concernant les nombreux produits.

Si vous possédez:

- Plusieurs années d'expérience en rédaction technique.
- Ou une solide expérience dans le service, la conception ou la programmation de systèmes d'ordinateurs/microprocesseurs et de terminaux ainsi qu'une aptitude pour la rédaction technique.
- L'anglais et le français.

La Cie Micom vous offre l'occasion de travailler avec les systèmes les plus perfectionnés, presque à la fine pointe de l'art, des salaires concurrentiels, une gamme complète d'avantages sociaux et une ambiance et des conditions de travail exceptionnelles dans la grande communauté de Montréal.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

Marthe Lattinville
MICOM
5250 rue Ferrier
Montréal, Québec H4P 1L4



PHILIPS



**Le Service universitaire
canadien outre-mer
(SUCO)**

OUVERTURE DE POSTE OUTRE-MER COORDONNATEUR(TRICE)

**POUR LE PROGRAMME
SUCO AU MALI**

• La personne choisie aura la responsabilité de représenter le SUCO auprès des autorités du pays-hôte et de coordonner toutes les activités inhérentes au programme en conformité avec les politiques de l'organisme.

• Appelée à travailler en collégialité avec les coopérants, elle devra faire preuve de leadership démocratique dans l'exercice de ses fonctions.

• Elle devra assurer la préparation et le service de projets dans lesquels intervient le SUCO, tant par l'envoi de coopérants que par le financement de projets.

• Elle devra assurer une analyse et une évaluation des secteurs d'intervention et donc faire preuve d'une conscience politique éprouvée et d'une capacité d'utilisation d'outils méthodologiques permettant de telles analyses (politiques, économiques et sociologiques).

• Une implication directe dans les groupes populaires au Québec et une expérience pertinente de coopération outre-mer sont nécessaires (préférentiellement un séjour prolongé de deux ans en Afrique).

• La fonction implique aussi une expérience pratique de l'administration de budgets, de personnel et une grande capacité à s'intégrer au mode de gestion du SUCO (finances, communications, etc.).

• L'expérience de négociation et de représentation est aussi nécessaire.

• Elle devra de préférence posséder un bac en sciences sociales et une formation en administration ou une expérience équivalente.

Conditions générales

DURÉE DU CONTRAT: Du 1-4-81 au 30-5-83 (minimum)
SALAIRE: Selon la politique en vigueur
ENTRÉE EN FONCTIONS: Dès que possible
FIN DU CONCOURS: 13 mars 1981

Inscription

Envoyer les curriculum vitae et une lettre justifiant votre candidature à:

**CONCOURS COORDONNATEUR
SUCO/MALI**
4824, Côte des Neiges
Montréal, P.Q.
H3V 1G4

Carrières et Professions

Les postes
sont offerts également
aux hommes et aux femmes

COMPAGNIE FINANCIÈRE CANADIENNE

SPÉCIALISTE EN COMMERCIALISATION

Notre Société, solidement établie dans le domaine du financement aux entreprises et de l'affacturage, recherche le candidat capable d'élargir la base de notre clientèle à l'échelle du Québec. Ce poste relève directement du Vice-Président du marketing.

Ce poste intéressera tout particulièrement une personne ayant acquis son expérience dans une banque ou dans une entreprise similaire à la nôtre. Le candidat élu bénéficiera de conditions de travail avantageuses et de bonnes chances d'avancement.

Veuillez communiquer avec:

Mme Lise Accarisi
Directeur du personnel
Bureau 1100
400 ouest, boul. de Maisonneuve
Montréal, Qué. H3A 1L5
Tél.: 282-4550

DÉCÈS

BURTON, Claire. — À Verdun, le 23 février 1981 à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Robert Burton née Claire Baisillon. Outre son époux elle laisse dans le deuil ses enfants: Françoise, Jean et Philippe. Les funérailles auront lieu le jeudi 26 février. Le convoi funèbre partira du salon Urgel Bourgie, 3565 boul. Lasalle, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Paix où le service sera célébré à 10 h 00, et de là au cimetière Côte des Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans

autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 heures.

LAVOIE, Raymond. — A sa résidence d'Outremont, le 22 février 1981, à l'âge de 66 ans, est décédé subitement Monsieur Raymond Lavoie époux de Jeannine Chevalier, père de Jean C. Lavoie et de Nicole L. Parent (Maurice). Outre son épouse et ses enfants, il laisse ses petits-enfants: Annick, Johanne, Josée, François et Julie ainsi que 2 sœurs et 5 frères. Exposé au Salon J.R. Deslauriers et Urgel Bourgie Ltée, no. 5650 Côte-des-Neiges. Heures de visite: mardi de 5 h 00 p.m. à 10 h 00 p.m. Les funérailles auront lieu à l'église St-Viateur d'Outremont mercredi le 25 février à 2 h 00 p.m. En guise de témoignage, des dons à l'Institut de cardiologie de Montréal seraient appréciés.

Voir autres Carrières et Professions,
en page 14

INGÉNIEUR (INFORMATIQUE)

Concours no: 81-1008

NATURE DE L'EMPLOI:

Sous la direction d'un ingénieur chef d'équipe du Service de l'assainissement des eaux, le titulaire de cet emploi participe à l'analyse et à la programmation d'un système de commande par ordinateur pour un réseau d'intercepteurs et une usine d'épuration des eaux usées.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Détenir un diplôme d'ingénieur et être membre en règle de l'Ordre des Ingénieurs du Québec; posséder quelques années d'expérience en programmation de mini-ordinateurs pour des applications de contrôle en temps réel.

DIVERS:

Aptitude à diriger et contrôler le travail d'un personnel technique; facilité d'élocution et de rédaction en français; qualités personnelles appropriées.

DURÉE DE L'EMPLOI:

Cet emploi est considéré comme permanent pour la durée des travaux pour lesquels il a été créé.

TRAITEMENT: \$25 474 — \$38 516

Les candidats intéressés par le présent avis doivent se procurer le formulaire "Demande d'emploi" et le transmettre dûment complété, accompagné des documents requis le ou avant le 18 mars 1981.

Bureau du personnel
Communauté urbaine de Montréal
2, Complexe Desjardins, 19^e étage
Montréal H5B 1E6
téléphone: 872-6950

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

INGÉNIEUR (GÉNIE MÉCANIQUE)

Concours no: 81-1009

NATURE DE L'EMPLOI:

Le titulaire de cet emploi doit étudier, concevoir, planifier et contrôler divers projets relatifs à la ventilation, à la climatisation, au chauffage et à la plomberie des bâtiments de l'usine d'épuration du Service de l'assainissement des eaux ainsi qu'au choix et à l'entretien des équipements mécaniques requis pour le pompage, le traitement des eaux usées et des boues. Il doit également coordonner la préparation des plans et devis des équipements mécaniques, préparer des procédures d'opération de routine et d'urgence, élaborer des programmes d'entretien préventif et des instructions pour la production de statistiques sur les performances d'opération et d'entretien des équipements.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Détenir un diplôme d'ingénieur avec option génie mécanique et être membre en règle de l'Ordre des Ingénieurs du Québec; posséder un certain nombre d'années d'expérience à la nature de l'emploi.

DIVERS:

Facilité d'élocution et de rédaction en français ainsi qu'une connaissance moyenne de l'anglais parlé et écrit; aptitude à diriger le travail d'un personnel technique; qualités personnelles appropriées.

DURÉE DE L'EMPLOI:

Cet emploi est considéré comme permanent pour la durée des travaux pour lesquels le poste a été créé, si le travail de l'employé est jugé satisfaisant.

TRAITEMENT: \$25 474 — \$38 516

Les candidats intéressés par le présent avis doivent se procurer le formulaire "Demande d'emploi" et le transmettre dûment complété, accompagné des documents requis le ou avant le 18 mars 1981.

Bureau du personnel
Communauté urbaine de Montréal
2, Complexe Desjardins, 19^e étage
Montréal H5B 1E6
téléphone: 872-6950

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

Avis légaux - Avis publics

Voir autres Avis légaux en page 16

Fan Fan Imports Inc., par acte daté le 22 janvier 1981 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la division de Montréal, sous le numéro 3146801, a vendu cédé et transféré à International Mercantile Factors Ltd. tous ses comptes à recevoir, comptes de livres, créances, réclamations et demandes découlant de toute source, créés dans le cours normal des affaires ou non.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28 janvier 1981 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Orco Recycling de Métaux Ltée/Orco Metal Recycling Ltd. a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la division de Montréal, le 19 février 1981, sous le numéro 3147190.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 du Code civil, que GILLES TREMBLAY AVIATION INC. ayant une place d'affaires à Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à LA BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de la Banque Provinciale du Canada par acte daté du 22 janvier 1980 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3045170.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 du Code civil, que EQUIPMENT SAGUAY LEE, dont la principale place d'affaires est située à Lac Sagouay, comté de Labelle, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à LA BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de la Banque Provinciale du Canada par acte daté du 28 février 1979 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Labelle sous le numéro 131660.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 du Code civil, que Paul Laurendeau, 5015, Talbot, Montréal, P.Q., détenteur du permis M504765-003, demande à la C.T.Q. de transférer son permis à: GÉRARD HAMELIN, 52, St-Rémi, St-Rémi de Naperville, P.Q., conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2, que tout intéressé peut faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2, que tout intéressé peut faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.

AVIS est par les présentes donné que la garantie créée par l'acte de Fiducie, d'Hypothèque et de Gage exécuté devant le Notaire Ernest Raskin le 15 janvier 1980 et enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 16 janvier 1980 sous le numéro 3042909, en vertu duquel GAZEBO MFG. CORP. a hypothéqué, nanté et grevé certains biens tel que plus amplement indiqué audit acte, est devenue exécutoire et que le soussigné, agissant comme sous-agent en vertu dudit acte de fiducie pour le détenteur de l'obligation et pour le débiteur, a pris possession de la propriété grevée, le tout selon les stipulations dudit acte.

AVIS est par les présentes donné que le requérant, Réginald G. Hare, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé par voie de permis spécial à tirer avec ses tracteurs les remorques et/ou semi-remorques en possession légale de Glengarry Transport Limité, et ce sur toutes et chacune des clauses du permis de cette dernière, portant le numéro 471-V, laquelle compagnie demande un permis de courtier réciproque.

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: RESTAURANT A LA CATALOGNE INC. corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au: 311 rue St-Paul Montréal, P.Q. H2Y 1H3.

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: NORMAND BLAIN, technicien dentaire ayant fait affaires sous le nom et raison sociale de: LABORATOIRE PONTÉ-CLARE.

AVIS est par les présentes donné que NORMAND BLAIN a fait cession de ses biens le 16ème jour de février 1981, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16ème jour de mars 1981, à onze heures (11:00) de l'avant-midi, au bureau du greffier-officiel, 1410 rue Stanley, 19ème étage Montréal, P.Q. Le 17 février 1981.

AVIS est par les présentes donné que le requérant, Réginald G. Hare, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé par voie de permis spécial à tirer avec ses tracteurs les remorques et/ou semi-remorques en possession légale de Glengarry Transport Limité, et ce sur toutes et chacune des clauses du permis de cette dernière, portant le numéro 471-V, laquelle compagnie demande un permis de courtier réciproque.

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: RESTAURANT A LA CATALOGNE INC. corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au: 311 rue St-Paul Montréal, P.Q. H2Y 1H3.

AVIS est par les présentes donné que le requérant, Réginald G. Hare, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé par voie de permis spécial à tirer avec ses tracteurs les remorques et/ou semi-remorques en possession légale de Glengarry Transport Limité, et ce sur toutes et chacune des clauses du permis de cette dernière, portant le numéro 471-V, laquelle compagnie demande un permis de courtier réciproque.

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: RESTAURANT A LA CATALOGNE INC. corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au: 311 rue St-Paul Montréal, P.Q. H2Y 1H3.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 2 février 1981 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Fourras Fernand Lafamme St-Jérôme Inc. a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Terrebonne le 17ème jour de février 1981, sous le numéro 606977.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 2 février 1981 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Fourras Fernand Lafamme St-Jérôme Inc. a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Terrebonne le 17ème jour de février 1981, sous le numéro 606977.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 du Code civil, que GILLES TREMBLAY AVIATION INC. ayant une place d'affaires à Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à LA BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de la Banque Provinciale du Canada par acte daté du 22 janvier 1980 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3045170.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 du Code civil, que EQUIPMENT SAGUAY LEE, dont la principale place d'affaires est située à Lac Sagouay, comté de Labelle, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à LA BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de la Banque Provinciale du Canada par acte daté du 28 février 1979 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Labelle sous le numéro 131660.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 du Code civil, que EQUIPMENT SAGUAY LEE, dont la principale place d'affaires est située à Lac Sagouay, comté de Labelle, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à LA BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de la Banque Provinciale du Canada par acte daté du 28 février 1979 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Labelle sous le numéro 131660.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 du Code civil, que EQUIPMENT SAGUAY LEE, dont la principale place d'affaires est située à Lac Sagouay, comté de Labelle, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à LA BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de la Banque Provinciale du Canada par acte daté du 28 février 1979 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Labelle sous le numéro 131660.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 du Code civil, que EQUIPMENT SAGUAY LEE, dont la principale place d'affaires est située à Lac Sagouay, comté de Labelle, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à LA BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de la Banque Provinciale du Canada par acte daté du 28 février 1979 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Labelle sous le numéro 131660.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 du Code civil, que EQUIPMENT SAGUAY LEE, dont la principale place d'affaires est située à Lac Sagouay, comté de Labelle, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à LA BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de la Banque Provinciale du Canada par acte daté du 28 février 1979 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Labelle sous le numéro 131660.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 du Code civil, que EQUIPMENT SAGUAY LEE, dont la principale place d'affaires est située à Lac Sagouay, comté de Labelle, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à LA BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de la Banque Provinciale du Canada par acte daté du 28 février 1979 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Labelle sous le numéro 131660.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 du Code civil, que EQUIPMENT SAGUAY LEE, dont la principale place d'affaires est située à Lac Sagouay, comté de Labelle, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à LA BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de la Banque Provinciale du Canada par acte daté du 28 février 1979 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Labelle sous le numéro 131660.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 du Code civil, que EQUIPMENT SAGUAY LEE, dont la principale place d'affaires est située à Lac Sagouay, comté de Labelle, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à LA BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de la Banque Provinciale du Canada par acte daté du 28 février 1979 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Labelle sous le numéro 131660.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 du Code civil, que EQUIPMENT SAGUAY LEE, dont la principale place d'affaires est située à Lac Sagouay, comté de Labelle, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à LA BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de la Banque Provinciale du Canada par acte daté du 28 février 1979 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Labelle sous le numéro 131660.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 du Code civil, que EQUIPMENT SAGUAY LEE, dont la principale place d'affaires est située à Lac Sagouay, comté de Labelle, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à LA BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de la Banque Provinciale du Canada par acte daté du 28 février 1979 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Labelle sous le numéro 131660.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 du Code civil, que EQUIPMENT SAGUAY LEE, dont la principale place d'affaires est située à Lac Sagouay, comté de Labelle, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à LA BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de la Banque Provinciale du Canada par acte daté du 28 février 1979 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Labelle sous le numéro 131660.

PARK AVENUE COMMERCIAL CENTRE LTD. PRENEZ AVIS QUE PARK AVENUE COMMERCIAL CENTRE s'adressera au Ministère des Consommateurs, Coopératives et institutions financières, en vue d'obtenir la permission d'abandonner sa charte.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 2 février 1981 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Fourras Fernand Lafamme St-Jérôme Inc. a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Terrebonne le 17ème jour de février 1981, sous le numéro 606977.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 du Code civil, que GILLES TREMBLAY AVIATION INC. ayant une place d'affaires à Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à LA BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de la Banque Provinciale du Canada par acte daté du 22 janvier 1980 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3045170.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 du Code civil, que EQUIPMENT SAGUAY LEE, dont la principale place d'affaires est située à Lac Sagouay, comté de Labelle, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à LA BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de la Banque Provinciale du Canada par acte daté du 28 février 1979 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Labelle sous le numéro 131660.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 du Code civil, que EQUIPMENT SAGUAY LEE, dont la principale place d'affaires est située à Lac Sagouay, comté de Labelle, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à LA BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de la Banque Provinciale du Canada par acte daté du 28 février 1979 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Labelle sous le numéro 131660.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 du Code civil, que EQUIPMENT SAGUAY LEE, dont la principale place d'affaires est située à Lac Sagouay, comté de Labelle, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à LA BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de la Banque Provinciale du Canada par acte daté du 28 février 1979 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Labelle sous le numéro 131660.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 du Code civil, que EQUIPMENT SAGUAY LEE, dont la principale place d'affaires est située à Lac Sagouay, comté de Labelle, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à LA BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de la Banque Provinciale du Canada par acte daté du 28 février 1979 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Labelle sous le numéro 131660.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 du Code civil, que EQUIPMENT SAGUAY LEE, dont la principale place d'affaires est située à Lac Sagouay, comté de Labelle, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à LA BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de la Banque Provinciale du Canada par acte daté du 28 février 1979 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Labelle sous le numéro 131660.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 du Code civil, que EQUIPMENT SAGUAY LEE, dont la principale place d'affaires est située à Lac Sagouay, comté de Labelle, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à LA BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de la Banque Provinciale du Canada par acte daté du 28 février 1979 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Labelle sous le numéro 131660.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 du Code civil, que EQUIPMENT SAGUAY LEE, dont la principale place d'affaires est située à Lac Sagouay, comté de Labelle, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à LA BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de la Banque Provinciale du Canada par acte daté du 28 février 1979 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Labelle sous le numéro 131660.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 du Code civil, que EQUIPMENT SAGUAY LEE, dont la principale place d'affaires est située à Lac Sagouay, comté de Labelle, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à LA BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de la Banque Provinciale du Canada par acte daté du 28 février 1979 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Labelle sous le numéro 131660.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 du Code civil, que EQUIPMENT SAGUAY LEE, dont la principale place d'affaires est située à Lac Sagouay, comté de Labelle, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à LA BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de la Banque Provinciale du Canada par acte daté du 28 février 1979 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Labelle sous le numéro 131660.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 du Code civil, que EQUIPMENT SAGUAY LEE, dont la principale place d'affaires est située à Lac Sagouay, comté de Labelle, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à LA BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de la Banque Provinciale du Canada par acte daté du 28 février 1979 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Labelle sous le numéro 131660.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 du Code civil, que EQUIPMENT SAGUAY LEE, dont la principale place d'affaires est située à Lac Sagouay, comté de Labelle, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à LA BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de la Banque Provinciale du Canada par acte daté du 28 février 1979 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Labelle sous le numéro 131660.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 du Code civil, que EQUIPMENT SAGUAY LEE, dont la principale place d'affaires est située à Lac Sagouay, comté de Labelle, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à LA BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de la Banque Provinciale du Canada par acte daté du 28 février 1979 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Labelle sous le numéro 131660.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 du Code civil, que EQUIPMENT SAGUAY LEE, dont la principale place d'affaires est située à Lac Sagouay, comté de Labelle, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à LA BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de la Banque Provinciale du Canada par acte daté du 28 février 1979 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Labelle sous le numéro 131660.

UNE RÉUSSITE EN PLEINE EXPANSION Venez y participer

Au cours des vingt dernières années, ABBDL-TECSULT propriété de ses employés, a réalisé des projets d'envergure tant au niveau national qu'international, grâce à un personnel expérimenté qui a su mener à bien un éventail varié et impressionnant de projets d'ingénierie.

Ce personnel demeure notre principal atout. Cependant, en raison d'un carnet de commandes sans cesse grandissant, nous avons besoin de nouvelles ressources. Tous les intéressés, quelle que soit leur expérience, sont invités à participer à l'expansion de notre entreprise.

Nos secteurs d'activité les plus actifs comprennent l'hydroélectricité, les réseaux électriques, l'énergie thermique, l'énergie nucléaire, le transport ferroviaire, le transport routier, l'urbanisme, le génie industriel, l'épuration des eaux, les bâtiments et la structure.

La liste ci-dessous énumère quelques-uns des postes les plus intéressants et les plus susceptibles de mettre en valeur vos compétences.

Principaux postes recherchés:

Ingénieurs en:

- Gestion de projets
- Aménagement hydro-électrique
- Réseaux électriques
- Énergie thermique
- Énergie nucléaire
- Voirie
- Transport ferroviaire
- Mécanique de procédé
- Commande et instrumentation
- Informatique
- Mécanique et électricité de bâtiment
- Structure
- Planification
- Géologie

Économistes en:

- Énergie
- Transport
- Gestion conseil

Techniciens et dessinateurs en:

- Commande et instrumentation
- Électricité industrielle
- Mécanique et électricité de bâtiment (HVAC)
- Mécanique de procédé
- Structure

Postes à l'étranger

Afrique

- Ingénieurs et techniciens en réseaux électriques
- Ingénieurs et techniciens en transport ferroviaire

Asie

- Ingénieur en appareillage hydroélectrique
- Ingénieur en gestion de projets

Si vous désirez poursuivre ou amorcer une carrière au sein d'une société d'experts-conseils dynamique, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au responsable du recrutement.

ABBDL-TECSULT vous attend

Asselin, Benoît, Boucher, Ducharme, Lapointe, Inc.
85, rue Ste-Catherine ouest, Montréal, Québec, Canada H2X 3P4
Tél.: 282-9650

Avis légaux — Avis publics — Appels d'offres

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

AVIS DE PRÉSENTATION

Avis est donné par le soussigné qu'une requête en homologation d'un acte de changement de régime matrimonial par Monsieur RAYMOND MARTIN et son épouse DAME THERÈSE BONAMI MARTIN, tous deux domiciliés au 3575 du Souvenir, quartier Chomedey en la Ville de Laval, Province de Québec, sera présentée à la Cour supérieure du district de Montréal, division de pratique, chambre 16.12, du nouveau palais de justice à Montréal le 3 avril à 9-30 heures A.M., le tout en conformité avec l'article 1266 du Code de cette province et ceux auxquels il se rapporte.

André Jodoin
Notaire

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: JEAN-GUY GILBERT, chauffeur, faisant affaires sous le nom et raison sociale de: "JEAN-GUY GILBERT TRANSPORT ENRG", 1760 rue Vallière Chomedey, Laval, H7M 3A9

ASSEMBLÉE DES CÉRENCIERS

Avis est par les présentes donné que JEAN-GUY GILBERT a fait cession de ses biens le 15ème jour de février 1981 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 25ème jour de février 1981, à neuf heures quinze (9-15) de l'avant-midi au bureau de Maître Noisieux Inc., Syndics, 2 Place Laval, suite 460, Laval, P.Q.

Le 9 février 1981.

MAHEU NOISEUX INC. — SYNDICS
(par C.A. Michaud Adm.)
Maheu Noisieux Inc. — Syndics
2 Place Laval
Laval, P.Q.
H7N 5N6
Tél.: 364-8650

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-010790-804
MICHELLE TOUCHETTE,

CAMILLE LANG, Demanderesse,

CAMILLE LANG, Défenseur,

JEAN-MARIE DUPUIS, présentement d'adresse inconnue,

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur en garantie JEAN-MARIE DUPUIS, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la présente publication, copie de l'action en séparation de corps ayant été laissée au Greffe de ce tribunal.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie demanderesse procédera à obtenir contre vous, par défaut, jugement en séparation de corps.

MONTRÉAL, ce 12 février 1981

RONALD CHASSE, P.A. Registraire

SAINT-HUBERT, ce 12 février 1981

BELLAVANCE ET HOQUE
5800 Chemin Chamby
Bureau 201
Saint-Hubert, Qué.
J5Y 6W9
462-0737

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Division des Divorces
Aide juridique

NO: 500-12-02926-817
GISELE ESSIAMBRE

JEAN-GUY MIGNAC Requérante

PAR ORDRE DE LA COUR

L'INTIME M. MIGNAC est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la présente publication. Une COPIE de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces au Palais de Justice de MONTRÉAL, à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

LAVAL, ce 16 février 1981.

Forgues et Ass.
Procureurs de la requérante
Mes Forgues et ass.
2525 Daniel Johnson suite 370
Laval, Québec H7T 1S9
Tél.: 687-4820

AVIS

Prenez avis que TIC Transport International des Commodités Inc., volutier-remorqueur, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé par voie de permis spécial à tirer avec ses tracteurs-démontés enregistrés, les remorques et semi-remorques utilisées légalement par Transport Rogers Inc., volutier-roulier, dans l'exploitation de son permis, suivant toutes les clauses du permis de Transport Rogers Inc. portant numéro M-300085, laquelle compagnie demande un permis de volutier-roulier correspondant.

Durée du permis: 364 jours.

Tout intéressé peut faire opposition à la présente requête dans les cinq jours qui suivent la troisième publication du présent avis.

1ère publication: 23 février 1981
2ème publication: 24 février 1981
3ème publication: 24 février 1981

Corbett, Groleau & Dufresne,
31, St-Jacques, suite 100
Montréal, Québec H2Y 1K9

AVIS

Prenez avis que TIC Transport International des Commodités Inc., volutier-remorqueur, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé par voie de permis spécial à tirer avec ses tracteurs-démontés enregistrés, les remorques et semi-remorques utilisées légalement par Transport Rogers Inc., volutier-roulier, dans l'exploitation de son permis, suivant toutes les clauses du permis de Transport Rogers Inc. portant numéro M-300085, laquelle compagnie demande un permis de volutier-roulier correspondant.

Durée du permis: 364 jours.

Tout intéressé peut faire opposition à la présente requête dans les cinq jours qui suivent la troisième publication du présent avis.

1ère publication: 23 février 1981
2ème publication: 24 février 1981
3ème publication: 25 février 1981

Corbett, Groleau & Dufresne,
31, St-Jacques, suite 100
Montréal, Québec H2Y 1K9

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-04-000714-817

SHIRLEY GOOBOUT, Partie demanderesse

ERNEST CORBERTT, Partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente publication, copie de l'action en séparation de corps ayant été laissée au Greffe de ce tribunal.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie demanderesse procédera à obtenir contre vous, par défaut, jugement en séparation de corps.

MONTRÉAL, ce 12 février 1981

RONALD CHASSE, P.A. Registraire

SAINT-HUBERT, ce 12 février 1981

BELLAVANCE ET HOQUE
5800 Chemin Chamby
Bureau 201
Saint-Hubert, Qué.
J5Y 6W9
462-0737

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Division des Divorces
Aide juridique

NO: 500-12-02926-817
GISELE ESSIAMBRE

JEAN-GUY MIGNAC Requérante

PAR ORDRE DE LA COUR

L'INTIME M. MIGNAC est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la présente publication. Une COPIE de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces au Palais de Justice de MONTRÉAL, à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

LAVAL, ce 16 février 1981.

Forgues et Ass.
Procureurs de la requérante
Mes Forgues et ass.
2525 Daniel Johnson suite 370
Laval, Québec H7T 1S9
Tél.: 687-4820

Voir autres Avis légaux, en page 15

TRANSFERT DE PERMIS VARIÉ

Avis est donné que le requérant, Charles Eugène Bélanger, de Grande-Valle, Châ Gaspé Nord, P. Qué. G0E 1K0, région numéro 1 et détenteur du permis D-503 362, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé à transférer le permis se rattachant au camion G.M.C. 1973, numéro de série JCE877V594654, immatriculé VR-3517/1980, en faveur de Transport Félix Huard & Fils Ltée, sise au C.P. 308, rue St-Alphonse, Luceville, Châ Rimouski, P. Qué. G0K 10E, région numéro 1.

Cette requête est faite en vertu de l'article 259.1 du règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours de la troisième (3ème) parution du présent avis.

1ère parution: 25 février 1981
2ème parution: 26 février 1981
3ème parution: 27 février 1981

Corbett, Groleau & Dufresne,
31, St-Jacques, suite 100
Montréal, Québec H2Y 1K9

AVIS

Prenez avis que la Commission des Transports du Québec a été avisée par la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisée par voie de permis spécial à tirer avec ses tracteurs-démontés enregistrés, les remorques et semi-remorques utilisées légalement par Transport Rogers Inc., volutier-roulier, dans l'exploitation de son permis, suivant toutes les clauses du permis de Transport Rogers Inc. portant numéro M-300085, laquelle compagnie demande un permis de volutier-roulier correspondant.

Durée du permis: 364 jours.

Tout intéressé peut faire opposition à la présente requête dans les cinq jours qui suivent la troisième publication du présent avis.

1ère publication: 23 février 1981
2ème publication: 24 février 1981
3ème publication: 25 février 1981

Corbett, Groleau & Dufresne,
31, St-Jacques, suite 100
Montréal, Québec H2Y 1K9

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-04-000714-817

SHIRLEY GOOBOUT, Partie demanderesse

ERNEST CORBERTT, Partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente publication, copie de l'action en séparation de corps ayant été laissée au Greffe de ce tribunal.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie demanderesse procédera à obtenir contre vous, par défaut, jugement en séparation de corps.

MONTRÉAL, ce 12 février 1981

RONALD CHASSE, P.A. Registraire

SAINT-HUBERT, ce 12 février 1981

BELLAVANCE ET HOQUE
5800 Chemin Chamby
Bureau 201
Saint-Hubert, Qué.
J5Y 6W9
462-0737

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Division des Divorces

NO: 500-12-02926-817
GISELE ESSIAMBRE

JEAN-GUY MIGNAC Requérante

PAR ORDRE DE LA COUR

L'INTIME M. MIGNAC est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la présente publication. Une COPIE de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces au Palais de Justice de MONTRÉAL, à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

LAVAL, ce 16 février 1981.

Forgues et Ass.
Procureurs de la requérante
Mes Forgues et ass.
2525 Daniel Johnson suite 370
Laval, Québec H7T 1S9
Tél.: 687-4820

TRANSFERT DE PERMIS VARIÉ

Avis est donné que le requérant, Charles Eugène Bélanger, de Grande-Valle, Châ Gaspé Nord, P. Qué. G0E 1K0, région numéro 1 et détenteur du permis D-503 362, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé à transférer le permis se rattachant au camion G.M.C. 1973, numéro de série JCE877V594654, immatriculé VR-3517/1980, en faveur de Transport Félix Huard & Fils Ltée, sise au C.P. 308, rue St-Alphonse, Luceville, Châ Rimouski, P. Qué. G0K 10E, région numéro 1.

Cette requête est faite en vertu de l'article 259.1 du règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours de la troisième (3ème) parution du présent avis.

1ère parution: 25 février 1981
2ème parution: 26 février 1981
3ème parution: 27 février 1981

Corbett, Groleau & Dufresne,
31, St-Jacques, suite 100
Montréal, Québec H2Y 1K9

AVIS

Prenez avis que la Commission des Transports du Québec a été avisée par la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisée par voie de permis spécial à tirer avec ses tracteurs-démontés enregistrés, les remorques et semi-remorques utilisées légalement par Transport Rogers Inc., volutier-roulier, dans l'exploitation de son permis, suivant toutes les clauses du permis de Transport Rogers Inc. portant numéro M-300085, laquelle compagnie demande un permis de volutier-roulier correspondant.

Durée du permis: 364 jours.

Tout intéressé peut faire opposition à la présente requête dans les cinq jours qui suivent la troisième publication du présent avis.

1ère publication: 23 février 1981
2ème publication: 24 février 1981
3ème publication: 25 février 1981

Corbett, Groleau & Dufresne,
31, St-Jacques, suite 100
Montréal, Québec H2Y 1K9

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-04-000714-817

SHIRLEY GOOBOUT, Partie demanderesse

ERNEST CORBERTT, Partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente publication, copie de l'action en séparation de corps ayant été laissée au Greffe de ce tribunal.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie demanderesse procédera à obtenir contre vous, par défaut, jugement en séparation de corps.

MONTRÉAL, ce 12 février 1981

RONALD CHASSE, P.A. Registraire

SAINT-HUBERT, ce 12 février 1981

BELLAVANCE ET HOQUE
5800 Chemin Chamby
Bureau 201
Saint-Hubert, Qué.
J5Y 6W9
462-0737

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Division des Divorces

NO: 500-12-02926-817
GISELE ESSIAMBRE

JEAN-GUY MIGNAC Requérante

PAR ORDRE DE LA COUR

L'INTIME M. MIGNAC est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la présente publication. Une COPIE de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces au Palais de Justice de MONTRÉAL, à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

LAVAL, ce 16 février 1981.

Forgues et Ass.
Procureurs de la requérante
Mes Forgues et ass.
2525 Daniel Johnson suite 370
Laval, Québec H7T 1S9
Tél.: 687-4820

LA MÉTÉO

Une dépression sur la Baie d'Hudson ce matin se déplace vers le nord-est. Un front quasi stationnaire depuis cette dépression et passant sur l'ouest de la province rejoint une autre dépression dans l'Atlantique. Cette zone frontale maintiendra le temps surtout nuageux avec un peu de précipitation et des températures toujours au dessus de la normale saisonnière. Demain on entendra peu de changement dans les conditions sinon un léger refroidissement sur le nord-ouest québécois.

MONTRÉAL

Nuageux avec un peu de bruine intermittente. Brumeux par endroits. Maximum près de 6. Aperçu pour jeudi: nuageux.

Lever du soleil: 6 h 40
Coucher: 17 h 36

QUÉBEC

Abitibi, Témiscamingue, Pontiac, vallée de la Gatineau, Rivière du Lièvre: nuageux avec un peu de pluie ou bruine intermittente. Possibilité de neige fondue. Température stationnaire entre 0 et 2. Aperçu pour jeudi: nuageux avec quelques flocons.

Réservoirs Cabonga, Gouin: nuageux avec un peu de pluie ou bruine intermittente. Brumeux par endroits. Température stationnaire entre 2 et 4. Aperçu pour jeudi: nuageux avec un peu de pluie ou neige fondue.

Laurentides, Trois-Rivières, Drummondville, Mauricie: bruine intermittente et brumeux. Maximum 6. Aperçu pour jeudi: nuageux avec un peu de bruine.

Outaouais, Montréal: nuageux avec un peu de bruine intermittente. Brumeux par endroits. Maximum 6. Aperçu pour jeudi: nuageux.

Québec, Baie de l'Estrie: nuageux avec faible possibilité d'averse. Vent modéré. Maximum 5. Aperçu pour jeudi: nuageux.

Ouest de l'Estrie, plus ou bruine intermittente. Maximum 8. Aperçu pour jeudi: nuageux avec un peu de bruine.

Parc de Gaspésie: généralement nuageux. Vent modéré. Maximum 2. Aperçu pour jeudi: nuageux.

Bain-Comeau, Sept-Îles, Gaspé, Basse-Côte-Nord, Anticosti: nuageux et brumeux. Un peu de bruine et possibilité de verglas le long du littoral. Vent modéré. Maximum 3. Aperçu pour jeudi: peu de changement.

Données fournies par le Centre de prévision du Québec, Environnement Canada

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 février 1981 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MORRIS BROZAK, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 13ème jour de février 1981, sous le numéro 3121955.

Ce 17ème jour de février 1981
LA BANQUE TORONTO-DOMINION
1401 rue Bleury et
4256 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal 2, Québec

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-02926-817
GISELE ESSIAMBRE

JEAN-GUY MIGNAC Requérante

PAR ORDRE DE LA COUR

L'INTIME M. MIGNAC est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la présente publication. Une COPIE de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces au Palais de Justice de MONTRÉAL, à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

LAVAL, ce 16 février 1981.

Forgues et Ass.
Procureurs de la requérante
Mes Forgues et ass.
2525 Daniel Johnson suite 370
Laval, Québec H7T 1S9
Tél.: 687-4820

CANADA

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

TEMP.	MIN	MAX
Vancouver	4	9
Victoria	4	9
Edmonton	-9	-4
Calgary	-9	-5
Whitehorse	-20	-10
Regina	-8	-2
Winnipeg	-10	0
Toronto	4	5
Ottawa	3	5
Québec	3	4
Halifax	-1	4
Fredricton	-3	4
Charlottetown	-2	4
St. John's	-2	1

ÉTATS-UNIS

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Fahrenheit.)

TEMP.	MIN	MAX
Albany	38	45
Alexandria	37	69
Atlanta	38	44
Boston	40	44
Buffalo	28	39
Burlington	40	43
Charlotte	32	52
Charlotte NC	33	69
Chicago	29	48
Cleveland	31	40
Dallas	50	81
Denver	31	71
Detroit	27	42
Fort Lauderdale	29	44
Honolulu	27	42
Houston	56	81
Kansas City	38	60
Las Vegas	45	83
Los Angeles	54	83</

par Clément Trudel

«Les mots clos, scellés, hermétiques, s'ils s'ouvrent, leurs sens s'échappent par bonds qui assaillent et laissent pantois», fait dire Jean Genet à l'un de ses personnages, Divine-Culafroy. Verra-t-on cette magie à l'œuvre dans la pièce *Les Bonnes* que sont à mettre au point, sous la direction de Jean Salvy, Hélène Loisel, Louise Marleau et Christiane Raymond?

dans les années 30, en France. La troisième femme, c'est la Patronne que les sœurs Papi assument comme une obsession. (Une version anglaise des *Bonnes* a déjà été donnée au Saydie Bronfman et, aux premiers temps du Patriote, cette pièce de Genet fut montée, François Laplante y signant la scénographie, comme il le fait cette année à ce théâtre minuscule de la Place des Arts).

Scandaleux, Genet l'est da-

Scandaleux, Genet l'est davantage par ce qu'il ajoute à ses oeuvres que par le contenu même, soutient Jean Salvy. Comme de poster à l'entrée de la salle où se joue *Les Nègres* des Black Panthers. Louise Marleau sort à peine du tournage d'une version cinématographique de *Haute Surveillance*; elle témoigne d'un auteur volontairement mystérieux aux thèmes (ho-

mosexualité et culte presque systématique pour l'objet) «qui nous échappent souvent». Ce Genet qui, en entrevue, souhaitait au spectateur de «savoir entendre ce qui est informulé» a créé dans *Les Bonnes* des personnages qui nous obligent à fouiller, dirait Christine Caron; et dont la subtilité ne se livre que progressivement à l'interprète, précise Hélène Loisel, enchantée par cette langue féérique de Genet.

A lire ou à voir jouer Genet, quelques noms d'écrivains sourdent : Dostoïevsky en tant qu'homme du souterrain ; Edgar Poe, dont les héros cherchent souvent à détruire leur double ; voire Malraux dont les protagonistes ont su la mort et le meurtre des vus que Genet approfondit, bien que l'ivresse et la tristesse viennent souvent atténuer

chez Genet, les descriptions insoutenables — notamment pour cet Erik, dans le geste de tuer un enfant blond. Salvy pense aussi que Genet a certaines affinités avec l'Hubert Aquin de *L'Antiphonaire*.

Presque à l'unisson, les trois interprètes de *Les Bonnes* admettent qu'elles sont «vides émotionnellement» après chacune des répétitions. Deux mois éprouvants s'annoncent pour elles mais que dire du stress exigé de ceux qui les verront! Comme premier critère du choix des comédiennes, Jean Salvy dit avoir pensé à la «sincérité». S'il était donné à ce directeur de monter une autre pièce de Genet, sa préférence irait à *Les Nègres*, cet «immense cérémonial sur l'état de servitude qui devrait tant signifier pour des spectateurs québécois.

par Nathalie Petrowski

Ils étaient tous là, les yeux
rivés avec intensité sur la
jeune proie. Ils surveillaient
ses moindres gestes, attendant
le moment fatal où elle tré-
bucherait dans ses talons,
s'accrocherait dans son micro,
perdrat la voix et se retrouve-
rait par terre, la mine pe-
naude et déconfite. Mais la
jeune proie leur réservait cer-
taines surprises. Feignant la
candeur, elle dégagea une
force insidieuse qui eut tôt fait
de leur clouer le bec et de ré-
duire leur méfiance à de la
bouillie pour les chats.

Diane Tell n'a pas eu froid aux yeux. Devant le tout-milieu musical venu à sa première «mondiale» lundi soir au théâtre Arlequin, elle fut maîtresse de la situation du début jusqu'à la fin. C'est rare. Ces premières pseudo-mondaines orchestrées plusieurs fois par année par la machine à compression de Ke-

bec Spec, sont en général de véritables exercices de cruauté. L'artiste, jeté en pature aux loups, doit se débattre seul sur scène pendant deux heures. Il doit émouvoir tout en respectant une éthique guidée qui consiste à chanter juste et à ne pas trop faire un fou de soi. Mais les pressions sont telles face à l'artiste que celui-ci s'en tire souvent très mal. Son manque de confiance inévitable passe très vite pour un manque de talent.

Diane Tell, elle, avait décidé d'aborder les choses autrement. Solidement plantée sur ses talons hauts dans un costume voluptueusement satiné, Tell accepta de jouer la carte de la séduction sans que cette carte ne gêne ses ébats musicaux. Car chez Diane Tell, la musicienne est finalement plus importante que la vamp de la cour de récréation. C'est la musique qui rend sa démarche cohérente et qui nous fait



oublier les paroles insipides
les valeurs chromées et trop
sentimentales. Cette musique
admirablement bien servie
par les élans sportifs du
groupe Euzèbe est fraîche
joyeuse et vivante comme
celle qui l'a composée. Elle
est un mélange de sud
américain à la Carlos Jobim
de jazz rock américain à la
Chick Corea et de québécois

La chaleur et de l'énergie. Les sceptiques disent évidemment qu'il est impossible de chanter du brésilien, du rock ou du blues sans passer par des colonisés. Diane Tell peut difficilement les contredire et pourtant sa musique ne fait que traduire un besoin de chaleur et de dépaysement que des centaines de Québécois vivent chaque jour quand ils attendent leur passeport pour le soleil à Dorval.

ENFIN EN FRANÇAIS...
LE PLUS COMIQUE DES FILMS DE

2 CBET

8.55	Ouverture et horaire		comme débrouillardise :
9.00	En mouvement	11.00	Fanfan Désot
9.15	L'Évangile en papier	11.30	Les p'tits borshomes
9.30	Animagérie	11.45	Les satellipolmes
9.45	Les outis, mariounettes	12.15	Le dix vous informe
10.00	Passé-coup	12.30	Cin-Qué
10.10	Magazine-Express		"L'élection de Miss Amérique" (Amé-
	"Bricolage" avec Luce Plante, "A		ricain 1974), France social réalisés par
	voir santé", avec Louise Lambert-		Robert Day, avec Eleanor Parker, Bob
	Aguil		Cummings, Luis Jordan, Joanna Ca-
	Lu de la semaine	14.30	meron et Farrah Fawcett.
11.30	Ventures		Quelles veut savoir :
12.00	Les filles du ciel		"Quelles sont les petites industries de
	Science-fiction d'Allan Bryce.	15.30	femmes"
12.30	Midi Plus		Services à la communauté
12.30	Extraits d'aujourd'hui :	16.00	Club Club
	Extrait de la pièce "Exercices de diction	16.30	La sœur volante
	pour étudiants américains" d'Eugène	17.00	Les tenants
	Ionesco. Entr. : Gloria Dreanstein,	18.00	Le 10 vous informe
	journaliste nous entretiendra sur	19.30	Mission impossible
	Gertrude Stein, de Paris, entrevue avec		Les Brillant
	Alain Philippe, auteur de "Promenade	20.00	Texte de Marcel Gamache
	à Xian".	20.30	Textes de Micheline Bétanger
14.30	Le temps de vivre		Mini-séries :
	France de St-Adalbert		"L'échange" avec Stephen Collins,
16.00	Robino		Lauren Hutton, Larry Hagman et Je-
	Place du fondateur		remy Kamp.
	Texte : Pierre Guénette		Michel Jasmín
17.00	Télé-5 :	21.29	La quotidienné — tirage
	"Une petite princesse" Mélodrame bri-	22.30	Les nouvelles TVA
	tannique réalisé par Derek Matfield,	23.00	Logo-Select
	avec Mary Whitters, Gaynor Hodgson,	23.01	
	Deborah Makepeace et Ruth Drumming	23.15	La couleur du temps
	Ce soir	23.25	Ciné-détente :
18.00	Génie en herbe		"Mariarella" (Hispano-français 1974)
19.00	Jeu-questionnaire		Mélodrame réalisé par Angelino Fons
19.30	Gala(sic)		avec Jojo Cuervo, Pier. Orcei, Jac-
	Série américaine de science-fiction,		queline Parent et José Suarez.
	avec Lorne Greene, Terry Carter,	1.00	Fermeture

20.30 Le temps d'une paix
Téléroman de Pierre Gauvreau

21.00	Les 36 cordes Jeu-questionnaire (Inv.) Denise Fila- re	10.00	Le marché aux images Films documentaires à l'intention des enfants
21.30	Bizarre, bizarre: "Le venin" : Série britannique. Avec Anthony Steel et Andrew Roy rien. Une guerre de 100 jours	11.00	Reading, Mathematics, Write on Émissions du ministre de l'éducation destinées à faciliter l'apprentissage de la langue anglaise chez les jeunes
22.00	"Têt": En janvier 1968, au moment de la fête du Têt (le nouvel an vietnamien), les communistes attaquèrent sistématiquement toutes les villes du Sud Vietnam. De violents combats de rue font rage partout, particulièrement à Hue, l'ancienne capitale des empe- reurs d'annames. L'historique de ces taques d'une rare violence et de leurs conséquences sur l'opinion améri- caine nous sera racontée dans cet épi- sode	11.30	Parc Avec l'am! Sol, les jeunes anglophones apprennent le français
22.30	Le téléjournal	12.00	N'ajoutez pas votre appareil C'est émission de radio-télévision fournit aux télespectateurs un complé- ment d'information dans les domaines de la culture, de l'éducation, perma- nent de la science et fait connaître les organismes qui sont au service du grand public
23.00	Nouvelles du sport	13.30	Le marché aux images Films documentaires pour les jeunes
23.30	Téléx arts	14.00	Mon ami Pierrot
	Conéma "La chaise vide" (Français 1974) Drame psychologique réalisé par Pierre Jodan, avec Martine Chevalier, Daniel Auteuil, Maxime Le Forestier, Cyril Stockman Le téléjournal	14.45	Les Grallens
1.05		15.00	Portrait portugais Une rencontre avec le peintre Miguel Rebello dont l'oeuvre nous plonge dans la lumière et la chaleur méditerrané- enne
		16.30	América Série qui jette un regard nouveau sur

10 CFTM

7.25	Horaire	
7.30	Les p'tits bonshommes	
8.00	Première heure;	16.30
	"Analyse des éditoriaux", "La vie artistique", "La météo", "Les affaires de	

ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-294-1646).

ASTRE I, 9480 Lacordaire (327-5001) — "L'emmure vivante" 13 h 05. "L'ouragan vient de Navaronne" 19 h 00.

ASTRE II, 1004 est, Ste-Catherine — "On cherche un coffre plein d'or" 20 h 00. "Xanadu" 20 h 55.

ASTRE III, "L'agence de la peur" 19 h 15. "Le chailon manquant" 20 h 45.

ASTRE IV, "Jonathan le gollard" 19 h 15.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "The elephant man" 18 h 30, 21 h 30.

BEAVER, 5117 Av. Park (844-1932) — "Paul, Lisa et Caroline" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Use the back door" 13 h 35, 18 h 25, 19 h 15, 22 h 05.

BERRI I, 1280 St-Denis (288-2115) — "Kavaleur" 18 h 00. "L'ombre du guerrier" 14 h 25, 17 h 20, 20 h 15.

BERRI II, "Mon oncle d'Amérique" 12 h 40, 14 h 55, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 30.

BERRI III, "Le lagon bleu" 13 h 30, 15 h 40, 17 h 55, 19 h 15, 22 h 05.

BERRI IV, "La luna" 13 h 00, 15 h 40, 18 h 15, 20 h 45.

BERRI V, "Pile du chat" 14 h 00, 16 h 00, 18 h 00, 20 h 20, 22 h 40.

BROADBENT, 527 Avenue (527-9131) — "Caduée et érotique" 12 h 30, 15 h 09, 17 h 49, 20 h 28. "Plaisirs lucratifs" 14 h 15, 16 h 54, 19 h 37, 22 h 13.

BROSSARD, 1221 Avenue Bonaventure (861-2725) — "Melvin & Howard" 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

NOUVEAUTE I, "Sir crazy" 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.

BROSSARD II, 11 305 est Notre-Dame (65-6528) — "Desirs" — "Amandine, belle à croquer" — "Jeunes filles sans volants" 19 h 00.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 boul. Taschereau (465-5906) — "Le plus secret des agents" 18 h 00, 20 h 15, 22 h 15. "Les fées bleues" 19 h 15.

BROSSARD II, "Les monstres sont toujours vivants" 18 h 10, 21 h 45, "Shining" 1'enfants jeunes 18 h 10.

BROSSARD III, "Le chien égaré" 18 h 25, 21 h 40, "Scorchy, agent fédéral" 20 h 00.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Le chien égaré" 18 h 40, 21 h 50, 24 h 00. "Le chien égaré" 18 h 40, 21 h 50, 24 h 00.

CHAMPLAIN II, "Le bateau de la mort" 18 h 30, 21 h 40. "Le brouillard" 20 h 00.

CHATEAU I, 6956 St-Denis (271-1013) — "La fille 12" 12 h 20, 15 h 55, 19 h 35, "Suzanne" 14 h 10, 17 h 45, 21 h 30.

CHATEAU II, "Emmanuelle et les filles de Madame Claude" 12 h 00, 15 h 45, 18 h 40, 21 h 35. "Femmes complices" 14 h 25, 17 h 20, 20 h 15.

CINÉMA DE MONTREAL I, 1584 est, Mont-

de la nuit" 14 h 00, 17 h 10, 20 h 15. "Faut trouver ça" 18 h 00, 18 h 45, 21 h 45.

CINÉMA DE PARIS, 896 ouest, Ste-Catherine (861-2996) — "Galgula" 9 h 00, 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00, 24 h 00.

CINÉMA RIO I, 11 385 St-Vital, Mt-Nord (333-4462) — "Desirs" — "Amandine, belle à croquer" — "Jeunes filles sans volants" 19 h 00.

CINÉMA RIO II, "Fantôme" — "La clinique de la terreur" 17 h 15.

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-9134) — Une sélection des meilleurs films d'animation roumains des dernières années. 19 h 30. "Tout le reste est silence" (de Alex Vissariou, Roumanie, 1988) 19 h 30.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Tribute" 19 h 10, 21 h 10, 23 h 10.

COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin (334-6560) — "Souvenirs érotiques" 18 h 15, 21 h 20. "Positif" 19 h 10, 21 h 10, 22 h 15. "Cabinas de baïr à Bankov" 21 h 15.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (268-5141) — "Le coup de parapente" 12 h 00, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20.

COMPLEXE DESJARDINS II, "Le saut dans le vide" 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 10, 23 h 10.

COMPLEXE DESJARDINS III, "Chasseur de veuves" 12 h 05, 14 h 50, 17 h 35, 20 h 25. "B. comme Béatrice" 13 h 10, 15 h 55, 18 h 40, 21 h 25.

COMPLEXE DESJARDINS IV, "Le chailon manquant" 12 h 30, 14 h 15, 16 h 00, 17 h 45, 19 h 35, 21 h 25.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1451 boul. St-Jacques (527-4734) — "Once upon a time in the west" (De Sergio Leone, U.S.A./Italie, 1969) 20 h 30.

CÔTE-DES-NEIGES I, 6809, Côte-des-Neiges (255-5228) — "The competition" 19 h 10, 21 h 20.

CÔTE-DES-NEIGES II, "Melvin & Howard" 19 h 10.

CRÉMAZIE, 8510 St-Denis (388-4210) — "Suzanne" 14 h 10, 17 h 45, 21 h 30.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaudin (721-6060) — "Le dernier motif" 18 h 00, 21 h 30.

DAUPHIN II, — "Bienvenue Mr Chance" 19 h 00, 21 h 30.

DORVAL, 1000 Dorval (631-8586) — "Nine to five" 19 h 15, 21 h 25.

DORVAL II, — "My Bloody Valentine" 19 h 10, 21 h 10.

DORVAL III, — "Private Benjamin" 19 h 10, 21 h 20.

DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Lacquare (341-3190) — "For Apache the Bronx" 19 h 00, 21 h 15.

DÉCARIE SQUARE II, "The incredible shrinking woman" 19 h 00, 21 h 15.

CAFÉ DE LAPLACE, place des Arts, "Oh! Les beaux jours" de Samuel Beckett avec Françoise Jacquet, Jean-Louis Paris. Mise en scène: Jean Faucher. Lun. à jeu. 20 h 30. Ven. sam. 18 h 30, 22 h 00. Réalchde dim. 15 h 00, 18 h 00.

CAFÉ NELLIGAN, 550, rue Dorchester (288-9535) — "Aux yeux des hommes" de John Herbert, traduction de R. Dionne, interprété par Daniel Augerard, Marc Paré, Jacques G.G. Tremblay, Eric Duchesne. Mar. à jeu. 20 h 30 Ven. sam. 20 h 30. Réalchde dim. 20 h 00, 23 h 00.

CAFÉ MOLIERE, 1200 St-Hubert (844-7000) — Les trépassés et voluptueuses aventures du baron de Carc, d'après Henri-Pierre Cami avec Réjean Wagner. mer. à lun. 20 h 30 Jusq. à 22 h mars.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Jacques (484-4384) — "La Baby Sister" comédie de René Obaldia avec Josiane Gofy, Nicole Lerche, Catherine Trotter. Mise en scène: Monique Lepellet. Jeu. à lun. 20 h 00. Réalchde dim. 21 h 00. Dim. 18 h 00. Compositeur du 26 fév. au 16 mars 22 h 00.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, 100 est, Notre-Dame — Salle Générale Malespât. Salle Gabriel Cusson, récital de Serge Daneman. Les trépassés et voluptueuses aventures du baron de Carc, d'après Henri-Pierre Cami. France 20 h 30. Entrée libre.

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 Sanguinet (248-9352) — "Les Nèges" de Michel Garneau par les Productions du Centre d'essai scène Océan Poissant. Tous les 19 h 30 Réalchde lun. Jusq. au 1er mars. "Une comédie multi-syndicale" de Jean-Yves Bouchard. Tous les 19 h 00. Réalchde dim. 18 h 00. Réalchde mar. Jusq. au 28 fév.

CAFÉ THÉÂTRE LES FLEURS DU MARI, 500 est, Rachel (521-4446) — "La troussée" de Louis-Marie Dansereau avec Danielle Fichaud. Lun. mar. 21 h 00. Jeu. ven. sam. 20 h 00. Réalchde dim. 18 h 00. Réalchde mar. Jusq. au 28 fév.

CENTAUR, 453 St-Jacques-Xavier (288-3161) — "Passionate Ladies" de avec Barbara Park. Lun. mar. 21 h 00. Réalchde mar. 20 h 00. Matinée sam. 14 h 00. Jusq. au 22 mars.

GESU, 1200 Bleury (521-2593) — L'intégrale de l'Avantgarde selon S. Marc, racontée par Daniel Augerard. Mar. à lun. 20 h 00.

L'EX-TASSE, 816 est, Ontario (526-9396) — "Le Théâtre en mouvement présente L'écopéur de BoF et Paul Paf" (tragédie en 10 épisodes) de Jean-François Lefebvre et Daniel Augerard. Diane Dorian, Anne Norballe, Christine Sjöberg, Normand Helmes. Mer. à lun. 20 h 00.

LA COMÉDIE NATIONALE, 1450 est, Ste-Catherine (523-1131) — "L'École des Bouffons" de Michel de Ghelderode, spectacle de marionnettes pour adultes. Mise en scène: Michel Lefebvre. Lun. ven. 20 h 00. Sam. 19 h 00, 21 h 00. Dim. 15 h 00, 24 h 00. Jusq. u 8 mars.

LE TRANSIT, 426 place Jacques-Cartier, Vieux-Montréal (86-7371) — Chaboulus. Mar. à lun. 20 h 00. Réalchde mar. 20 h 30, 23 h 30 Ven. sam. 22 h 00, 24 h 30.

L'ESKABEL, 2334 rue Centre (métro: Charlevoix) (931-8401) — "Noces" (orchestre profane), mise en scène de Jacques Gratiot. Mar. à lun. 21 h 00.

L'IMPREVU, 446 Place Jacques-Cartier, Vieux-Montréal (788-9397) — Blue Light. Jusq. au 1er mars. Ven. sam. 22 h 24 h, 24 h 00, 1 h 30 Dim. et arm. à jeu. 22 h 00, 24 h 00.

OPÉRA-FÊTE, "présenté au 550 Atwater, inf." 524-6074. Requiem de Pierre Lacroix avec Michèle Léves, Marie-Josée Bustière, Michel Lefebvre. Location: Lucie Lefebvre, Philibert, Grandfranc Labrie. à lun. 20 h 30, Jusq. au 1er mars.

PIANO NOBILE, Place des Arts — Concerts: midi: "Beethoven" sonates et trios, par Jean-François Lefebvre, 20 h 00, 21 h 00, 22 h 00.

SALLE POLLOCK, 555, esset Sherbrook (392-8224) — Le guitariste Peter McCutcheon interprète des œuvres de Bach, Handel, Scarlatti, Weiss, Villa-Lobos, Albeniz. Ces. 20 h 00.

SALLE WILFRID-PELLERIN, Place des Arts, 175 avenue Ste-Catherine (842-2112) — L'OSM, Sylvain Cambreling, chef invité. Les 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31. Œuvres de Beethoven, Berlioz, Bartok.

THÉÂTRE MAISONNEUVE, 1200 St-Jacques (842-2112) — Les Arts, 175 avenue Ste-Catherine (842-2112) — "Le fun" spectacle de Jean Lapointe. 20 h 30.

THÉÂTRE DE L'ÎLE, 1 rue Wellington, Hull (771-6668) — "Dites, si c'était vrai..." de Jean Lapointe avec Loucq, Bouché, Michel Lefebvre, Yves Raymond.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE, 84 avenue Ste-Catherine (861-0563) — La seconde surprise de l'amour de Marivaux. Mar. à lun. 20 h 00. Réalchde mar. 20 h 00. Sam. 20 h 00. Sam. 17 h 00, 21 h 00. Réalchde mar. 20 h 00.

THÉÂTRE PORT ROYAL, 121 place des Arts, 175 avenue Ste-Catherine (842-2112) — "Les trépassés et voluptueuses aventures du baron de Carc" de Henri-Pierre Cami. Avec Michel Dumont, Angèle

	cours des 365 premières journées de sa vie.
17.00	La science en question : Une série qui s'intéresse à la science moderne et à ses récentes découvertes.
17.30	L'envers du décor : "Jeannine Morency, peintre-illustrer".
18.00	Passé-temps : Canelle et Frunet partagent avec les enfants de trois à six ans leur petit monde de fable et de fantaisie.
18.30	La lion en mouvement : "Le lion des tropiques". Histoire de renverser les rôles, un lion en liberté communique avec humour les péripéties d'un safari-photo.
	Le drame de la survie : "Safari en ballon". Un voyage en ballon au-dessus d'une réserve du Kenya.
20.00	De la participation du public, les animateurs Mathias Rieux et Jean Courmyer abordent différents sujets controversés ayant trait à la vie des Québécois.
21.00	Émissions spéciales du mercredi : Innu Asu : "Pukuanipkan" (Campement d'hiver où est tendu le filet). Série de cinq films documentaires réalisés par le cinéaste Arthur Lamotte auprès des Indiens du Nord-Est du Québec. Cette semaine dans le cadre possible d'un campement de pêcheurs montagnais situés au lac Pethshekku-pau, nous participons à la pêche au filet sous la pluie, telle que les Amérindiens la pratiquent depuis les mil-

99 TVFQ (Câble)

9.30	Pour les jeunes :
	Des livres pour nous : "Drôle de festin". Les enfants présentent trois albums qui mettent en scène des festins originaux. De truc en truc. Émission : 10 min.
10.15	Télé-feuilleton : "Bonsor chef" de P. Billard. Série sur la gendarmerie française.
10.30	Ain : la recherche Avec Alain Bombard, Nicoletta, les Délégués Rym Boys, Daniel Seff
11.00	Des chiffres et des lettres
11.30	Aujourd'hui madame Chansons : Matthé Althéry. Musique : Brigitte Haudebourg, clavicembaliste
12.45	Le monde de l'accordéon
13.00	Télé-film : "Le journal d'un fou" de Gogol. Version scénique, mise en scène et rôle : Roger Coggio.
14.30	La rage de lire : "L'irrésistible ascension des écrivains allemands". Auteurs-invités : Günter Grass, Stéphane Herminet et Hans Christoph Buch
15.45	Thalassa
	Magazine de la mer
16.10	Passez donc ne voir Invité : Jean D'Ormesson et Bruno Rigault
16.35	Les actualités régionales.
17.00	Pour les jeunes : Édition de France : "Deux enfants d'Anjou". De truc en truc. Émission : 10 min.
17.45	Télé-feuilleton : "Bonsor chef" de P. Billard. Série sur la gendarmerie française.
18.00	Midi-Prémère.
	Thème de la semaine : Annie Cordy et Carlos. En vedette : Darryl Cow.
18.30	Des chiffres et des lettres
19.00	Aujourd'hui madame Invité : Françoise Chabot et Lény Escudé

de Informations médicales avec le Dr Françoise Fournier.

20.30 Télé-film:
"Les amants d'Avignon". Dramatique de Paul Séban d'après Elsa Triolet, avec Nicole Jamet, Henri Serre et Hubert Gignoux.

22.15 La rage de lire:
"Histoire d'une défaite". Auteurs invités: Frédéric Pottecher, Fred Kufner, Marc Gallo, Pascal Sevan et Jose-André Lacour.

23.30 Thalassa
Magazine de la mer. "Le 20e salon de navigation de plaisance".

24.00 Les actualités régionales.

 CBMT

8.55	A Thought for today
9.00	CBC 6 Good Morning
9.15	The Friendly Giant
9.30	Quebec Family telecast
10.30	Mr. Dressup
11.00	Sesame Street
11.58	Wesley Report
12.00	The Sullivans
12.28	Community Announcements
12.30	The Bob McLean Show
13.30	Wok with Yan
13.35	Program highlights
14.00	Today from Ontario
15.00	The Edge of Night
15.30	Take 30
16.00	Just ask us incorporated
16.00	Happy Days
17.00	The King of Kensington
17.30	All in the family
18.00	The City at Six
18.00	Barney Miller
19.00	Hangin in
20.00	The nature of things
20.00	Spectrum
21.00	Asim Robert Schumann
	Cities
	"Stu Terkel's Chicago"
23.00	The City Tonight
23.58	Mission impossible
0.56	Station Closing

12 CFCF

- 5.59 Sign On
- 8.00 University of the Air
- 8.30 Morning exercise
- 8.30 Canada A.M.
- 9.00 Romper Rom
- 9.30 Looking good
- 10.00 The New Ed Allan Show
- 10.30 The Community
- 11.00 What's Cooking
- 11.30 Just Like Mom
- 12.00 The Flintstones
- 12.30 Definition
- 13.00 The Alan Thicke Show
- 14.00 Another World
- 15.00 Texas
- 16.00 The Mad Dash
- 16.30 The Family Feud
- 17.00 The Price is Right
- 18.00 Pulse
- 19.00 M.A.S.H.
- 19.30 Different strokes
- 20.00 Quincy
- 21.00 CTV special:
"The 23rd annual Grammy Award
show"
- 23.00 CTV National News
- 23.21 Pulse
- 24.00 The Twelve Midnight Movie:
"Mother and daughter: the love
war" (Drama 1980) avec Tuesday
Walter, Francis Sternhagen et Kathleen
Beller
- 2.00 Sign Off

ÉLYSÉE I, 35 Mon (842-8953) — "Le soleil en face" 19 h 20, 21 h 40

ÉLYSÉE II, — "Une semaine de vacances" 19 h 20, 21 h 20

FAIRVIEW I, 7555, Autoroute — Trans-Canada 19 h 20, 21 h 40 (8095) — "Dogs of war" 19 h 20, 21 h 40

FAIRVIEW II, — "Ordinary people" 18 h 45, 21 h 40

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (8129) — "Rendez-vous boulevard Van Nuy" 18 h 50, "La touché aux cours du soir" 19 h 40

GREENFIELD II, — "Suzanne" 19 h 40, 21 h 40

GREENFIELD III, — "Les sous-doués" 18 h 10, 19 h 55, 21 h 35

GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Hard soap" 12 h 40, 14 h 10, 17 h 20, 20 h 05, "White the cat's away" 13 h 15, 18 h 10, 18 h 40, 21 h 40

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Le bateau de la mort" 18 h 15, 21 h 40, 45, "brouillard" 20 h 10

LA CROIX I, 671, 673, 675, Sherbrooke (485-9707) — "9 to 5" 19 h 20, 21 h 10

KENT II, — "La cage aux folles II" (s.t. anglais) 18 h 40, 19 h 50, 21 h 40

LA CROIX II, 3575 avenue du Parc (464-2829) — "Né" 19 h 20, 21 h 40

LA CITE II, — "The elephant man" 18 h 30, 21 h 40

LA CITE III, — "Tell me a riddle" 19 h 20, 21 h 40

LA CITE III, — "The CBS movie" 18 h 30, 21 h 40

LAVAL I, 1600 Le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Suzanne" 18 h 50, 20 h 20, 21 h 55

LAVAL II, — "Les sous-doués" 18 h 20, 21 h 55, 21 h 50

LAVAL III, — "Tendre poulet" 19 h 10, "Le lion sort ses griffes" 21 h 05

LAVAL IV, — "Rendez-vous boulevard Van Nuy" 18 h 25, "La trappe aux filles" 20 h 05

LAVAL V, — "Y'a-t'il un pilote dans l'avion" 18 h 05, "Le ciel peut attendre" 19 h 45

LAVAL-ODEON I, Centre 2000, 3195 ouest, 18 h 05, "Altered States" (687-5207) — "Le chien enragé" 18 h 30, 21 h 40, 21 h 55, "Scorchy, agent fédéral" 20 h 00

LAVAL-ODEON II, — "Le plus secret des agents secrets" 18 h 00, 22 h 00, "Les frères Blau" 19 h 45

L'IMPREVU, 446 Place Jacques Cartier (878-9397) — "New Wave" 20 h 30, Entrée libre

LOEW'S I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7440) — "Altered States" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15

LOEW'S II, — "9 to 5" 12 h 45, 14 h 45, 16 h 50, 18 h 50, 21 h 50

LOEW'S III, — "My bloody Valentine" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30

LOEW'S IV, — "Private Benjamin" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30

LOEW'S V, — "Dogs of war" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30

MAJESTIC, 1166 est, Henri-Bouvier (381-6116) — "La massacre à la Scie" 20 h 00, 21 h 00

"La dernière maison sur la gauche" 18 h 30

MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche / Place G.P.A. Mascouche (474-4141) — "Chapitre deux" 19 h 30. "Le lagon bleu" 20 h 30

MASCOUCHE II — "Deux Ducs" 20 h 30
Paris / 19 h 30, 22 h 00. "Cathy, fille soumise" se 20 h 45

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-5200) — "Les agents secrets" 19 h 30
19 h 30, 22 h 00. "Les frères Blues" 21 h 00

MONKLAND, 5504 Monkland (484-1535) — "Private Benjamin" 19 h 15, 21 h 45

MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier / 19 h 30, 22 h 00
Bulldozer / 19 h 05. "Le coup de parapluie" 21 h 00

MONTENACH II, "Le bateau de la mort" 19 h 30

OUIMETSCOPE I, 1204 est Ste-Catherine (525-8600) — "Tombes les filles et tais-toi" (de Herbert Ross, USA, 1972) 19 h 30, 21 h 00

OUIMETSCOPE II, "Prends l'histoire, celle tire-toi" (de Woody Allen) 19 h 00, 21 h 00

OUTREMENT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — "Au bout du peuple latin" 19 h 00

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "L'ouragan vient de Navarone" 19 h 00
"L'emmure vivante" 21 h 05

PARADIS II, "Le tir sur le toit du monde" 19 h 00
"Les yeux" 19 h 15, 21 h 00

PARADIS III, "L'agence de la peur" 19 h 15
"Le chalon manquant" 20 h 45

PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "Les vis riques et périls" (de Jean Gagné et Serge Gagné, Québec, 1980) 19 h 30, 21 h 00

PARIS I, 480 ouest, Place Carrière (866-3856) — "La cage aux folles II" 12 h 10, 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 21 h 10, 22 h 10

PARIS II, "Les sous-doués" 12 h 15, 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15

PARIS III, "Y'a-t-il un pilote dans l'avion" 12 h 10, 14 h 10, 16 h 10, 17 h 50, 19 h 50

PARIS IV, "Suzanne" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15

PARIS V, "La cage aux folles" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15, 22 h 15

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "Jazz Singer" 19 h 15, 21 h 05

PLACE-VILLE-MARIE I, Place Ville-Marie (866-2644) — "The 400 blows" comme les autres 12 h 10, 14 h 20, 16 h 35, 18 h 35, 21 h 05

PLACE-VILLE-MARIE II, "Ordinaire" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15

PLAZA ALEXIS NIHON I, niveau du métro (866-2644) — "The 400 blows" comme les autres 12 h 10, 14 h 20, 16 h 35, 18 h 35, 21 h 05

PLAZA ALEXIS NIHON II, "The 400 blows" comme les autres 12 h 10, 14 h 20, 16 h 35, 18 h 35, 21 h 05

PLAZA ALEXIS NIHON III, "The incredible shrinking woman" 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30

PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-9215) — "The competition" 17 h 15, 19 h 15, 21 h 30

Coutu, André Frutiger, Serge Turgeon. Mise en scène: Daniel Roussel. Sam.: 17 h 00, 21 h 00. Mar. à ven.: 20 h 30. Relâche dim., lun.

THÉÂTRE DENISE PELLETIER, 4353 est
St-Charles (263-8974) Salle Denise Pelletier
«Le Temps d'une vie» de Roland
Lepage avec Marie-Michèle Desrosiers, Yvan
Benoit, Denis Bouchard, Pierre Collin, Jean
Gagné, Jacques Robit, Jean-Guy Vanasse.
Mise en scène: André Pélletier. H 10 h
THÉÂTRE DENISE PELLETIER, 4353 est
St-Charles (263-8974) — Salle René
Duguay «Les Femmes du Peuple», un
soir de printemps d'Elizabeth Bourget
avec Michelle Barrette, Yves Labbé, Jean-
Denis Leduc, Guy Nadon, Danielle Panettiere,
Jean-Pierre Poirier, Sylvie Roy, Louis-
Philippe Sogah, Gilbert Vézina. Sam.: 19 h 30. Relâ-
che mar. 20 h 00. Jeu, ven. et dim.: lun. 20 h 22 h
mar. mer. jusqu'à 20 mars.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI, 1297 —
L'île aux mille quads "J'te lâche", un spec-
acle de Suzanne Aubry avec Roger La-
Brière, Denis Bouchard, Louise Danis, Louise La-
parre, Sylvie Lévesque, Yvon Leroux. Mise en
scène: Roger LaBrière. Sam.: 19 h 30. Dim.
15 h 00. Relâche lun. 20 h 26 avr. au 1er
avril.

THÉÂTRE ST-DENIS, 1594 St-Denis (649-
4222) — "Starmania" 20 h 30 à compter du
26 avr.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT, 4664 St-
Charles (844-1793) — "Madame Filomena"
comédie de Eduardo de Filippo avec Yvette
Labrecque, Guy Cloutier, Michel Schacter,
Septimiu Sever, Catherine Jalbert, Donald Pi-
lion, Danielle Bissonnette, Jean-Raymond
Boudreau, Jean-Luc Montminy, Michèle Séban.
Dim. 19 h 30. Lun. 20 h 00. Mi- 19 h 30
jusqu'à 14 mars.

THÉÂTRE CHÂMELEON, campus Loyola
7141 ouest, Sherbrooke — "Celestina", di-
ramante de Rojas. Jusqu'au 1er mars à 20 h
et 22 h 30. Du 26 avr. à 19 h 30 et 22 h 30.

THÉÂTRE THÉATRE, 269 boulevard St-Cyrille est
(643-4975) — Salle Louis-Fréchette "Le Grand
Explorateur présente! Conquête
des grands alpes" du 26 avr. au 1er mars
20 h 30.

GRAND THÉATRE, Salle Octave-Crimée
"Coup de sang" de Jean Daigle. Mise en scène:
André Gauthier. Sam.: 19 h 30. Dim. 15 h 00.
Relâche dim. lun. Jusqu'à 21 mars. "Formes
familiales" (le discours du père) de Guy Foisy
"Martin l'enfant martyr" d'André Luc. Lun.
20 h 30.

CENTRE NATIONAL DES ARTS, Ottawa
(613) 237-4400 — Opéra — Répétition publi-
cité de l'Opéra, Michael Tilson Thomas, chef di-
rivé, André Laplante, piano, 20 h 30.

CENTRE NATIONAL DES ARTS, Québec
— "Blood relatives" de Sharon Pollock, 20 h

20.0 Climat of blue power 13 h 20, 16 h 05
16 h 50, 21 h 40

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) —
"Arrête de ramener t'es sur le pabote" 13 h 00
16 h 20, 19 h 40, "Y'a-t-il un siècle dans l'air"
21 h 10, 14 h 40, 18 h 00, 21 h 10

RIVOLI II, "Le lion sort ses griffes" 12 h 45
16 h 55, 21 h 05, "L'ouragan" 14 h 50, 19 h
00

SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211)
Relâche

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) —
"Trop jolies pour être honnêtes" 19 h 30
"L'emmure vivante" 21 h 15

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) —
"La banquière" 18 h 15, 20 h 40

SNOWDEN, 5225 Décarie (842-1322) —
"Suzanne" (ang.) 19 h 15, 21 h 15

VAN HORNE, 6150 Côte des Neiges (73-
8243) — "The great Santini" 19 h 00, 21
00

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (78-
2092) — "Le chien enragé" 18 h 25, 21 h 4
"Scorchy agent fédéral" 20 h 00

VERSAILES I, 7265 est, Sherbrooke (35-
7880) — "Les sous-doués" 18 h 00, 19 h
21 h 30

VERSAILES II, "Rendez-vous boulevard
Van Nuy" 18 h 00, "La toutbit au cur
soir" 19 h 45

VERSAILES III, "Suzanne" 19 h 00, 21
00

VIAU, 225 des Laurentides, Port-Via (36-
3666) — "Piranha" 19 h 30, "Emmure
vante" 21 h 15

VILLERAY, 6042 St-Denis (368-5577) — "I
plus secret des agents secrets" 18 h 00, 21
00, "Les frères Blues" 19 h 45

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount
Square, Westmount (931-2477) — "T
Squid" 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 18 h
00, 21 h 15

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-87-
— "Raging Bull" 13 h 45, 16 h 15, 18 h
21 h 15

Moi un pollueur?
JAMAIS!

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1202

844-3361 (pour tout autre service)
 • Chaque parution coûte \$4.50, maximum 25 mots
 • Tout mot additionnel coûte \$0.15 chacun
 • Minimum: 2 parutions

Nous acceptons



Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
 Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
 Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
 Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
 S.V.P. téléphoner à 286-1201

Nous acceptons



Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1202

844-3361 (pour tout autre service)
 • 55' la ligne agée
 • Minimum \$8.80
 • Heures de tombée: 10 heures 30 a.m.

APPARTEMENTS À LOUER

APPARTEMENTS À LOUER

APPARTEMENTS À LOUER

CHALET À VENDRE

LAC DES QUATORZE ÎLES à 60 km de Montréal. Grande salle de séjour, cuisine, 3 chambres, galerie grillagée. Garage. Non hivernisé. Magnifique terrain de 25,000 p.c., nombreux arbres adultes. \$25,000. 271-8002. W.E. 1-224-2482. 2-3-81

COURS

COURS DE MATHÉMATIQUES

Niveau: Secondaire et collégial. Professeurs expérimentés.

271-2141

J.N.O.

COURS DU VITRAIL, studio du verre, Vieux-Montréal, 842-8957. J.N.O.

COMMERCES À VENDRE

Concessionnaire d'autos, garage, mécanique, débossage, chiffre d'affaire 1 million, bêtasse. Minimum comptant \$80,000.00. Prix dans les \$200,000.00. Denis Boivin 672-6450. 465-4645 MONTREAL TRUST COURTIER 26-2-81

CONDOMINIUM À VENDRE

LUXUEUX CONDOMINIUM, 4/5, Bois de Prévile, 2 salles de bain, 2 chambres, tapis, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, climatisé, stationnement intérieur. Hyp. \$48,000 à 10 1/2%, échéance 86. \$70,000. Pas d'intermédiaire. Après 6h. 671-9254. 2-3-81

COURS

COURS D'ANGLAIS. Professeur qualifié. Tarifs: \$7 l'heure chez vous, \$6 l'heure chez moi. Nell: 284-0109. 27-2-81

N.D.G., cours privés de peinture et piano. Tél.: 482-1687. 26-2-81

DÉMÉNAGEMENTS

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul. 670-7729. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

DEMANDES D'EMPLOI

OUVRAGE à contrat ou à l'heure: menuiserie, meubles, rénovation, finition de sous-sol, etc. 656-1469, après 4 h demandez Pierre. 1-3-81

DEMANDE travail de journée, avec expérience et références. Appelez 267-8143 26-2-81

DIVERS/SERVICES

AUTOBIBLAIRIE

Pouvons vous faire parvenir presque toutes les monographies disponibles en Amérique du Nord et Europe. Pour commander n'importe quel livre de votre choix, écrivez à:

AUTOBIBLAIRIE
C.P. 1481, succ. B
Hull, Qué. J8X 3Y3
28-02-81

STUDIO DE BRONZAGE U.V.A.

Jardin ensoleillé, Ouvert 7 jours par semaine, 516, Beaupré est. 2e étage. 271-0666 02-03-81

ELECTROLYSE PARA-MÉDICALE, santé. Postes ouverts pour ouvrir autres techniques en sciences de la santé. Postes ouverts pour ouvrir votre propre clinique dans la province de Québec et Montréal. Centre d'Electrolyse Para-Médicale, contacteur Mireille Roy. (514) 932-6544. J.N.O.

BISCUITS IMPARFAITS 39c la livre. Chocolats jusqu'à 50% moins cher. Chips \$2.99 la grosse boîte de 4 1/2 livres. 523-2581 jour et nuit. 2-3-81

LIVRES ET REVUES DE CINÉMA À PRIX RÉDUITS provenant de la librairie du Cinéma Outremont. Sur rendez-vous seulement. 277-2001 28-2-81

TAILLEURS, VOUS AVEZ MAIGRI ou ENGRAISSÉ? — faites ajuster vos vêtements — habits — vestons — paletots — 8300 Doret. Tél.: 388-2532. 26-2-81

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

LAVAGE de tapis GRATUIT

566-2829

05-03-81

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

PEINTRE de 16 ans d'expérience fait: peinture au pistolet, peinture au rouleau, papier peint, plâtre. Bas prix, estimation gratuite. Après 5h. 271-6692. J.N.O.

PEINTURE INTERIEURE ET EXTERIEURE, plâtre, stucco, céramique, menuiserie générale, ouvrage soigné et garanti avec spécialistes à l'appui. Estimation gratuite. 521-4041; 270-6361. J.N.O.

CHAMBRES À LOUER

OUTREMONT, accès cuisine et salon, références requises. 271-3158 26-2-81

OCCASIONS D'AFFAIRES

OCCASIONS D'AFFAIRES



RÉALISEZ, COMME TANT D'AUTRES, DE GROS PROFITS dans le domaine des

REPAS-MINUTE CHAUDS

Si vous êtes à la recherche d'un moyen qui vous procurera la sécurité financière et la prospérité auxquelles vous avez droit pour vous-même et votre famille, il est probable que nous puissions VOUS offrir l'occasion de réaliser de GROS PROFITS dans l'industrie de RESTAURATION RAPIDE À REVENU MULTIMILLIONNAIRE!

TOUT LE MONDE DOIT S'ALIMENTER et de plus en plus de personnes prennent chaque jour leurs repas en dehors de la maison. Les repas-minute chauds représentent l'un des commerces les plus fiables, les plus populaires et les plus rentables au Canada! La nouvelle méthode de commercialisation d'Ideal vous permet de vous tailler une place de choix dans l'industrie des casse-croûtes en ouvrant non seulement un, mais 20, 30 ou même 100 établissements très achalandés où vous pouvez servir des casse-croûtes TRES LUCRATIFS, y compris PIZZAS, SANDWICHES et COLLATIONS CHAUDES, pour moins qu'il ne vous faudrait investir dans un établissement se spécialisant dans un seul genre de casse-croûte.

VOUS N'AVEZ RIEN À VENDRE! Tous les premiers établissements seront acquis en votre nom par des représentants professionnels en vue de vous permettre de réaliser de GROS PROFITS des premières semaines. Placement requis: \$24,000.

Si vous avez laissé passer d'autres occasions d'ouvrir une concession de casse-croûtes auparavant, VOUS AVEZ DE LA CHANCE! Cette offre vous fournira l'opportunité rêvée de vous établir avantageusement à votre compte. Il ne s'agit PAS de restaurants, de concessions, de cantines ni de comptoirs de distribution. Ideal Pizza Factory n'exige pas de droits de concession ni de redevances.

Si vous satisfaisiez aux conditions requises, VOUS SEREZ INVITÉ à venir nous rencontrer, toutes dépenses payées, à notre siège social canadien de Milton, Ontario, où nous vous ferons faire le tour de notre usine de 60,000 pieds carrés et vous expliquerons comment réaliser d'excellents profits en tant que distributeur indépendant d'Ideal Pizza Factory.

TELEPHONEZ-NOUS SANS TARDER ET FAITES VIRER LES FRAS

(514) 694-6580

Demandez Monsieur J.P. Forget
IDEAL PIZZA FACTORY

26-02-81

OFFRE D'EMPLOIS

OFFRE D'EMPLOIS

Une carrière dans la vente y avez-vous déjà pensé!

Si vous êtes Agé(e) de 25 à 45 ans et aimeriez travailler dans la région de Montréal et Rive-Sud pour une institution financière en pleine expansion, faites parvenir votre curriculum vitae à:

DOSSIER 373
Case Postale 158
Succursale Delorimier
Montréal (Québec)
H2H 2N6

26-02-81

GARDERIES

OUTREMONT, personne responsable demandée pour garder 2 enfants 5 et 6 ans, 10 à 18h, du lundi au vendredi. 279-6194. 27-2-81

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

CLAVICORDE en bois d'acajou, table décorée. 523-2539 26-2-81

LOCAL COMMERCIAL À LOUER

OUTREMONT coin Bernard & Champlain, local pour commerce, de 1000 à 2000 p.c. 279-3752 ou 274-2078 J.N.O.

LOGEMENTS À LOUER

CEDAR, à deux pas de l'Hôpital Général de Montréal, 1 1/2, 3 1/2, 4 1/2 avec cuisinière et réfrigérateur. Concierge 935-5321. J.N.O.

CÔTE STE-CATHERINE & avenue du Parc, penthouse 2 1/2, \$275, garage \$30, libre immédiatement. 274-3314 26-2-81

MONTREAL-NORD, grand 5 1/2, luxueux, entrée privée, chauff. élec., haut duplex détaché, endroit tranquille. \$350/mois. 325-7881, 389-3595. 26-2-81

LOGEMENTS DEMANDÉ

PROFESSEUR d'université sans enfants cherche haut duplex ou maison tranquille, raisonnable, 6 1/2 ou plus. Salle à manger, espace pour laveuse/sécheuse, stationnement 1er mai ou plus tard. 487-0638 ou message 392-5182 jour. 2-3-81

OCCASIONS D'AFFAIRES

ISOLATION: équipement polyuréthane, cellulose, T.C.I., installés dans camion avec compresseur. Appeler entre 1 et 3h. 819-538-7387. 26-2-81

OEUVRES / OBJETS D'ART

LITHOGRAPHIE de Jean-Paul Lemieux de 1980, "Petite fille dans la neige" 50% de réduction. Après 6h. 484-9373. 01-3-81

FRANCHISE — DELFOSSE — collectionneur cherche à acheter. Mme Marmor, C.P. 340, succ. 8834. J.N.O.

COLLECTION PRIVÉE de tableaux des séries graphiques de Trasher, Martineau, Milner, "Des Eaux Fortes" de Brilli, Hayslette, Hamilton, Hasegawa et Coignard. 274-2784 ou 277-9420 2-3-81

Compagnie qui désire lancer nouvelle galerie d'art très bléniot est à la recherche d'oeuvres de toute sorte (sculptures, peintures, gravures, etc.). Prière de faire parvenir photo et prix demandé à: Nouvelle Galerie d'Art, C.P. 340, succ. Ahuntis, Montréal P.Q. H3L 3N9. P.S. Les paiements seront faits comptants et les photos seront retournées sur demande. 26-2-81

VOUS!

Studio d'art cherche personne dynamique pour vendre à temps partiel article de luxe, exclusif, personnalisé. Le matin: 272-1076 28-02-81

SECRÉTAIRE JUNIOR

COMPAGNIE D'ASSURANCE Centre-ville, bénéfices marginaux complets - bilingue - sténo-dactylo - expérience de secrétaire un anout. COMMUNIQUEZ AVEC Mlle Joly 871-9420 28-02-81

PROFESSEURS D'ANGLAIS DEMANDÉS, célibataires, dynamiques. Écrire lettre manuscrite au: English Language Institute, Centre English 504, 34-17th Eki — II, Chono Nagoya, Japon. (052) 562-0441 01-3-81

AVOCAT dynamique recherche secrétaire juridique, 3 ans d'expérience en droit civil pour remplacer durant congé de maternité, de mars à septembre 81. Travail près du village Olympique. 252-8522. 26-2-81

URBANISTE 4 ans d'expérience minium français, anglais, espagnol souhaitable pour Pierre Larouche & Associés Ltée, Urbaniste-Conseil, 731-1147 26-2-81

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE EN COMPTABILITÉ DEMANDÉE, 1 an expérience. 737-9032. 26-2-81

HYGIENISTE DENTAIRE EN DEMANDE 4 jours/semaine, bilingue. 731-9415 entre 9 et 5h. 27-2-81

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ABAISSEMENT, 1ère, 2ème hypothèque, balance de vente, rapide, jour ou soir, 729-4332 J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OCCASION D'AFFAIRES

Disposerais vieille maison canadienne, Ste-Marguerite, terrain boisé immense, dépendance, idéal tournage film, etc. 622-0469 26-02-81

ROSEMONT

Terrasse Maisonneuve, près Hôpital, Split 4-5 chambres, foyer, vue exceptionnelle face au golf. Secteur prestigieux. Jacqueline Pilon 735-6381/739-1598

TRUST GÉNÉRAL

courtier 26-02-81

Trust Royal

Services immobiliers

OUTREMONT:

Condominium de prestige, 6 pièces, 2 salles de bain, 2 garages. Prix dans les \$200,000. Gisèle Bernardi, 738-3893. Sami Seifeddine 341-3129. 735-2681.

OUTREMONT:

Magnifique résidence, salon, S. à D., boudoir pour Madame, S. de Séjour au librai, cuisine moderne, 4 foyer, C. à C. Superbe maison, spacieuse, pour professionnels. Excellente Condition. EXCL. Mrs. Terrie Michaels 735-2681, 342-9883.

CANDIAC:

Place de Bretagne, Luxueux split level, "Ermitage", 5 chambres à coucher, Garage double. Superbe terrain. MLS JANINE BÉDARD 651-4900, 465-1900. 26-02-81

COURTIER

VILLE MONT-ROYAL cottage détaché rue Kenilworth, grand terrain coin de rue, entièrement rénové, spacieux, charme exceptionnel. \$275,000. Particulier 342-4457 28-2-81

A BROSSARD. Luxueux triplex neuf, semi-détaché, 435 VAN DICK, 6/5, 5 1/2, 2 1/2. Grande cuisine, four encastré, sous-sol fini, foyer naturel en pierre, garage double. Toutes améliorations locales — spéciales payées. Zoné semi-commercial. Prix \$139,500. Constructeur: 671-6169. J.N.O.

BOUL. ST-JOSEPH, site idéal, proximité métro, magnifique triplex, résidentiel et pour bureau professionnel. Exclusif. Hélène Prévost. 869-8232, M. Lachapelle Courtier. 255-8821. 02-03-81

ST-LAMBERT, maison bien conçue, impeccable, environnement exceptionnel, rue en croissant, Magalie Nadon-Racken. 671-1898, 672-6020. Trust Royal. 26-2-81

DUNHAM, Cantons de l'Est, proximité Sutton, superbe "doma", maison de brique, 150 ans, 14 pièces, entièrement rénovée, 3 salles de bain. "Powder room", bibliothèque, solarium, salle de billard, etc. Foyer à combustion lente, grand jardin de rêve, arbres matures, garage double. Ecurie, maison d'invités impeccable, 8 acres de terre. Sans appel. \$125,000. (514) 295-2581, à Dunham. 26-2-81

V.M.R. élégant luxueux cottage dans quartier résidentiel, près de toutes commodités, grandes pièces éclairées pour vie de famille et divertissements. 6 c.c., 3 salles de bain, sous-sol fini, "powder room", espace de rangement, foyer, garage double. \$275,000. Claudette Limoges, 934-1818, 461-5907. 26-2-81

CONDOMINIUM VIEUX-MONTREAL, comment aimeriez-vous un jardin sur le toit dans le Vieux-Montréal. La meilleure combinaison de charme, commodités et luxe. Bon financement (12.5% pour 3 ans). Ursula Clabon 934-1818, 733-8745 Montréal Trust courtier 26-2-81

LONGUEUIL Vous désirez une propriété neuve, dans secteur professionnel — Domaine Bellivier J'ai ce qu'il vous faut à partir de \$100,000. Terrain 7,000 p.c. ROBERT ROMPRE 651-5710 656-2897 IMMEUBLE BEAUDRY COURTIER 26-2-81

Près du Carré St-Louis. Triplex ancien cottage, deux logements libre pour rénover, juillet 1981. J. Taquet 382-8000 849-8557 TRUST GÉNÉRAL, courtier 26-2-81

ANJOI, duplex semi-détaché, six pièces, foyer, garage double, TRUST GÉNÉRAL, 354-2950, 374-1020. TRUST GÉNÉRAL, courtier 26-2-81

ROSEMONT, face Jardin Botanique, triplex avec bachelors, 3 garages, grand terrain. M.L.S. Pauline Labranche 354-2950, 374-1020. TRUST GÉNÉRAL, courtier 26-2-81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A.E. LePAGE

Le nom qu'un ami recommande!

HAUT OUTREMONT

Magnifique résidence de construction supérieure. Salle de séjour avec plafond cathédrale et cheminée, 4 c.c. Cuisine fonctionnelle et équipée. Piscine intérieure avec murale de Jordi Bonnet. Garage double Joilmont paysagé. Nombreux suppléments. Exclut. Judith Gratton 733-2808, 342-9671.

HAUT OUTREMONT

Résidence d'une élégance raffinée. Pièces de réception spacieuses. Cheminée dans salon & salle de séjour. 4 c.c. Boisées. Conditions impeccables. Excl. Judith Gratton, 342-9671 ou 733-2808.

WESTMOUNT

Coquette maison en parfaite condition, 3 chambres à coucher, 3 cheminées, sous-sol fini, garage. Prix demandé \$225,000. Josette Clément 935-8541, rés: 933-0661. 26-02-81

BELOEIL — famille nombreuse? besoin d'espace? propriété très spacieuse, 5 chambres, 2 foyers, 2 garages, terrain superbe, près écoles. Fabienne Boulanger 467-1578 — 467-1120. MONTREAL TRUST courtier. 26-2-81

TRES BELLE MAISON, style cône Français, lucarnes, 2 bâtiments, verger, très beau site, terrain de 300x300, 60 milles de Montréal, \$45,000. 271-3317

LAPRAIRIE, grand cottage, 1930s, 30x30, brique/aluminium, 9 grandes pièces, sous-sol semi fini. Pas d'agent. 659-4567. 27-2-81

N.D.G., duplex rue Oxford, luxueux 6 1/2 - 7 1/2, 2 garages, foyers, boiseries — planchers en chêne. A 10%. VENTE PARTICULIERE (pas d'agent). 487-6017 J.N.O.

BROSSARD: Cachet particulier, bungalow \$52,000. Cuisine très ensoleillée, dînette séparée du salon par d'anciennes portes vitrées avec vue du foyer. Taxes \$923.00. Serge Bélanger 672-6450, 676-5246. MONTREAL TRUST COURTIER 26-2-81

FABREVILLE, QUADRUPLER 1977, CLASSE 32. 627-0717, 621-6837. 26-2-81

HEMMINGFORD "Gentleman-farmer", authentique canadienne, sur 240 acres. Caractéristiques trop nombreuses pour être énumérées. Gardez des chevaux, élevez des animaux ou tout simplement relaxez et respirez l'air pur. Demande \$240,000. Appelez Pauline Vickers (F.R.I.) 934-1818, 937-7993. MONTREAL Trust courtier. 26-2-81

CENTRE-EST, près Parc Lafontaine, logement splendide, 6 1/2, salle familiale avec foyer, garage. En plus revenu de 3 logements. Entièrement rénovée. Le bon goût partout. \$146,000. M.L.S. H. Bourgeois. 934-1818, 484-0605. 26-2-81

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

PASTEUR près Salaberry, 12 ans, 22 appartements, revenus \$60,000. Hypothèque \$225,000. 5 ans à 13 1/2. Prix \$350,000. 279-3752 ou 274-2078. J.N.O.

RUE CHARRIER, magnifique triplex, complètement rénové avec foyer. À deux pas du métro Sherbrooke. \$130,000. Jour: 842-4784, Soir: 844-2152. 27-2-81

CONSTRUCTION SUPÉRIEURE, entrée marbre et céramique, appartement de luxe, avec foyer, chauffage électrique, locataire, piscine. Linda Sirois. 661-9030, 327-2930. Montréal Trust Courtier. 26-2-81

SOCIÉTÉ-LOISIRS

RENDEZ-VOUS Agence de rencontres professionnelle 282-0058

Nous adressons nos services surtout aux professionnels, aux cadres, ainsi qu'aux femmes et hommes d'affaires. J.N.O.

SOCIÉTÉ AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevue gratuite sur rendez-vous. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2 h à 7 h. 524-3852. J.N.O.

SEMINAIRE sur les Chakras, samedi 28 février à l'Hôtel Regence Hyatt, 9 a.m. à 12 h. \$15.00. 26-2-81

TERRES/TERRAINS

GRAND TERRAIN 12,480, car. Secteur résidentiel, recherché, montagne St-Hilaire, arbrs fruitiers, près de tout / M.L.S. Monique D. Goulet 467-0814. TRUST GÉNÉRAL, courtier 467-1211. 26-2-81

un nid douillet

Un nid douillet au centre ville.

Emménagez à LaCité et faites-y votre nid dans un des studios et appartements de 1 à 4 chambres.

À LaCité, vous trouverez magasins, banques, cinémas, restaurants, hôtel et discothèque à quelques pas de votre ascenseur, sur la Promenade.

Vous profiterez aussi des prix réduits du Club sportif LaCité et du stationnement.

Le coût de location inclut l'électricité, la climatisation et la moquette.

LaCité, c'est le confort et la douceur de vivre en ville, au pied de la montagne.

845-4173

350 ouest, rue Prince Arthur
à l'angle de l'avenue du Parc

26-02-81

Le Club de la patate heureuse contre l'inflation

LE PANIER À PROVISIONS

Renée Rowan



EN ces temps de crise économique, chacun est à la recherche de moyens pour lutter contre l'inflation et le Club de la patate heureuse a trouvé sa solution, celle qui correspond le mieux à ses besoins du moment.

Il s'agit d'un club inorthodoxe, sans structure aucune et dont la seule fonction est de permettre des achats en groupe de fruits et de légumes au prix du gros.

Formé il y a deux ans et demi, le club comprend huit familles ayant de jeunes enfants (de un à trois); la moyenne des salaires se situe aux environs de \$20,000 par année. La moitié des membres, déjà plus établie, sans doute, vit à Notre-Dame-

de-Grâce tandis que l'autre moitié est installée au Plateau Mont-Royal; ce sont des personnes plus scolarisées que la moyenne et sensibles aux problèmes de consommation.

«Nous ne sommes plus que quelques membres du groupe initial, souligne Andrée Lemieux dont c'est le tour de faire le marché et que nous accompagnons. Pour diverses raisons, certains ont abandonné ou se sont joints à un autre groupe comme Les Navets, par exemple.»

Le club fonctionne de septembre à juin et fait relâche pendant la période des fêtes, alors que chacun va dans la parenté ou a envie de faire ses propres achats. D'une année à l'autre, le groupe se re-

forme à l'automne: des amis d'amis, des collègues de travail ou des voisins comblent les «vides».

En route vers le Marché central, boulevard l'Acadie, où se trouvent les grossistes en fruits et légumes qui approvisionnent supermarchés, épiceries, institutions et restaurants, Andrée m'explique le fonctionnement du club. En début de saison, chaque membre verse un montant fixe, ce qui fournit un fond de roulement. L'an dernier, c'était \$20; cette année, en raison de l'inflation, c'est \$25. Au moment où chaque membre va chercher sa commande, il rembourse le montant qu'il doit.

Les \$200 sont alors remis à

«l'acheteur» ou à «l'acheteuse» qui prendra la relève la quinzaine suivante. Les membres, à tour de rôle, se partagent les tâches que l'on peut ramener à deux: les achats proprement dits et le partage. Certains, comme Andrée, préfèrent cumuler les deux tâches le même jour, se trouvant ainsi libérés pour quelques mois.

Avant chaque marché, le ou la responsable communique avec les membres pour savoir ce qu'ils tiennent absolument à inscrire sur la liste de jour-là, ce qu'ils ne veulent pas, soit parce qu'ils ont encore des provisions, soit parce qu'ils sont saturés d'un produit en particulier, soit parce qu'on n'aime pas tel fruit ou tel légume.

Une part des achats reste liée aux disponibilités du marché, aux prix, à la fraîcheur et à la qualité des produits ce jour-là, ainsi qu'à la fantaisie et aux goûts de l'acheteur: «J'adore les ananas, confie Andrée. Donc, quand vient mon tour et que le prix est abordable, j'en

achète. Pour un autre, ce sera les dattes... A chacun ses plaisirs.»

Ce matin-là, François accompagnait Andrée. L'allée des grossistes est située tout au fond du marché, sur la gauche, à l'arrière de l'édifice principal. Nous nous rendons d'abord chez Elisioff et Fils. Pourquoi ce grossiste plutôt qu'un autre? «Tout simplement parce que j'ai établi, au cours de mes visites au marché, un contrat profitable avec un des vendeurs qui me pointe les achats intéressants, me donne les prix, m'indique si tel produit est à son meilleur ou non», répond François.

On fait le tour, on regarde, on palpe. On demande les prix, on compare, on calcule, puis on se décide. Tout se vend en grande quantité: à la caisse, à la douzaine, à la poche.

«Il ne faut surtout pas craindre d'ouvrir les boîtes, de bien examiner si tout est frais et, quand c'est possible, de vérifier si le compte y est», souligne Andrée.

Les achats terminés, voici ce que François et Andrée avaient accumulé sur le chariot: une caisse de poires Bos (110 à la caisse), \$19.50; une caisse de pommes Granny Smith (138 à la caisse), \$17.50; une poche de 50 livres (22 kilos) de chou, \$6.50; une boîte de 8 (en fait, 7) ananas, \$10; une caisse d'oranges Navel, Sunkist (138 à la caisse), \$9.50; une caisse de laitues Boston (24 à la caisse), \$8; une caisse de pamplemousses roses, Indian River (48 à la caisse), \$11.75; 24 paquets d'épinards (encore avec les racines parce que ça se conserve mieux), \$9.75; une douzaine de paquets de persil, \$5; une boîte de champignons frais, 2e catégorie (mais de bonne qualité), \$5.50.

A la Coopérative fédérée, dans la même allée des grossistes, François et Andrée achètent un sac de 50 livres de pommes de terre du Québec, \$7.25; deux douzaines de poireaux de bonne grosseur, à \$9 et un sac d'oignons de 50 livres, à \$9.

Juste avant de quitter le

Marché central, nous nous sommes arrêtés au Marché métropolitain (sur la droite, en entrant sur le terrain du marché) où nous avons acheté pour \$33.94 de fromage, soit 5.7 livres de Jalsberg, à \$2.50 la livre et 6.6 livres de Morvan, à \$2.96 la livre. La somme globale des achats s'élève à \$162.19.

De retour à la maison, c'est le partage qui commence, liste en main pour ne pas oublier qui veut quoi. Comme autres outils de travail, il faut une balance pour tout partager équitablement et une calculatrice pour faire les comptes: ce n'est pas indispensable, mais ça simplifie les calculs.

Pour les couples qui ont pris de tout, la facture moyenne s'est élevée à \$22.59. Cela représente-t-elle une économie réelle? Oui, sans aucun doute. «Il est difficile d'avancer un pourcentage exact, dit François, mais l'an dernier, un des membres s'est amusé à aller faire la même commande dans un supermarché et il a calculé que cela lui avait coûté environ 30% de plus.

Ces achats en groupe au prix du gros nous permettent aussi, à l'occasion, d'acheter des fruits et légumes que l'on ne pourrait s'offrir autrement à cause de leur prix élevé.»

En achetant ainsi pour une quinzaine et en grande quantité, il faut bien planifier ses repas pour ne rien perdre. On doit utiliser en premier lieu fruits et légumes les plus délicats: ainsi, cette semaine, on mangera les épinards avant les poireaux, la laitue avant le chou. Il y a aussi un défi de trouver différentes façons d'utiliser le même légume: on pourra, par exemple, manger les épinards cuits, en crème, pour farcir du poisson ou frais en salade. On s'échange des trucs, des recettes.

En principe, l'allée des grossistes est réservée aux institutions, aux supermarchés et aux épiciers. Mais on tolère des individus à la condition qu'ils ne dérangent pas. Les entrepôts ouvrent tôt le matin, à 6 h et ferment leurs portes à 14 h. Ce n'est pas ouvert le samedi.

les bons achats

(A moins d'indication contraire, les prix mentionnés sont à la livre.)

A & P: côtelettes de porc (mélange de longe: deux côtelettes de bout de longe, quatre côtelettes de bout de longe, quatre côtelettes du milieu), \$1.49; côtes levées de flanc de porc, \$1.49; poulet frais, cat. Utilité, éviscéré, de 6 à 7 lb, \$1.09; boeuf haché mi-maigre, \$1.99. Poisson: filets de turbot surgelés, \$1.79. Fruits et légumes: oranges Navel de Cal., 18 pour \$1.49; raisins verts sans pépin du Chili, \$1.49; pamplemousses blanches de Flo., gros, 48, six pour \$1.49; pommes McIntosh du Qué., \$1.49 le cello de 5 lb; fraises de la Cal., \$1.49 la chopine; tomates du Mex., gros, 6 x 6, 99 cents; champignons frais du Qué., \$1.49; carottes du Qué., \$1.49 le cello de 5 lb; fèves germées du Qué., \$1.49 le cello de 3 lb; avocats de Cal., gros, 40, trois pour \$1.49.

Cooprix CCM: coupe budget de boeuf, \$1.47; fesse de jambon, prêt-à-manger, avec os, en demies, 89 cents; soc de porc fumé, Sodor, roulé, \$1.99; cœur de porc frais, 79 cents; porc haché frais, \$1.39; bacon California, \$1.29 le 500 g. Poisson: saumon du Pacifique, entier, Keta Chum, \$1.88; saumon du Pacifique tranché, Keta Chum, \$2.69. Fromage: raclette française, \$3.59; Bleu, danois, Anco, \$2.99. Fruits et légumes: pommes de terre du Qué., \$1.57 le sac de 10 lb; choux verts du Qué., 18 cents; céleri de Flo., ou de Cal., gros, 24, 48 cents chacun; champignons frais du Qué., ou de l'Ont., 88 cents la chopine.

Dominion: jambon dans la fesse, prêt-

à-manger, bout du jarret ou de la croupe, \$1.18; quart de longe de porc (trois côtelettes de bout des côtes, trois côtelettes de bout du filet, trois côtelettes du centre), \$1.78; foie de porc surgelé, en morceaux, 58 cents; jarrets de porc surgelés, 58 cents. Poisson: saumons du Pacifique surgelés, complets ou en moitiés, environ 3 à 5 lb, \$1.78; filets de sole surgelés, Nickerson, \$4.98 le paquet de 28 on; filets de sebastes surgelés, Nickerson, \$3.28 le paquet de 28 on. Fruits et légumes: grosses bananes importées Chiquita, Dole ou Delmonte, 29 cents; raisins verts sans pépin du Chili, Thompson, \$1.58; tangerines Minneolas, Sunkist, de Cal., 48 cents; fraises fraîches de Cal., 98 cents la chopine; tomates cerise du Mex., 98 cents la chopine; choux verts de Cal., gros, 12, \$1.58; concombres Super Select du Mex., deux pour 68 cents; laitue Romaine de Cal., gros, 24, 58 cents chacune; coeurs de céleri de Cal., deux pour 78 cents.

Éconoprix: poulets surgelés, cat. A, de 2 à 4 lb, 89 cents; épaule de porc fumée, Le Boucan, de 6 à 8 lb, 99 cents; soc de porc roulé, complet, Le Boucan, \$1.79; oeufs, calibre A, moyen, 99 cents la douzaine. Fruits et légumes: pommes McIntosh du Qué., \$1.08 le cello de 4 lb; raisins rouges Empereur, de Cal., 98 cents; céleri Pascal de Flo., gros, 24, 58 cents chacun; laitue pommée, de Flo., gros, 24, 58 cents chacune; pommes de terre du N.-B., \$2.98 le sac de 20 lb; champignons blancs en vrac, de culture canadienne, \$1.78; fèves germées du Qué., deux sacs

de une lb pour 88 cents; concombres sans graines de l'Ont., 88 cents chacun.

Hypermarché: quarts de poulet frais, portion de la cuisse, 99 cents; quarts de poulet frais, portion de la poitrine, \$1.39; ailes de poulet fraîches, 89 cents; foie de poulet, produit décongelé, 49 cents; bifteck de côtes, \$3.28; pointe de poitrine déossée, première coupe, \$2.49; rôti de roi, cat. A, \$4.29; fondue bourguignonne, cat. A, \$4.59; bacon en tranches, sans couenne, Legrade, \$1.49 le 500 g; côtes de flanc de porc frais, \$1.49. Poisson: carpes fraîches, 79 cents; corégone frais, \$2.79; filets de sole frais, \$3.89; filets de morue fumés, \$2.19; saumons roses du Pacifique surgelés, de 3 à 5 lb, \$1.99. Fruits et légumes: poires Bartlett du Chili, 79 cents; fraises de Flo., 89 cents la chopine; laitue Iceberg de Cal., gros, 24, deux pour \$1.1; tomates cerise du Mex., 89 cents la chopine; épinards des E.-U., 69 cents le cello de 10 on.

IGA/Boniprix: poulets surgelés, cat. Utilité, Chanteclerc, de 4 à 7 lb, 89 cents; quarts de poulet frais, portion de la cuisse, \$1.19; quarts de poulet frais, portion de la poitrine, sans aile, \$1.49; jambonneau de porc frais, jarret enlevé, un bout ou l'autre, 89 cents; foie de porc tranché, produit décongelé, 48 cents; épaule de porc fumée, genre picnic, Du Brisson, 89 cents; jarrets de porc, produit décongelé, 53 cents; jambon déossé, prêt-à-manger, genre diner, Maple Leaf, \$2.48; bacon sans couenne, IGA, \$1.78 le 500 g. Fromage: Cheddar canadien doux,

blanc ou jaune, Mont Saint-Hilaire, \$2.48. Poisson: filets de turbot, surgelés, \$2.38; bâtonnets de goberge surgelés, \$1.78. Fruits et légumes: oranges Sunkist Navel de Cal., gros, 138, 89 cents la douzaine; ananas du Mex., gros, 10, 99 cents chacun; pommes Spartan de C.-B., de fantaisie, 39 cents; avocats de Cal., gros, 40, deux pour 79 cents; tomates du Mex., ou de Flo., 79 cents; échalotes des E.-U., 3 paquets pour 59 cents; radis des E.-U., 49 cents le cello de 16 on.

L'Équipe: longues de porc frais, portion des côtes, environ 3 lb, \$1.18; côtelettes de porc frais, coupe du milieu, \$1.78; longues de porc frais, portion du filet, environ 3 lb, \$1.38; cuisseau de veau frais, un bout ou l'autre, \$2.38; côtelettes de veau frais, portion de la longe, \$2.78; rôti d'épaule de veau frais, \$1.78; côtelettes de veau frais dans l'épaule, \$1.98. Fruits et légumes: pommes jaunes Délicieuse de C.-B., extra de fantaisie, 39 cents; céleri de Flo., gros, 24, 49 cents chacun; radis des E.-U., 49 cents le cello de 16 on.

Métro: longe de porc frais, bout du filet, environ 3 lb, \$1.28; côtes de flanc de porc surgelés, \$1.18; longe de porc frais, bout de côtes, environ 3 lb, \$1.08; jambon déossé, prêt-à-manger, style Québécois, en demies, \$2.38; longe de porc frais, morceau du centre, \$1.68; foie de boeuf de choix, produit décongelé, 98 cents. Poisson: saumons Keta du Pacifique, surgelé, de 4 à 6 lb; complets ou en demies, \$1.88. Fruits et légumes: pamplemousses blanches de Flo., \$1.59 le cello de 5 lb; ba-

nanes du Honduras, gros fruits, 29 cents; raisins verts sans pépin du Chili, \$1.09; pommes vertes Newton de C.-B., gros, 125, 45 cents; oranges Temple de Flo., gros, 125, \$1.29 la douzaine; carottes du Can., \$1.29 le cello de 5 lb; chicorée ou escarole des E.-U., gros, 16, 45 cents chacune; radis des E.-U., deux cellos de 1 lb pour 68 cents; concombres Super Select du Mex., deux pour 68 cents.

Provigo: rôti de palette, \$1.28; rôti de côtes croisées, \$1.88; boeuf à ragout déossé, \$2.18; jambon genre diner Provigo, \$2.28. Poisson: filets de morue surgelés, \$1.98. Fruits et légumes: raisins verts sans pépin du Chili, \$1.19; poires Anjou de C.-B., gros, 135, 48 cents; laitues en pommes de Cal., gros, 24, 49 cents chacune; épinards lavés des E.-U., 75 cents le cello de 10 on; échalotes de Cal., 3 paquets pour 59 cents.

Provigo: poulets surgelés, cat. Utilité, plus de 5 lb, 88 cents; fesse de porc frais, un bout ou l'autre, 98 cents; bacon sans couenne, Maple Leaf, \$1.88 le 500 g; jambon, genre diner, Provigo, \$2.28. Fruits et légumes: oranges Sunkist Navel de Cal., gros, 138, 18 pour \$1.26 ou 7 cents chacune; pommes rouges Spartan de C.-B., gros, 125, 39 cents; chicorée ou escarole des E.-U., 35 cents chacune; champignons blancs, culture canadienne 99 cents le 8 on; carottes du Qué., \$1.29 le cello de 5 lb.

Richelieu: cuisses de poulet sans dos, surgelées individuellement, en sac d'envi-

ron 5 lbs, Flamingo, \$1.08; ailes de poulet surgelées individuellement, en sac d'environ deux lbs, Flamingo, 88 cents; jarrets de porc, surgelés, 39 cents; soc de porc frais, déossé, roulé, \$1.38; soc de porc roulé, fumé, de deux à 3 lb, Metro-Richelieu, \$1.98; foie de porc tranché, produit décongelé, 48 cents; bacon sans couenne, régulier ou soupçon d'éralbe, tranché, Maple Leaf, \$1.98 le 500 g. Poisson: filets de sole surgelés, Nickerson, \$4.78 le paquet de 28 on. Fruits et légumes: bananes du Honduras, gros fruits, 29 cents; poires Passe-Crassane de France, de fantaisie, 69 cents; raisins rouges Cardinal du Chili, \$1.89; Minneolas Sunkist de Cal., gros format, 38 cents; échalotes des E.-U., 3 paquets pour 68 cents; carottes miniatures des E.-U., deux cellos de 12 on pour 89 cents.

Steinberg: fesse de jambon, prêt-à-manger, avec os, en demies ou quarts, \$1.18; dinde surgelée, cat. A, 16 lb et moins, \$1.15; dinde surgelée, Butterball de Swift, cat. A, 16 lb et moins, \$1.35; foie de boeuf en tranches, produit décongelé, 79 cents; cuisseau de veau déossé, roulé, surgelé, \$2.99. Poisson: truites arc-en-ciel surgelées, \$1.59 le paquet de 10 on. Fruits et légumes: ananas du Mex. ou du Honduras, gros, 12, \$1.09 chacun; pommes Spartan de la C.-B., extra de fantaisie, \$1.28 le cello de 3 lb; papaye de Hawaï, gros, 12, 98 cents chacune; laitue Iceberg de Cal., gros, 24, deux pour \$1; tomates cerise du Mex., 89 cents la pinte; concombres du Mex., Super Select, 29 cents chacun ou trois pour 87 cents; oignons verts des E.-U., 3 paquets pour 69 cents.

pour fins gourmets seulement

Restaurant Da Giuseppe
le retour d'un grand restaurant italien avec le fameux chef **TOMMASO MARINI**
père de la vraie gastronomie italienne
— facilités pour banquets
Avec la nouvelle administration,
le service ne vient plus ajouté sur votre addition
1426 ouest, Notre-Dame tél: 933-5873
heures d'ouv: du lundi au ven. à 11:30 am - sam. et dim.: 5h. pm

Un coin de soleil Beaucoup de gens connaissent le
La Medina
Téléphonez pour réserver
COUSCOUS...
Très peu en connaissent la vraie saveur...
En exclusivité...
Vins marocains dont le très fameux gris de Boulaouane
la Medina
Spécialités marocaines
ouvert de 17h30 à 24h tous les jours
3464 rue St-Denis
Tél.: 282-0359
282-1615

Au Vieux Montréal
Restaurant Français
Table d'hôte
Groupes acceptés
Ouvert 7 jours par semaine
361 est, rue St-Paul
Vieux Montréal
Réservations: **861-5337**

Silo Rouge
SPÉCIALITÉS STEAK ET FRUITS DE MER
BRUNCH DU DIMANCHE 10H À 15H
\$6.95 adultes
\$3.95 enfants
BUFFET DU DIMANCHE 17H À 21H
\$7.95 adultes
\$3.95 enfants
Tous les mercredis soirs, profitez d'un bon spectacle avec votre bon repas
LES TROUVAILLES DU PÊCHEUR
pâte de crabes, pâte de grenouilles, cravisses, pétoncles pour \$9.95
• dîner dansant pendant la semaine
Déjeuner d'affaires à partir de \$3.95
Endroit préféré par les organisateurs de parades de mode et les animateurs de soirées spéciales.
RÉSERVATIONS: **676-0306**
8255, boul. TASCHEREAU, Brossard

Un coin de soleil au cœur de Montréal...
El Morocco II
La cuisine orientale par excellence
Fermé vendredi soir
3450 Drummond, Montréal (au nord de Sherbrooke)
844-6888

Le Pichollette
restaurant français
Gagnant de plusieurs médailles internationales
Élégant décor victorien 1867
Réceptions jusqu'à 30 personnes
1020 rue St-Denis, Mtl. 843-8502
Champs de Mars

LA PAMPA
Restaurant argentin
— table d'hôte tous les soirs (7 jours/semaine)
— dîners d'affaires
Spécialité: grillades et agneau
2051 rue St-Denis, Montréal, rés: 282-9177

Du poisson frais. Exclusivement. RESTAURANT LE FILET
le seul restaurant qui sert uniquement du poisson frais
1197 University (face à la place Ville-Marie) **861-1283**

LA MARJOTTE
La petite crêperie de Montréal
Crêpes, omelettes, fruits de mer, soupes à l'oignon charcuteries et fromages
licence complète fermée le lundi
827 est, rue Roy, Mtl. (angle St-Hubert) **521-5131**

la sila
gastonomie italienne
2040, St-Denis, Montréal
844-5083

Chez Le Père Magloire
Cuisine française et suisse
— dîners d'affaires
— brunch suisse le dimanche
Spécial 100^{ème} anniversaire:
Festin gastronomique de fruits de mer \$17.95
Ouvert tous les jours
99 boul. Laurier (route 116) St-Basile le Grand • 653-3882

Casa
cuisine italienne
50 est, rue Jerry
Rés.: **381-9650**
Ouvert de 11h. à 23h.
Samedi de 17h. à 23h.

Les Trois Arches
RESTAURANT FRANÇAIS
Un magnifique château centenaire converti en restaurant
Notre menu élaboré dans la tradition de la grande cuisine française
11,131 chemin Meighen tél: 683-8200
Près du boul. Gouin (3 miles à l'ouest de la sortie de l'autoroute de Mirabel)

compétence
robert campeau
844-3361

Gibby's
GRILLADES ET FRUITS DE MER
298 Place d'Youville, Montréal
Tél.: 282-1837
St-Sauveur des Monts, P.Q.
Tél.: 277-5275
Fort Lauderdale

un petit restaurant français qu'il faut découvrir
AUX DEUX CHAÎNES
1218 EST STE-CATHERINE (métro Beaudry)
522-4882 Fermé le dimanche

A Magog, une bonne adresse...
l'Auberge de l'étoile
Tous les sports de saison
rés: (819) 843-6521
Près du Mont Orford face au lac Memphremagog

SAVINI
CUISINES ITALIENNE ET FRANÇAISE RECHERCHÉES
— Spécialité préparée à la table
— Table d'hôte jusqu'à 21 h.
Réserver s.v.p. (fermé le dimanche)
3820 boul. St-Laurent, Mtl. 845-3326

Chaude lutte entre Larocque et Liut

Le Canadien arrache un match nul 2-2

ST-LOUIS — Le Canadien de Montréal et les Blues de St-Louis ne sont pas parvenus à se départager hier soir au Checkerdome de l'endroit au terme d'un match éreintant qui s'est soldé par un verdict nul de 2-2.

Le Canadien a dû revenir de l'arrière à deux reprises pour arracher ce point qui leur permet de rejoindre les Sabres de Buffalo au quatrième rang du classement général de la Ligue nationale de hockey. Les Sabres ont cependant un match de plus à disputer.

Si l'équipe montréalaise n'a donc pas gagné de terrain sur les Blues dans sa course vers le sommet du classement, il a tout de même gardé une fiche vierge en février puisque celle-ci depuis le début du mois est maintenant de sept victoires et trois matches nuls. Les Blues, eux, ont maintenant une avance de trois points au premier rang devant les Islanders de New York.

Légerement dominé pendant les deux premiers engagements, le Canadien a littéralement explosé au cours du dernier tiers mais s'est alors buté à Mike Liut, le meilleur gardien de la LNH cette saison. Bombardé de 22 lancers pendant ces 20 dernières minutes, alors qu'il n'en avait reçu que 14 auparavant, Liut a été égal à lui-même, c'est-à-dire excellent.

Il n'a cédé que devant Steve Shutt, qui réussissait son 31e but de la saison pendant un jeu de puissance à 1:07 minute, puis Yvon Lambert, qui a marqué le but égalisateur, son 18e de la saison, sur des aides de Doug Risebrough et Mario Tremblay, à 13:25 minutes.

Même avec un pointage de 2-2, le Canadien ne s'est pas replié à la défensive et a tout tenté pour remporter une vic-

toire très désirée. Mais Liut, qui est la clé des succès des Blues cette saison, à un point tel qu'on a songé à rebaptiser l'équipe les Blues de St-Liut, est demeuré inébranlable dans les derniers instants de la rencontre alors que le Tricolore avait nettement le dessus sur les Blues désemparés.

Si Liut a privé le Canadien d'une victoire, Michel Larocque a également connu une excellente soirée. Lancé dans la mêlée contre la meilleure équipe de la ligue alors qu'il n'avait pas revêtu son uniforme depuis neuf matches, Larocque a lui aussi réalisé des arrêts superbes. Quelques secondes avant le but de Lambert, il avait contenu Larry Patey parvenu seul devant lui alors que le Canadien jouissait d'un avantage numérique.

La décision de Claude Ruel d'utiliser Larocque, inactif depuis plus de trois semaines, a surpris plusieurs joueurs chez le Canadien et a sans doute contribué à augmenter la tension pour un match aussi important.

C'est peu-t-être la raison pour laquelle le Canadien a joué sur la pointe des patins pendant les deux premiers engagements. Sans être surclassés par les Blues, les joueurs de l'instructeur Ruel ont cependant eu des ratés en offensive et Liut n'a jamais été obligé de sortir ses tours de passe-passe pour les priver de but. Les Blues par contre ont joué défensivement pendant les 40 premières minutes de jeu et cela semblait leur porter fruit puisqu'ils ont ouvert le pointage dans la 14e minute du second tiers par l'entremise de Blair Chapman. Après que Shutt eût égalé la marque en première fois, les Blues ont à leur tour profité d'un avantage numérique pour reprendre les devants.



Chris Nilan croyait sans doute avoir une bonne chance de compter sur ce jeu mais Mike Liut a fait dévier la passe que lui destinait Doug Jarvis. Nilan n'a pas compté, ne s'est pas battu non plus, et le Canadien et les Blues de St-Louis ont fait match nul 2-2. (Laserphoto AP)

C'est Wayne Babych, leur meilleur buteur, qui a alors marqué après que Larocque eût choisi de sortir de son filet pour couvrir ses angles. Mais

Bernie Federko a feint un lancer frappé et a plutôt passé la rondelle à Babych qui n'a eu qu'à la pousser dans un filet désert. Babych a par le fait

même égalé un record d'équipe pour le plus grand nombre de buts réussis en une saison détenu par l'ex-Canadien Chuck Lefley, qui

est de 43 buts. Quant à Guy Lafleur, il a complètement été muselé. Son centre Pierre Larocque a pour sa part eu deux bonnes chances de compter en dernière période mais à chaque fois il fut frustré par Liut.

ÉCHOS — Chris Nilan rééditera prochainement un record d'équipe du Canadien. Le fougueux matamore totalise actuellement 189 minutes de pénalité et il s'approche dangereusement de la marque établie par Doug Risebrough en 1974-75, qui est de 198 minutes... C'était hier soir le troisième affrontement entre les Blues et le Canadien. Les Blues l'avaient emporté 4-3 à St-Louis le 21 octobre dernier et sont revenus de l'arrière pour soutenir un match nul de 3-3 au Forum voilà 13 jours. Les Blues reviennent au Forum le 12 mars... Doug Wickenheiser, Keith Acton, Guy Lapointe et Richard Sévigny ont été laissés de côté hier... Le Canadien dispute son prochain match jeudi soir au Forum contre les Rockies du Colorado...

Canadien 2, Blues 2

Gardiens		min	bc	bl	moy.
Wamsley	253	8	1	1	90
Sévigny	930	37	1	2	39
Larocque	1563	80	1	3	07
Herron	854	49	1	3	44

(Herron et Sévigny se partagent un blanchissage. Trois buts dans un filet désert.)

HOCKEY

Ligue Nationale

Lundi	
Islanders NY 4, Minnesota 1	
Hier	
Montréal 2, St-Louis 2	
Philadelphie à Vancouver	
Edmonton à Los Angeles	
Ce soir	
Boston à Québec	
Buffalo à Rangers NY	
Islanders NY à Calgary	
Philadelphie à Edmonton	
Washington à Chicago	
Minnesota à Hartford	

Winnipeg à Pittsburgh

St-Louis à Detroit	
Colorado à Toronto	
Jeudi	
Colorado à Montréal	
Pittsburgh à Washington	
Vancouver à Los Angeles	
Minnesota à Boston	

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)		b	a	pts
Gretzky, Edm.	38	75	113	
Dionne, LA	47	58	105	
Simmer, LA	54	48	102	
Bossy, Isl.	56	40	96	
Nielsen, Cal.	30	62	92	
Taylor, LA	34	57	91	
Rogers, Hart	38	52	90	
Trotter, Isl.	23	63	86	
P. Stastny, Qué.	29	54	83	
Middleton, Bos.	32	49	81	



Ligue Majeure

du Québec

Lundi

Laval 6, Hull 5

Hier

Montréal à T-Rivières

Cornwall à Sherbrooke

Shawinigan à Québec

Chicoutimi à Sorel

Ce soir

Laval à Hull

T-Rivières à Sherbrooke

Jeudi

Cornwall à Chicoutimi

Ligue Collégiale AAA

Dimanche

St-Georges 8, Thetford Mines 5

St-Jérôme 7, Limoilou 3

Vendredi

St-Jérôme à St-Laurent

Thetford Mines à Limoilou

Dawson à St-Georges

Ligue Universitaire

Demi-finale 2-de-3

Ce soir

Concordia à Trois-Rivières

Ottawa à Laval

Trois-Rivières à Concordia

Laval à Ottawa

LIGUE NATIONALE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
1-ST-LOUIS	61	36	13	13	272	212	85
2-ISLANDERS NY	62	36	16	10	277	205	82
3-PHILADELPHIE	61	34	17	10	240	183	78
4-BUFFALO	60	29	12	10	239	181	77
5-MONTREAL	61	34	18	9	261	179	77
6-LOS ANGELES	61	32	20	9	255	228	73
7-MINNESOTA	62	29	19	14	227	196	72
8-CALGARY	62	29	21	12	240	223	70
9-BOSTON	60	27	23	10	237	217	64
10-CHICAGO	62	26	26	10	245	248	62
11-VANCOUVER	61	21	23	17	223	226	59
12-RANGERS NY	62	23	30	9	244	254	55
13-QUEBEC	62	21	28	13	235	257	55
14-TORONTO	61	22	29	10	248	281	54
15-WASHINGTON	60	19	26	15	214	237	53
16-PITTSBURGH	60	21	30	9	223	265	51
17-EDMONTON	59	19	30	10	234	248	48
18-DETROIT	60	18	30	12	191	244	48
19-HARTFORD	61	16	29	16	231	289	48
20-COLORADO	60	17	33	10	201	262	44
21-WINNIEPEG	61	7	43	11	190	292	25

Les 16 premières équipes accèdent aux éliminatoires.

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Robert Leblond		pj	g	p	n	bp	bc	pts
CORNWALL	61	37	22	2	334	259	76	
SOREL	63	31	77	5	289	272	67	
MONTREAL	62	30	32	0	275	285	60	
HULL	63	21	39	3	231	299	45	
LAVAL	64	20	42	2	269	341	42	
Section Frank Dilio		pj	g	p	n	bp	bc	pts
TROIS-RIVIERES	63	35	25	3	305	310	73	
CHICOUTIMI	63	35	27	1	329	317	71	
SHERBROOKE	63	34	26	3	337	279	71	
SHAWINIGAN	63	30	30	3	287	281	63	
QUEBEC	63	29	32	2	276	291	60	

LIGUE COLLÉGIALE AAA

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
ST-JEROME	30	20	8	2	196	130	42
ST-LAURENT	30	19	9	2	174	123	40
THEFTORD	30	15	12	3	168	167	33
ST-GEORGES	31	14	12	5	177	165	33
DAWSON	30	8	21	1	134	208	17
LIMOILLOU	31	7	21	3	132	188	17

en bref...

■ Nouvel adjoint à Scannella

L'entraîneur chef des Alouettes de Montréal, Joe Scannella, a annoncé hier l'engagement de Fred O'Connor, qui sera responsable des demis à l'attaque et des flancs, en plus de participer à la planification du jeu aérien. O'Connor a une longue expérience dans la Ligue nationale de football, ayant été instructeur avec les Bears de Chicago, les 49ers de San Francisco et les Redskins de Washington. Il a ainsi travaillé auprès de demis aussi chevronnés que Walter Payton, O.J. Simpson et John Riggins. «Je m'intéresse depuis longtemps au football canadien et j'affirme qu'il ne s'agit pas d'un jeu conservateur, dit-il. Le terrain plus large, les trois essais et les mouvements au champ arrière en font un jeu très ouvert. C'est tout un défi pour un entraîneur qui apprécie l'action. De plus, d'ajouter O'Connor, la plupart des villes de football recherchent le divertissement et le divertissement numérique, c'est la passe.»

■ Turner prêche l'unité

ATLANTA (AP) — Ted Turner, le propriétaire des Braves d'Atlanta, qui a consenti un contrat de \$3.5 millions pour cinq ans au voltigeur Claudell Washington il y a quelques mois, croit que les propriétaires doivent faire front commun afin de réduire les salaires versés aux joueurs des ligues majeures. «Les salaires sont trop élevés, dit-il, et certaines équipes risquent de faire faillite.» Turner a lancé une pointe à l'endroit de George Steinbrenner, le propriétaire des Yankees, qu'il accuse d'avoir commencé la surenchère en offrant des millions de dollars aux joueurs autonomes. Turner est d'avis qu'une vedette devrait gagner entre \$300,000 et \$400,000, et un joueur moyen entre \$100,000 et \$150,000. D'autre part, c'est aujourd'hui que le bureau de direction de l'Association des joueurs se réunit à Tampa où se tiendra possiblement un vote de grève. Selon le receveur John Stearns, des Mets de New York, l'Association des joueurs pourrait accepter une certaine forme de compensation pour la perte d'un joueur autonome si les propriétaires modifient leurs demandes.

■ Jacqueline Gareau étonnée

AUCKLAND, N.-Z. (PC) — La marathonnienne Jacqueline Gareau, présentement à l'entraînement en Nouvelle-Zélande, se dit très surprise par la décision du comité exécutif du Comité international olympique d'inscrire un marathon féminin au programme des Jeux olympiques de Los Angeles en 1984. «C'est incroyable car la cause du marathon semblait perdue pour les Jeux de 1984. Les organisateurs ont déjà ajouté le 10,000 mètres et aucun autre changement n'était prévu», de dire Gareau, qui sera de retour à Montréal le 8 mars prochain. L'Union soviétique et l'Allemagne de l'Est se sont opposées à la décision du comité. «Les pays de l'Est n'ont pas encore de programme défini en ce qui concerne les marathons féminins, mais j'espère qu'ils vont quand même envoyer des participants», a-t-elle ajouté.

■ En deux mots

Les Flames de Calgary ont échangé l'ailier droit Brad Smith aux Red Wings de Detroit contre des considérations futures... Danny Gare des Sabres de Buffalo, qui a raté trois parties la semaine dernière en raison d'une suspension, manquera le match de ce soir face aux Rangers de New York à la suite du décès de son père, âgé de 52 ans... Le centre Laurie Boschman des Maple Leafs de Toronto, victime de la mononucléose, a repris l'entraînement et espère revenir au jeu dans deux semaines... Les séances d'entraînement en vue de la descente des championnats canadiens de ski alpin ont été annulées hier en raison du brouillard. La piste est par ailleurs en excellent état... Les Lions de la Colombie-Britannique ont présenté une offre à l'ailier défensif Lyall Woznesensky des Tiger-Cats de Hamilton, l'un des 13 joueurs autonomes de la LCF... Les Blue Bombers de Winnipeg et le quart-arrière Dieter Brock poursuivent leurs négociations en vue d'un nouveau contrat... La bourse globale de l'Omnium de golf du Canada a été portée à \$425,000, dont \$76,500 iront au vainqueur... Sandra Post, d'Oakville, Ont., occupe le cinquième rang au classement des boursières de la LPGA avec des gains de \$15,696. Joanne Carner domine avec \$42,500... Le footballeur néerlandais Johan Cruyff a joint les rangs du Leicester City, un club de première division du championnat anglais... La Ligue nord-américaine de soccer risque une suspension si elle ne se conforme pas aux règlements de la fédération internationale... Steve Daley, un demi du Manchester City, jouera avec les Sounders de Seattle la saison prochaine. Son transfert a coûté \$800,000... Le différend entre la Fédération internationale du sport automobile et l'Association des constructeurs de formule un, qui menaçait la saison 1981 de courses de formule un, devrait être réglé dans les prochains jours, a déclaré Bernie Ecclestone, président de la FOCA.

Un accueil triomphal attend les Nordiques ce soir au Colisée

par André Bellemare

QUÉBEC (PC) — C'est en véritables héros que les Nordiques de Québec et en particulier les frères Stastny se présenteront sur la patinoire du Colisée ce soir pour y affronter les Bruins de Boston.

Déjà dans la nuit de dimanche à lundi, une cinquantaine de chauds partisans les attendaient avec impatience à l'aéroport de Sainte-Foy pour leur manifester la fierté et la joie des Québécois après les éclatants succès des dernières semaines.

L'équipe de Michel Bergeron que l'on a surnommée «La tornade bleue» aux États-Unis est devenue non seulement la coqueluche des amateurs de la Vieille capitale mais égale-

ment le principal sujet de conversation dans les autres villes du circuit Ziegler par suite de leur magistrale performance depuis la fin de janvier.

Avec un impressionnant dossier de 10 victoires et un match nul à leurs 13 dernières parties, dont huit disputées à l'extérieur, et la tenue étonnante des frères slovaques, les Nordiques reviennent devant leurs partisans après une absence de 17 jours.

On s'attend à un accueil défilant de la part des amateurs qui n'ont pas eu souvent l'occasion d'être gâtés de la sorte par leurs favoris depuis l'entrée d'un club de Québec dans la Ligue nationale de hockey.

Ils pourront laisser libre cours à leurs sentiments, en

particulier envers leur nouvelle grande idole, Peter Stastny, puisque la direction a choisi ce moment pour souligner sa participation au match des étoiles.

L'aine du tandem slovaque recevra l'horloge destinée à tous les joueurs sélectionnés pour cette occasion et, de plus, un commanditaire offrira à Peter Stastny un appareil vidéo-cassette ainsi qu'une copie de l'enregistrement de cette rencontre qui a eu lieu à Los Angeles le 10 février.

Depuis les exploits remarquables du numéro 26 à Vancouver et Washington, où il a amassé l'incroyable total de sept buts et sept aides, la cérémonie prendra une allure tout à fait spéciale.

Anton Stastny, après une période creuse, en a également fait voir de toutes les couleurs aux gardiens adverses avec six buts et sept aides dans les deux derniers matches.

Il sera également présenté à la foule pour avoir été choisi, avec son frère, le joueur de la dernière semaine dans la Ligue nationale.

Les hommes de Michel Bergeron, à l'exception des Stastny, ont tenu un exercice régulier hier matin au Colisée et c'est dans la plus grande détente bien sûr qu'ils se sont déliés les muscles en préparation du match de ce soir.

Les Bruins se sont bâtis une réputation d'équipe rude mais l'instructeur Bergeron ne

craint plus ce genre de formation.

«On a prouvé cette saison qu'on était capable nous aussi de préconiser un style robuste quand il le fallait.

«Mais ce n'est pas notre style de jeu de virer les adversaires par-dessus bord et de provoquer un cirque. Les autres équipes savent de plus que depuis quelque temps, notre attaque à cinq fonctionne à merveille avec une moyenne d'efficacité de 45%.

Ils y pensent avant de prendre des punitions», racontait calmement Bergeron, le sourire aux lèvres, en attendant les journalistes dans son bureau en compagnie du directeur général Maurice Filion.

Jusqu'à maintenant, Bergeron ne peut demander plus à tous ses hommes qui ont fourni un bel effort collectif lors du dernier voyage à l'étranger, pour remporter les honneurs de la victoire six fois sur huit.

Mais parfois dans de telles conditions une équipe en arrive à jouer avec trop de confiance et un certain relâchement fait place au travail soutenu.

Là-dessus, l'entraîneur des Nordiques ne craint pas de voir ses joueurs se la couler douce sur la patinoire du Colisée où ils entreprennent ce soir une série de six matches consécutifs.

L'esprit d'équipe a atteint son point culminant, les porte-couleurs des Nordiques visent plus qu'une seizième place au classement général.

Hollett gagne avec difficulté

Le champion canadien des poids moyens, Ralph Hollett, a visité le plancher à la cinquième ronde hier soir, mais s'est relevé et a finalement remporté une décision unanime contre l'Américain Gary Coats, d'Alliance au Kentucky, dans un combat où le titre n'était pas en jeu.

Le champion mondial des mi-moyens, version Conseil mondial de la boxe, l'Américain Sugar Ray Leonard, assistait, hier soir, à la soirée de

boxe présenté au Centre sportif Paul Sauvé.

La venue à Montréal de Leonard fait courir toutes sortes de rumeurs dans le milieu de la boxe montréalaise.

Une des rumeurs parle de la possibilité d'un combat de championnat entre Leonard et l'Ougandais Ayub Kalule, champion du monde des super-welters, version Association mondiale de la boxe.

Le combat serait présenté le 29 juin au Forum de Montréal.

L'Iron Ore n'appuie pas Sept-Îles pour l'obtention des Jeux du Québec

SEPT-ÎLES (PC) — La compagnie Iron Ore n'appuiera pas la candidature de Sept-Îles pour l'obtention des Jeux du Québec à l'été de 1983.

C'est ce qu'a fait savoir en

conférence de presse hier le directeur des relations publiques de l'entreprise minière, M. Jean-Pierre Maltais.

Selon la compagnie, le choix de Sept-Îles comme site des Jeux est vivement à déconseiller en raison principalement de la

mauvaise conjoncture économique de la région.

M. Maltais rendait ainsi publique une lettre envoyée la semaine dernière par la compagnie au maire de Sept-Îles. Aucun des membres du comité provisoire pour la tenue

Victoriaville n'a pas renoncé à tenir les compétitions de ski

Le directeur des communications des Jeux du Québec de Victoriaville, M. Daniel Fleury, a dit hier au DEVOIR que le comité organisateur fera tout ce qui est humainement possible pour permettre la tenue des compétitions de ski alpin et de ski de fond, dans le cadre des Jeux d'hiver, du 27 février au 8 mars.

Rejoint en fin d'après-midi, M. Fleury a néanmoins indiqué que le comité organisateur étudie présentement un plan de rechange, en vertu duquel les quelque 300 à 325 jeunes qui doivent participer aux deux compétitions compromises seront tout de même invités aux Jeux d'hiver si le mauvais temps persiste.

Il pleuvait abondamment hier à Victoriaville, et le mercure a atteint un sommet de 71 degrés Fahrenheit en début de semaine. Inutile de dire qu'il ne reste plus de neige en ville, et pas suffisamment sur les lieux où devraient être présentés les deux compétitions de ski.

«Le comité n'a pas encore lancé la serviette, a dit M. Fleury.